



28/02/2023

CONDUITE DE LA DEUXIEME ENQUETE DE SATISFACTION

Projet de Gestion Intégrée des paysages (PGIP) dans les régions
les moins développées de la Tunisie

Composante 3 : Gestion du projet et suivi-évaluation
Prêt BIRD N°8722-TN



Phase 2

Rapport d'exécution de l'enquête et de l'analyse des résultats

Version finale

Préparé par : Zohra HAMMAMI

Expert en socio-économie

Montplaisir- Espace Tunis – Bloc E – Bureau 3-1- Tunis /
Tél - Fax : (216) 71 71901762 / GSM : 216 20 255096
e-mail : zh.consulting2022@gmail.com

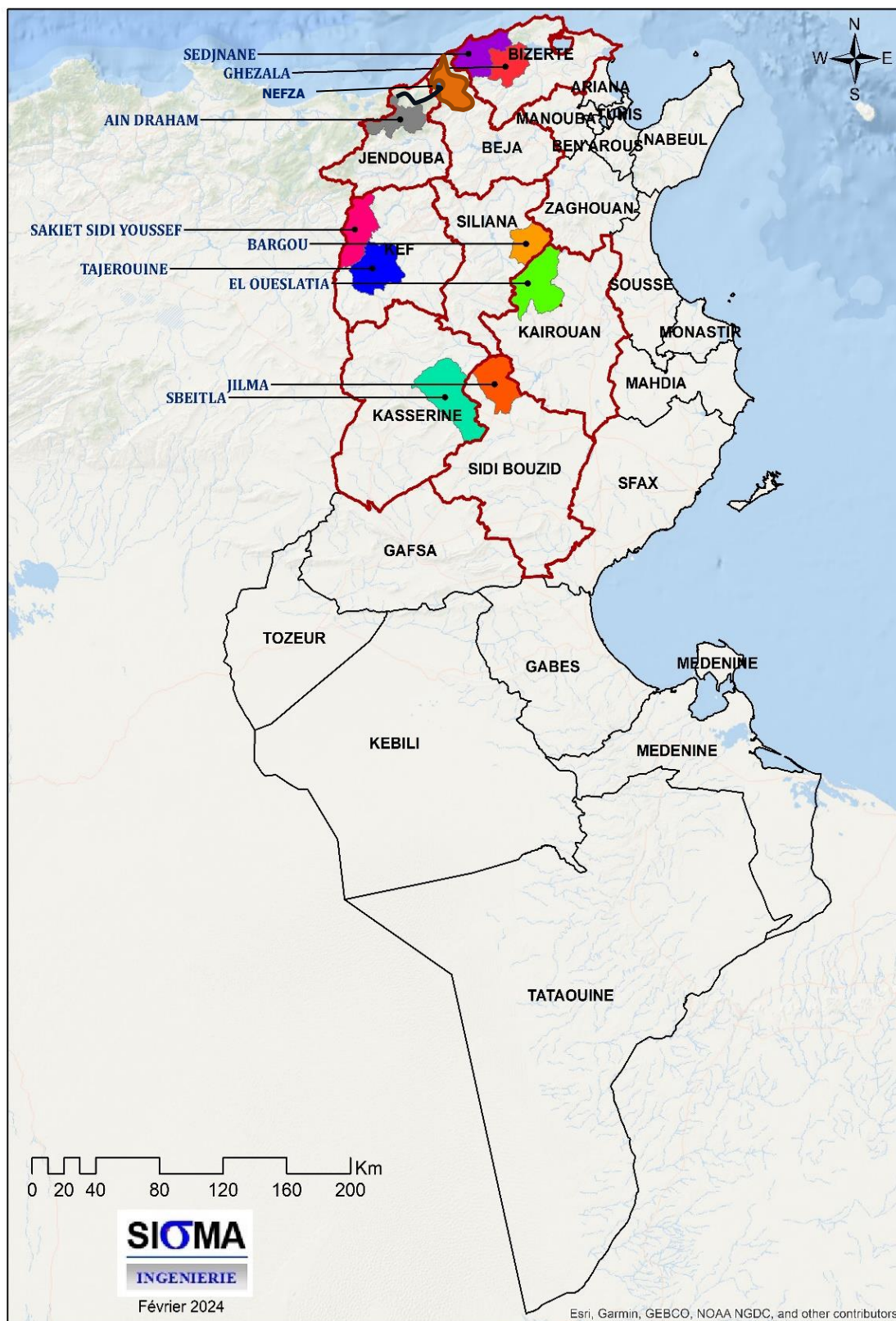


Figure 1 : les zones d'intervention du PGIP



Résumé exécutif :

Conformément aux principes exposés dans les termes de référence de l'étude, une deuxième enquête de terrain (AF24) a été menée durant le mois de février 2024 auprès de deux échantillons des bénéficiaires des activités du PGIP, en commun accord et en se basant sur les recommandations de l'UGO, dans le but d'apprécier et sonder leur satisfaction et leur perception sur les activités et les effets du projet sous la forme de questionnaires qui se sont largement inspirés du modèle utilisé dans la première enquête.

Le premier échantillon a été sélectionné sur la population touchée par la première enquête de satisfaction en AF23 afin de garantir la comparabilité entre deux périodes différentes et étudier l'évolution du comportement d'un même bénéficiaire le long du projet.

Le deuxième échantillon a concerné les bénéficiaires enregistrés pour l'année AF24 et qui n'ont pas été intégrés dans la première enquête, afin d'évaluer leur satisfaction et avoir une vision claire pour l'ensemble des zones touchées par le projet.

Pour les deux échantillons, le taux d'erreur a été minimisé par une stratification de la population en fonction des critères préalablement choisis (Paysage, genre et âge). La taille a été calculée selon les formules statistiques, avec un taux d'erreur de 5% et un niveau de confiance de 90%. Ils sont donc représentatifs et permettent ainsi l'extrapolation des résultats et l'analyse comparative des taux de satisfaction de la population sur deux périodes différentes.

La réalisation de l'enquête s'est basée sur la méthode mixte orientée sur la collecte et l'analyse des données quantitatives et qualitatives qui nous permettent une meilleure compréhension de l'avis des bénéficiaires du PGIP. Cette combinaison d'enquêtes sur le terrain auprès des exploitants sur leurs parcelles et d'entretiens avec les membres/adhérents des GDA nous permet en particulier de renseigner les résultats de satisfaction.

Le schéma méthodologique global de l'étude a été bâti autour de quatre principales étapes :

- La réunion de démarrage et de cadrage ;
- La collecte des données sur le terrain ;
- Le dépouillement, le traitement des données et l'analyse des résultats ;
- L'élaboration du rapport préliminaire, la restitution des résultats et la finalisation du rapport de l'étude.

Les données recueillies à l'issue de l'enquête ont été intégrées dans une base de données. Les analyses ont été réalisées en utilisant une méthode de traitement privilégiant l'utilisation de tableaux croisés dynamiques. Les différentes analyses produites dans ce rapport résultent donc du traitement statistique des informations collectées (sous formes des tableaux, graphiques, etc.).

Globalement, l'étude de la satisfaction révèle un taux de satisfaction relativement élevé pour l'ensemble des dimensions/questions étudiées par rapport aux résultats issus de la première enquête de satisfaction (AF23).

La présente enquête de satisfaction, qui est une photographie d'opinion à un temps, intervient après la finalisation des principales réalisations du projet. Il en ressort, les éléments saillants suivants :

- Les bénéficiaires s'estiment assez satisfaits de l'effet et la réalisation des interventions du PGIP avec un taux de 75%.
- Les interviewés se déclarent aussi moyennement satisfaits à assez satisfaits (à 71%) de la manière dont les activités ont été conduites.



- Les participant/es sont globalement moyennement à peu satisfaits de la qualité de communication pour identifier des besoins et aboutir à leur satisfaction, avec une moyenne de 64%.
- La plupart des répondants sont convaincus que certaines activités du projet ne nécessitent pas beaucoup un conseil technique, mais généralement le niveau de satisfaction des répondants par rapport aux conseils techniques est moins élevé (environ 52%).
- Par rapport à la qualité des ajouts éventuels du projet, plus de la moitié des répondants estiment que le projet a permis de justifier de manière plausible ces ajouts.
- Le projet n'a permis que partiellement une progression des connaissances techniques, 40% des bénéficiaires enquêtés ont informé qu'ils sont non ou peu satisfaits du suivi technique.
- 24% des interviewés semblent s'accorder davantage sur des mesures d'accompagnement éventuelles au niveau d'un territoire via une approche intégrée. Ce taux reste un bon signe par rapport à la première enquête.
- La moitié des participants ne sont pas du tout satisfaits des clauses des conventions conclues.
- Les répondants se déclarent un peu et moyennement satisfaits à plus de 36% de l'analyse des problématiques et la proposition des solutions.
- L'enquête recueille le taux de satisfaction le plus haut (satisfaits à très satisfaits) en termes des revenus commerciaux de certaines activités.

Concernant le volet du projet relatif aux revenus commerciaux, la majorité des bénéficiaires enquêtés poursuivent leurs activités malgré la fin du projet. Parmi lesquels, 73% se déclarent satisfaits ou très satisfaits des revenus générés par les activités soutenues par le projet. En comparant avec les résultats de la première enquête (AF23), ce taux de survie paraît très élevé. Les activités menées par les bénéficiaires répondent aux besoins de la population et disposent d'un marché local/national compétitif.

Par rapport à la couverture thématique, les taux de satisfaction les plus élevées sont enregistrés pour les revenus commerciaux. Par contre l'insatisfaction est la plus élevée sur la couverture thématique pour la qualité de communication et les clauses de convention.

Pour ce qui est des taux de satisfaction globale, les plus forts (66%) concernent la réalisation d'activité des plantations d'oliviers dans le cadre du projet PGIP. Un taux moins important est enregistré pour l'activité de la cogestion (44%) pour laquelle des personnes interrogées "déclarent qu'elles se sentent très satisfaites".

D'une manière générale, les bénéficiaires souhaitent la poursuite des activités du projet. Nous avons regroupé leurs réponses selon les domaines prioritaires suivants :

- Améliorer les conditions de vie qui porte essentiellement sur les infrastructures et leur équipement ;
- Etendre la signature des conventions de cogestion ;
- Programmer des formations et créer des activités génératrices de revenus ;
- Mettre en place une stratégie de communication.

L'enquête a été également l'occasion d'identifier les problèmes rencontrés par les bénéficiaires et qui s'articulent essentiellement autour de deux axes : l'infrastructure rurale et la communication sur les ressources hydriques.

En général, l'enquête de satisfaction réalisée auprès des bénéficiaires nous a confortés dans notre travail à bien des égards. Les résultats obtenus seront déterminants pour la suite des activités du PGIP et aideront à perfectionner les réalisations sur la base des commentaires récoltés.



SOMMAIRE

1.	CADRE GENERAL DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA MISSION	10
2.	RAPPEL DE L'APPROCHE METHODOLOGIQUE : (PHASE 1).....	12
3.	LA REALISATION DE L'ENQUETE	13
3.1.	Phase de préparation.....	13
3.2.	Phase de lancement de l'enquête.....	13
4.	LES ÉLÉMENTS STATISTIQUES SAILLANT DE LA BASE DE DONNÉES ET DES PISTES ANALYTIQUES UTILISEES.....	19
4.1.	Structure de la base de données.....	19
4.2.	Les variables	19
4.3.	Pistes et outils d'analyse de données	20
5.	ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE AVEC LA POPULATION DE L'AF24	21
5.1.	Analyse des fréquences.....	21
5.1.1.	Analyse par gouvernorat et délégation.....	21
5.1.2.	Fréquence des individus enquêtés selon l'activité du bénéficiaire	23
5.1.3.	Genre et âge	23
5.2.	Analyse univariée : Q1 à Q11	24
5.3.	Analyse bivariée.....	27
5.3.1.	Satisfaction selon le type d'activité.....	27
5.3.2.	Satisfaction selon le paysage concerné.....	34
5.3.3.	Satisfaction selon le Genre	43
	Satisfaction selon l'âge	46
5.4.	Analyse Multivariée	49
6.	ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE AVEC LA POPULATION DE L'AF23	62
6.1.	Satisfaction vis-à-vis de l'activité.....	62
6.2.	Suivi et accompagnement	64
6.3.	Satisfaction vis-à-vis des revenus commerciaux des activités.....	66
6.4.	Impact des changements climatiques : Rareté de l'eau	67
7.	ANALYSE COMPARATIVE DE CERTAINS RESULTATS ENTRE L'ENQUETE AF23 ET AF24.....	68
7.1.	Satisfaction vis-à-vis de l'activité du Projet.....	68
7.2.	Satisfaction vis-à-vis de la manière dont l'activité a été menée	69
7.3.	Satisfaction vis-à-vis de la qualité de la communication et des conseils techniques qui ont été donnés.....	69
7.4.	Satisfaction vis-à-vis des mesures d'accompagnement éventuelles	70
7.5.	Satisfaction vis-à-vis de la capacité mise en œuvre pour l'analyse des problématiques et la proposition des solutions	71
7.6.	Satisfaction vis-à-vis de la qualité des Ajouts éventuels du projet et des revenus potentiels	71
	CONCLUSION	73
	Annexe 1 : Répartition des bénéficiaires directs sur les zones d'étude et les paysages concernés	75
	Annexe 2 : Questionnaire destiné à la population AF24	78
	Annexe 3 : Questionnaire destiné à l'échantillon des bénéficiaires de la première enquête / AF23	90
	Annexe 4 : Métadonnée relative à la base données (dictionnaire des variables).....	95
	Annexe 5 : Les détails des résultats obtenus.....	96



Liste des tableaux

TABEAU 1 : POPULATION TOUCHEE PAR LA PREMIERE ENQUETE EN AF23	14
TABEAU 2 : POPULATION DE L'AF24	14
TABEAU 3 : ITINERAIRE DE REALISATION DE L'ENQUETE PAR LA CONSULTANTE ET SON EQUIPE	14
TABEAU 4 : RECAPITULATIF DES BENEFICIAIRES ENQUETES PAR GOUVERNORAT/PAYSAGE.....	16
TABEAU 5 : RECAPITULATIF DE L'ENQUETE RELATIVE A L'ACTIVITE PLANTATIONS D'OLIVIER.....	16
TABEAU 6 : RECAPITULATIF DE L'ENQUETE RELATIVE A L'ACTIVITE COGESTION.....	17
TABEAU 7 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES ENQUETES PAR GOUVERNORAT/PAYSAGE	17
TABEAU 8 : RECAPITULATIF DE L'ENQUETE RELATIVE A L'ACTIVITE PLANTATIONS D'OLIVIER.....	18
TABEAU 9 : RECAPITULATIF DES BENEFICIAIRES ENQUETES PAR GOUVERNORAT/PAYSAGE.....	18
TABEAU 10 : CLASSEMENT DES GOUVERNORATS, SELON LA FREQUENCE DES PERSONNES CONTACTEES, PAR ORDRE DECROISSANT ...	21
TABEAU 11 : CLASSEMENT DES DELEGATIONS, SELON LA FREQUENCE DES PERSONNES CONTACTEES, PAR ORDRE DECROISSANT	22
TABEAU 12 : CLASSEMENT DES PAYSAGES, SELON LA FREQUENCE DES PERSONNES CONTACTEES, PAR ORDRE DECROISSANT.....	22
TABEAU 13 : FREQUENCE DES BENEFICIAIRES CONTACTES PAR ACTIVITE	23
TABEAU 14 : FREQUENCE DES BENEFICIAIRES CONTACTES SELON LE GENRE	23
TABEAU 15 : FREQUENCE DES BENEFICIAIRES CONTACTES PAR AGE	24
TABEAU 16 : LES INTERVENTIONS DU PROJET PAR PAYSAGE	35
TABEAU 17 : EXEMPLES DE FACTEURS EXPLIQUANT LA NON SATISFACTION VIS-A-VIS DU CHOIX DE L'ACTIVITE DES PLANTATIONS OLEICOLES	50
TABEAU 18 : EXEMPLES DE FACTEURS EXPLIQUANT LA NON SATISFACTION VIS-A-VIS DU CHOIX DE L'ACTIVITE DE COGESTION.....	50
TABEAU 22 : ECHANTILLON DES BENEFICIAIRES EN AF23 PAR ACTIVITE, GENRE ET PAR PAYSAGE SELON LE CALCUL ETABLI PAR LA CONSULTANTE	76
TABEAU 23 : ECHANTILLON DES BENEFICIAIRES ENQUETES LORS DE LA PREMIERE ENQUETE DE SATISFACTION PAR ACTIVITE, GENRE ET PAR PAYSAGE SELON LE CALCUL ETABLI PAR LA CONSULTANTE	77

Liste des figures

FIGURE 2 : LES ZONES D'INTERVENTION DU PGIP	2
FIGURE 2 : SATISFACTION GLOBALE VIS-A-VIS DE L'ACTIVITE DU PROJET.....	24
FIGURE 3 : SATISFACTION GLOBALE VIS-A-VIS DE LA MANIERE OU LES ACTIVITES ONT ETE CONDUITES	25
FIGURE 4 : SATISFACTION GLOBALE VIS-A-VIS DE LA QUALITE DE LA COMMUNICATION	25
FIGURE 5 : SATISFACTION GLOBALE VIS-A-VIS DES CONSEILS TECHNIQUES	25
FIGURE 6 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA QUALITE DES AJOUTS DU PROJET.....	25
FIGURE 7 : SATISFACTION VIS-A-VIS DU SUIVI TECHNIQUE	26
FIGURE 8 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT EVENTUELLES.....	26
FIGURE 9 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES CLAUSES DES CONVENTIONS QUI REGISSENT LES ACTIVITES DU PROJET (TAUX PAR RAPPORT A CEUX QUI ONT REPONDU OUI A LA QUESTION 8).....	26
FIGURE 10 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA CAPACITE MISE EN ŒUVRE POUR L'ANALYSE DES PROBLEMATIQUES ET LA PROPOSITION DES SOLUTIONS	27
FIGURE 11 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES REVENUS COMMERCIAUX DE CERTAINES ACTIVITES	27
FIGURE 12 : SATISFACTION VIS-A-VIS DU CHOIX DE L'ACTIVITE PAR TYPE D'ACTIVITE	28
FIGURE 13 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA MANIERE OU LES ACTIVITES ONT ETE CONDUITES PAR TYPE D'ACTIVITE	29
FIGURE 14 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA QUALITE DE LA COMMUNICATION PAR TYPE D'ACTIVITE.....	29
FIGURE 15 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES CONSEILS TECHNIQUES QUI ONT ETE DONNES PAR TYPE D'ACTIVITE.....	30
FIGURE 16 : : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA QUALITE DES AJOUTS EVENTUELS DU PROJET PAR TYPE D'ACTIVITE	31
FIGURE 17 : SATISFACTION VIS-A-VIS DU SUIVI TECHNIQUE PAR TYPE D'ACTIVITE.....	31
FIGURE 18 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT PAR TYPE D'ACTIVITE	32



FIGURE 19 : TAUX DES BENEFICIAIRES DES CONVENTIONS QUI REGISSENT L'ACTIVITE DE COGESTION	32
FIGURE 20 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES CLAUSES DES CONVENTIONS QUI REGISSENT LES ACTIVITES POUR LES ADHERENTS INFORMES DES CONVENTIONS.....	33
FIGURE 21 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA CAPACITE DE MISE EN ŒUVRE POUR L'ANALYSE DES PROBLEMATIQUES ET LA PROPOSITION DES SOLUTIONS PAR TYPE D'ACTIVITE.....	33
FIGURE 22 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES REVENUS COMMERCIAUX POTENTIELS DES ACTIVITES PAR TYPE D'ACTIVITE	34
FIGURE 23 : SATISFACTION VIS-A-VIS DU CHOIX DE L'ACTIVITE PAR PAYSAGE	36
FIGURE 24 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA MANIERE OU LES ACTIVITES ONT ETE CONDUITES PAR PAYSAGE	37
FIGURE 25 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA QUALITE DE LA COMMUNICATION	37
FIGURE 26 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES CONSEILS TECHNIQUES QUI ONT ETE DONNES.....	38
FIGURE 27 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA QUALITE DES AJOUTS EVENTUELS DU PROJET	39
FIGURE 28 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT EVENTUELLES.....	40
FIGURE 29 : SATISFACTION VIS-A-VIS DU SUIVI TECHNIQUE	40
FIGURE 30 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES CLAUSES DES CONVENTIONS QUI REGISSENT LES ACTIVITES DU PROJET	41
FIGURE 31 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES REVENUS COMMERCIAUX POTENTIELS DES ACTIVITES	42
FIGURE 32 : SATISFACTION VIS-A-VIS DU CHOIX DE L'ACTIVITE SELON LE GENRE	43
FIGURE 33 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA MANIERE OU LES ACTIVITES ONT ETE CONDUITES	43
FIGURE 34 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE COMMUNICATION	44
FIGURE 35 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA QUALITE DES AJOUTS EVENTUELS DU PROJET	44
FIGURE 36 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA CAPACITE DE MISE EN ŒUVRE POUR L'ANALYSE DES PROBLEMATIQUES ET LA PROPOSITION DES SOLUTIONS.....	45
FIGURE 37 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES REVENUS COMMERCIAUX POTENTIELS DE CERTAINES ACTIVITES	45
FIGURE 38 : SATISFACTION VIS-A-VIS DU CHOIX DE L'ACTIVITE	46
FIGURE 39 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA MANIERE OU LES ACTIVITES ONT ETE CONDUITES	46
FIGURE 40 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA QUALITE DE LA QUALITE DE LA COMMUNICATION.....	47
FIGURE 41 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA QUALITE DES REVENUS COMMERCIAUX.....	48
FIGURE 42 : SATISFACTION VIS-A-VIS DU CHOIX DES ACTIVITES « PLANTATIONS D'OLIVIERS » ET COGESTION PAR PAYSAGE ET SELON LE GENRE	51
FIGURE 43 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA MANIERE OU LES ACTIVITES « PLANTATIONS D'OLIVIERS » ET COGESTION ONT ETE CONDUITES, PAR PAYSAGE ET SELON LE GENRE.....	53
FIGURE 44 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA QUALITE DE LA COMMUNICATION POUR LES ACTIVITES « PLANTATIONS D'OLIVIERS » ET COGESTION, PAR PAYSAGE ET SELON LE GENRE.....	55
FIGURE 45 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES CONSEILS TECHNIQUES POUR LES ACTIVITES « PLANTATIONS D'OLIVIERS » ET COGESTION, PAR PAYSAGE ET SELON LE GENRE	56
FIGURE 46 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES CLAUSES DES CONVENTIONS QUI REGISSENT LES ACTIVITES DU PROJET. ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
FIGURE 47 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES CLAUSES DE LA CAPACITE MISE EN ŒUVRE POUR L'ANALYSE DES PROBLEMATIQUES ET LA PROPOSITION DES SOLUTIONS.....	58
FIGURE 48 : SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA QUALITE DES AJOUTS EVENTUELS DU PROJET POUR LES ACTIVITES « PLANTATIONS D'OLIVIERS » ET COGESTION, PAR PAYSAGE ET SELON LE GENRE	60
FIGURE 49 : SATISFACTION VIS-A-VIS DES REVENUS COMMERCIAUX POTENTIELS DE CERTAINES ACTIVITES	61
FIGURE 50 : DEGRE DE SATISFACTION DE LA POPULATION DE L'AF23 VIS-A-VIS DES PLANTATIONS D'OLIVIERS.....	62
FIGURE 51 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES DE L'AF23 SELON LE DEGRE DE SATISFACTION VIS-A-VIS- DE L'ACTIVITE PLANTATIONS D'OLIVIERS PAR GOUVERNORAT.....	62
FIGURE 52 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES DE L'AF23 SELON LE DEGRE DE SATISFACTION VIS-VIS- DE L'ACTIVITE PLANTATIONS D'OLIVIERS PAR PAYSAGE.....	63
FIGURE 53 : DEGRE DE SATISFACTION DE LA POPULATION DES BENEFICIAIRES DE L'AF23 VIS-A-VIS DE LA COGESTION	63
FIGURE 54 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES DE L'AF23 SELON LE DEGRE DE SATISFACTION VIS-A-VIS DE L'ACTIVITE COGESTION PAR PAYSAGE	64



FIGURE 55 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES DE L'AF23 SELON LE DEGRE DE SATISFACTION VIS-A-VIS DU SUIVI ET DE L'ACCOMPAGNEMENT, PAR GOUVERNORAT	64
FIGURE 56 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES DE L'AF23 SELON LE DEGRE DE SATISFACTION VIS-A-VIS DU SUIVI ET DE L'ACCOMPAGNEMENT, PAR PAYSAGE POUR L'ACTIVITE PLANTATIONS OLEICOLES.....	65
FIGURE 57 : DEGRE DE SATISFACTION DES ANCIENNES BENEFICIAIRES DE L'ACTIVITE DE COGESTION VIS-A-VIS DU SUIVI ET DE L'ACCOMPAGNEMENT	65
FIGURE 58 : REPARTITION DES BENEFICIAIRES DE L'AF23 SELON LE DEGRE DE SATISFACTION VIS-A-VIS DU SUIVI ET DE L'ACCOMPAGNEMENT, PAR PAYSAGE POUR L'ACTIVITE PLANTATIONS OLEICOLES.....	66
FIGURE 59 : DEGRE DE SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES PLANTATIONS D'OLIVIERS EN AF23 VIS-VIS DES REVENUS POTENTIELS, PAR PAYSAGE.....	66
FIGURE 60 : DEGRE DE SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DE LA COGESTION EN AF23 VIS-A-VIS DES REVENUS POTENTIELS, PAR PAYSAGE.	67
FIGURE 61 : COMPARAISON DE LA SATISFACTION VIS-A-VIS DE L'ACTIVITE DU PROJET ENTRE LES DEUX ENQUETES AF23 ET AF24....	68
FIGURE 62 : COMPARAISON DE LA SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA MANIERE DONT L'ACTIVITE A ETE MENEES, ENTRE LES DEUX ENQUETES AF23 ET AF24.....	68
FIGURE 63 : COMPARAISON DE LA SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA QUALITE DE LA COMMUNICATION, ENTRE LES DEUX ENQUETES AF23 ET AF24	69
FIGURE 64 : COMPARAISON DE LA SATISFACTION VIS-A-VIS DES CONSEILS TECHNIQUES, ENTRE LES DEUX ENQUETES AF23 ET AF24.	70
FIGURE 65 : COMPARAISON DE LA SATISFACTION VIS-A-VIS DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT EVENTUELLES, ENTRE LES DEUX ENQUETES AF23 ET AF24.....	70
FIGURE 66 : COMPARAISON DE LA SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA CAPACITE DE MISE EN ŒUVRE POUR L'ANALYSE DES PROBLEMATIQUES ET LA PROPOSITION DES SOLUTIONS, ENTRE LES DEUX ENQUETES AF23 ET AF24.....	71
FIGURE 67 : COMPARAISON DE LA SATISFACTION VIS-A-VIS DE LA QUALITE DES AJOUTS EVENTUELS DU PROJET, ENTRE LES DEUX ENQUETES AF23 ET AF24.....	71
FIGURE 68 : COMPARAISON DE LA SATISFACTION VIS-A-VIS DES REVENUS COMMERCIAUX POTENTIELS DES ACTIVITES, ENTRE LES DEUX ENQUETES AF23 ET AF24.....	72



Liste des abréviations

AF23 :	Année fiscale 2023
AF24 :	Année fiscale 2024
BM :	Banque Mondiale
CTV :	Cellule Territoriale de Vulgarisation
DGF :	Direction Générale des Forêts
GDA :	Groupement de Développement Agricole
PGIP :	Projet de Gestion Intégrée des Paysages
TDR :	Termes des références
UGO :	Unité de Gestion par Objectif
UREP :	Unité Régionale



1. Cadre général du projet et objectifs de la mission

Le Projet de Gestion Intégrée des Paysages (PGIP), qui a pris la succession d'interventions menées par la Banque Mondiale (BM) visait une amélioration de la gestion des paysages et l'accès aux opportunités économiques pour des communautés ciblées dans les régions forestières du Nord-Ouest et du Centre-Ouest en Tunisie ainsi que les délégations de Séjenene et Ghzala à Bizerte. Il s'inscrit, ainsi, dans les deux plans quinquennaux (2016-2020 et 2021-2025) au niveau national.

Le Projet de Gestion intégrée des Paysages (PGIP), ayant pour objectif principal, l'amélioration de la gestion des paysages et l'accès aux opportunités économiques au profit des communautés ciblées dans les régions les moins développées en Tunisie, est financé par la Banque mondiale suite à un accord de partenariat avec le Gouvernement tunisien avec un prêt BIRD 8722-TN. Le PGIP a été approuvé le 15 mars 2017 et est entré en vigueur le 12 décembre 2017 ; sa date de clôture est prévue au 29 mars 2024.

Le PGIP a démarré le 12 Décembre 2017 et prendra fin le 29 Mars 2024, après deux restructurations, la première en mars 2020 et la deuxième en 2022, le montant total du prêt ramené à la réduction de 93,1 millions d'euros à 48,412 millions d'euros puis à 21,4 millions d'euros (équivalent de 23 millions de dollars américains).

Le projet comporte trois composantes opérationnelles :

Composante 1 : Fondements pour la gestion durable des ressources agricoles

Sous-composante 1.1 : Gestion de l'information et création de connaissances

Sous-composante 1.2 : Planification du développement territorial

Sous-composante 1.3: Renforcement des cadres institutionnels et juridiques

Composante 2 : Favoriser des investissements régionaux durables

Sous-composante 2.1 : Pratiques agricoles intelligentes et durables

Sous-composante 2.2 : Investissements complémentaires pour les infrastructures locales

Sous-composante 2.3 : Favoriser la croissance économique

Composante 3 : Gestion du projet et suivi-évaluation

Pour le suivi et la gestion du PGIP, une Unité de Gestion par Objectif « UGO » a été créée au sein du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche. Cette unité est chargée d'assurer la mise en œuvre des activités du projet PGIP, notamment la planification, la gestion financière, la passation des marchés et le suivi et évaluation des réalisations.

Le suivi des indicateurs de l'Objectif de Développement du Projet prévoit l'évaluation du degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais d'une enquête qui doit être conduite annuellement¹ et d'une façon indépendante. En 2021 et pour la première fois, l'UGO a entamé un processus concurrentiel qui lui a permis de sélectionner une spécialiste dans la conduite des enquêtes, selon les TdR non objectés par la banque, d'où une première enquête a eu lieu pour l'année AF23.

En continuation des travaux précédemment menés par ladite consultante, l'UGO procède à la réalisation d'une deuxième enquête qui vise l'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires des différentes activités et permettent le suivi des indicateurs d'évaluation de l'ensemble du projet de développement.

¹ L'année fiscale de la BM va du 1^{er} juillet de l'année civile précédente au 30 juin de l'année civile en cours.



La présente mission a été, ainsi, lancée pour estimer **le pourcentage des bénéficiaires ciblés dans les régions les moins développées se déclarant « satisfaits » ou plus** des différentes activités du projet (ventilés par genre et âge :15-35).

Cette mission s'est basée sur les tâches de collecte et d'analyse de données de qualité permettant de répondre aux objectifs spécifiques fixés par les TDR, à savoir :

- (i) Conduite de l'enquête sur terrain dans les communautés rurales des gouvernorats des régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest de la Tunisie, dont la partie nord occidentale du Gouvernorat de Bizerte (deux délégations Sejenane et Ghezala) ;
- (ii) Préparation d'une base de données nettoyée ;
- (iii) Faire le tri à plat des données.

Le présent rapport constitue le livrable de la deuxième phase avec une description des étapes de réalisation de l'enquête du terrain et l'analyse des résultats des données ; collectées, enregistrées et triées après l'étape « terrain ».

2. RAPPEL DE L'APPROCHE METHODOLOGIQUE : (PHASE 1)

Sur la base d'un répertoire de bénéficiaires, relatif à l'exercice AF24, préparé par l'UGO en étroite collaboration avec les huit UREP un premier échantillon aléatoire stratifié a été obtenu, reproduisant fidèlement les caractéristiques de la population mère.

Un deuxième échantillon a été préparé par la consultante sur la base de la liste des bénéficiaires enquêtés lors de la première enquête de satisfaction (AF23).

Pour les deux échantillons, le taux d'erreur a été minimisé par une stratification de la population en fonction des critères préalablement choisis (Paysage, genre et âge).

La taille totale de l'échantillon des bénéficiaires directs a été de 363 individus.

La méthode choisie pour la collecte de données est l'entrevue personnelle directe. Cette méthode d'administration de l'enquête présente l'avantage d'expliquer aux déclarants, les objectifs de l'enquête et pourquoi il convient qu'ils répondent aux questions.

Deux questionnaires étaient proposés par l'UGO du projet :

- i. un questionnaire simple destiné aux bénéficiaires directs répertorié durant l'AF24. Il contenait des questions fermées avec la possibilité de cocher dans une seule case, mais prévoyait des espaces pour l'insertion de commentaires libres (Annexe 2).
- ii. un autre questionnaire destiné à la population touchée par la première enquête au cours de l'AF23 permettant de mesurer l'évolution de l'avis de ces dernières (Annexe 3).

Le premier questionnaire, dédié aux bénéficiaires directs de l'AF24, était conçu via une application développée sur tablette dans l'objectif de faciliter l'enregistrement des données instantanément dans le serveur et le suivi de l'opération sur terrain.

Le deuxième questionnaire, destiné à des personnes touchées par la première enquête, est conçu de façon à évaluer l'évolution du comportement des ces bénéficiaires entre les deux périodes (AF23 et AF24). Les questions posées sont différentes du premier questionnaire puisque l'objectif est différent. Elles sont orientées vers l'évaluation des changements d'opinions des bénéficiaires en fonction de l'avancement du projet.

Les questions posées visent essentiellement :

- L'évaluation de la satisfaction du bénéficiaire vis-à-vis de l'activité après une période de temps depuis son installation ;
- L'évaluation du changement d'opinions envers les principaux facteurs en relation avec la satisfaction vis-à-vis de l'activité, à savoir le revenu dégagé ou potentiel, l'accompagnement et l'impact des changements climatiques (rareté de l'eau, climat sec, etc);

Les autres indicateurs, comme la communication et le suivi technique, sont jugés inutiles à réintégrer dans cette deuxième enquête puisqu'ils ont été jugés non satisfaisants lors de la première mission. Vers la fin du projet, est noté l'arrêt de communication et de suivi avec l'arrivée à fin des contrats des consultants juniors.

3. LA REALISATION DE L'ENQUETE

3.1. Phase de préparation

Après une première phase de préparation du plan de travail, validé par le comité en début du mois de février 2024, une étape de préparation de l'enquête a été lancée afin de garantir la réussite de la deuxième phase et l'accomplissement de l'objectif de l'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires.

Dans le but de garantir un bon démarrage de la présente enquête, la consultante a fait appel à son équipe d'enquêteurs, ayant déjà reçu une bonne formation avec l'expérience de terrain qu'on a découvert pendant la première enquête, pour rappeler le questionnaire et expliquer les objectifs de cette deuxième enquête.

Eu égard à la première enquête, la consultante a créé une maquette via l'application installée sur l'appareil mobile (tablette). Son interface graphique et son fonctionnement qui s'apparentent aux outils bureautiques usuels, ont été conçus pour faciliter le travail des chargés de cette deuxième enquête d'évaluation de la satisfaction. La mise en page du questionnaire s'adapte au modèle de l'appareil utilisé qui fonctionne en mode connecté.

Enfin, un planning a été réalisé en accord avec les responsables régionaux (UREP), les responsables des GDA et certaines personnes ressources, afin de garantir la présence d'un nombre suffisant de bénéficiaires sur le terrain : choisir la bonne période, le bon endroit, le mode d'entretien, etc, les plus adéquats et les plus préférés.

3.2. Phase de lancement de l'enquête

✓ Activités touchées

Suite à l'absence d'impact direct de certaines activités au profit des populations (plantations forestières, conduite de peuplement et correction des ravins) et l'arrivée à terme des contrats de certains bénéficiaires (Consultants et opérateurs économiques), cette deuxième enquête de satisfaction a été menée avec les bénéficiaires directs des quatre activités : (i). Plantations d'oliviers, (ii). Cogestion, (iii). Banquettes mécaniques et (iv). Citernes individuelles.

Encadré 1 : Rappel des activités

- iii. **Plantations d'oliviers** : consiste à faire bénéficier les agriculteurs du paysage d'un nombre de pieds d'oliviers selon la superficie disponible. Toute l'opération de plantation est accordée à un entrepreneur privé dit adjudicataire (clé en main).
- iv. **Cogestion** : consiste à la signature d'une première convention de cogestion des ressources forestières entre les GDA et la DGF et d'un contrat commercial d'alliances productives entre le GDA et un opérateur économique. Il est attendu que ces conventions faciliteront l'accès de la population locale aux ressources et aux marchés par le biais de ces deux types de convention. Le GDA organise l'activité et assure la commercialisation des produits forestiers collectés auprès de l'opérateur économique tout en garantissant un prix fixé au préalable par la convention signée entre les deux parties.
- v. **Banquettes mécaniques** : il s'agit de réaliser des travaux de terrassement visant simultanément la gestion des eaux de ruissellement sur les versants, le piégeage des terres érodées (bénéficiaires de la zone) ainsi que l'amélioration de la productivité de la terre. Ces travaux ont été effectués par un entrepreneur privé.

- vi. **Citernes individuelles** : action ponctuelle qui consiste à l'installation, au profit, de certaines familles, des citernes d'accumulation des eaux pluviales pour couvrir, en partie, leurs besoins.

✓ **Rappel des échantillons choisis**

La deuxième enquête de satisfaction, objet de cette mission, sera axée sur deux échantillons :

- Un échantillon de la population touchée par la première enquête de satisfaction afin de garantir la comparabilité entre deux périodes différentes et étudier l'évolution du comportement d'un même bénéficiaire le long du projet ;

Tableau 1 : Population touchée par la première enquête en AF23

	Hommes	Femmes	Total
Cogestion	112	129	241
Plantations d'oliviers	271	21	292
Citernes individuelles	9	3	12
Total	392	153	545

La taille de l'échantillon tiré sur cette liste est de 63 individus.

- Un échantillon des bénéficiaires enregistrés pour l'année AF24 qui n'ont pas été intégrés dans la première enquête, afin d'évaluer leur satisfaction et avoir une vision claire pour l'ensemble des zones touchées par le projet.

Tableau 2 : Population de l'AF24

	Hommes	Femmes	Total
Cogestion	426	485	911
Plantations d'oliviers	1055	62	1117
Citernes individuelles	3	0	3
Banquettes mécaniques	135	2	137
Total	1619	549	2168

La taille de l'échantillon tiré sur cette liste est de 300 individus.

✓ **Travail de terrain et problèmes rencontrés**

En respectant le planning préétabli, la consultante s'est déplacée avec son équipe en suivant un circuit allant du Nord-Est (Bizerte) vers le Nord-Ouest (Béja, Siliana et Kef) puis le Centre-Ouest (Kasserine, Sidi-Bouزيد et Kairouan).

L'enquête sur terrain a duré 10 jours. Une équipe de 4 enquêteurs a été affectée à cette activité. Elle a concerné les 11 délégations des 8 Gouvernorats concernés par le projet suivant l'ordre chronologique indiqué dans le tableau 3 suivant.

Tableau 3 : Itinéraire de réalisation de l'enquête par la consultante et son équipe

Gouvernorats	Délégations/zones enquêtées
Bizerte	Ghazela ; Sejnène
Béja	Nefza (Oued Maaden, Hchechna)
Siliana	Bargou (Ain Boussadia, Sodga)
Kef	Tajerouine (Garn Halfaia) ; Sakiet sidi Youssef (sidi Rabeh)
Kasserine	Sbeitla (Douleb)
Sidi bouzid	Jelma (zogmar)
Kairouan	Ain jelloula (Barroukech) ; Oueslatia (Ksar lamsa)
Jendouba	Ain Drahem



Au niveau de chaque zone d'intervention, l'équipe a tenu compte de la répartition des bénéficiaires, sur la base des indicateurs visés, soit le paysage, le genre et l'âge.

Le contact a été, essentiellement, face à face, sauf dans le cas où il a été difficile de rencontrer le bénéficiaire (occupé, malade, absent, etc.), l'équipe a procédé par des contacts téléphoniques renseignés auprès des personnes clés/ressources et les membres des Comités des GDA.

Les enquêtes ont été réalisées durant le mois de février 2024, selon le circuit décrit ci-haut (tableau 3). Le temps consacré à chaque entretien a été de 10 à 20 minutes (11 questions) selon la nature des activités.

La durée de l'enquête a parfois dépassé le temps prévu et a varié en fonction du lieu de rencontre avec le bénéficiaire.

Pressée par le temps alloué à la mission, l'équipe a travaillé en optimisant les conditions et le temps de travail via le recours à des personnes ressources choisies dans chaque zone d'étude qui nous facilitent la prise de contact entre les bénéficiaires et les membres de l'équipe chargés de l'enquête.

Concernant la cogestion, et afin de surmonter les difficultés rencontrées lors de la première enquête, à titre d'exemple l'impossibilité d'interviewer les personnes qui ne figurent pas sur la liste des adhérents ou ne sont pas intéressées par le projet, la consultante a sélectionné des membres qui ont bénéficié réellement des activités mentionnées dans la convention de cogestion.

Le processus dynamique de l'enquête bien que présentant un certain nombre d'avantages, s'accompagne de certaines limites qui lui sont propres.

Il s'agit des personnes interviewées au cours de l'enquête qui semblaient, à cause peut-être de leurs méconnaissances, avoir des difficultés à faire la part des choses entre ce que le projet peut offrir (une assistance technique..) et leur besoin (obtenir un crédit d'investissement agricole) qui parfois dépasse les possibilités du PGIP.

Pour pallier à ces limites, on a ajouté au questionnaire, préétabli, des espaces de commentaires pour offrir une possibilité de personnalisation aux répondants et ainsi comprendre les avis déclarés.

Après l'enquête de terrain, les données recueillies par questionnaire ont été dépouillées, analysées et mises en ordre afin de dégager des informations souhaitées sur le pas franchi par le projet en matière de satisfaction des bénéficiaires.

✓ **Etat de réalisation des enquêtes**

Le nombre des personnes enquêtées a avoisiné un total de 389, soit un taux dépassant les 100% pour un total prévu de 363 individus pour les quatre activités ; plantations d'oliviers, cogestion, citernes individuelles et banquettes mécaniques. Toutefois, ce nombre diffère selon la population concernée et de même selon les activités et les indicateurs proposés.

- L'état détaillé par chaque activité est présenté en fichier Excel, joint à ce rapport.
- L'état de réalisation par gouvernorat/paysage et par activité est détaillé ci-après selon la population visée ; les bénéficiaires touchés par la première enquête et les bénéficiaires répertoriés en AF24.

➤ **Récapitulatif pour le premier échantillon : les bénéficiaires touchés par la première enquête**

❖ **Par paysage**

Le tableau 4 suivant récapitule les taux de réalisation de l'enquête par paysage.

Tableau 4 : Récapitulatif des bénéficiaires enquêtés par gouvernorat/paysage

Gouvernorat	Paysage	Activités	Echantillon	Taux de réalisation par paysage
Beja	Tabbouba Oued El Msid	Cogestion	2	100%
		Plantation d'olivier	2	0%
Bizerte	Oued El malah	Plantation d'olivier	6	100%
	Choucha	Cogestion	4	75%
	Chitana	Cogestion	7	57%
Jendouba	Tabainia-Oued Ezzen	Cogestion	4	100%
Kairouan	Maarouf - Jbel Esserj	Plantation d'olivier	3	100%
	Maarouf - Jbel Esserj	Cogestion	3	100%
Kasserine	Douleb	Plantation d'olivier	8	38%
Le Kef	Garn Halfaya	Plantation d'olivier		
		Citernes individuelles		
		Cogestion	5	100%
	Sidi Rabeh	Plantation d'olivier	7	114%
		Citernes individuelles	1	0%
		Cogestion	3	100%
Sidi Bouzid	Selta Zoghmar	Plantation d'olivier	8	100%
Siliana	Ain Boussadia	Plantation d'olivier	1	100%
Total			64	Moyen : 85%

NB : le taux de réalisation reste tributaire de la disponibilité des personnes concernées : elles sont encore des membres des GDAs ou non ? ; elles ont les mêmes coordonnées ou non ? etc.

❖ **Par activité**

Le taux de réponse global pour l'activité de plantation est de 95%.

Tableau 5 : Récapitulatif de l'enquête relative à l'activité plantations d'oliviers

Echantillon		Plantations d'oliviers
Total échantillon	Hommes	32
	Femmes	2
	Total	34
Taux de réalisation	Hommes	91%
	Femmes	100%
	Taux moyen	95%

La majorité des enquêtés pour l'activité de plantations d'oliviers était des hommes et le taux de réponse moyen a été suffisant.

Pour la cogestion, le taux de réponse a été plus important pour les hommes qui sont toujours disponibles sur site. Toutefois, il était difficile de trouver les mêmes femmes surtout avec absence coordonnées (Généralement, dans les milieux ruraux, les numéros de téléphone des femmes ne sont pas divulgués).

Tableau 6 : Récapitulatif de l'enquête relative à l'activité Cogestion

Echantillon		Cogestion
Total échantillon	Hommes	13
	Femmes	15
	Total	28
Taux de réalisation	Hommes	100%
	Femmes	67%
	Taux moyen	84%

L'activité d'installation de citerne individuelle a concerné les 03 bénéficiaires dans le gouvernorat du Kef dont les travaux de construction ont été suspendus suite à la résiliation du contrat avec la société. Il ne s'agit pas d'une activité rémunératrice. Il s'agit plutôt d'une action ponctuelle qui vise la minimisation de l'impact de la désertification sur la vie des ménages dans la zone d'étude.

➤ **Récapitulatif pour le deuxième échantillon : les bénéficiaires répertoriés en janvier 2024**

❖ **Par paysage**

Tableau 7 : Répartition des bénéficiaires enquêtés par gouvernorat/paysage

Gouvernorat	Paysage	Activités	Echantillon	Total enquêté
Beja	Tabbouba Oued El Msid	Cogestion	7	8
Bizerte	Oued El malah	Plantation d'olivier	97	100
	Choucha	Cogestion	51	51
	Chitana	Cogestion	21	32
Jendouba	Tabainia-Oued Ezzen	Cogestion	5	6
Kairouan	Maarouf - Jbel Esserj	Plantation d'olivier	7	9
	Maarouf - Jbel Esserj	Cogestion	8	13
	Zaghdoud Jebel el Halfa	Plantation d'olivier	9	4
Kasserine	Douleb	Cogestion	2	2
Le Kef	Garn Halfaya	Banquettes mécaniques	12	18
		Citernes individuelles	3	3
	Sidi Rabeh	Banquettes mécaniques	7	7
		Citernes individuelles		
		Cogestion	4	14
Sidi Bouzid	Selta Zoghmar	Plantation d'olivier	41	50
Siliana	Ain Boussadia	Cogestion	27	25
Total			301	342

❖ Par activité

Le taux de réponse global pour l'ensembles des activités est de 134%, mais il diffère selon l'activité et le genre.

Tableau 8 : Récapitulatif de l'enquête relative à l'activité plantations d'oliviers

Echantillon		Plantations d'oliviers	Cogestion	Citernes individuelles	Banquettes mécaniques	Total
Total échantillon	Hommes	146	57	3	7	213
	Femmes	8	68	0	12	88
	Total	154	125	3	19	301
Taux de réalisation	Hommes	106%	126%	100%	208%	-
	Femmes	100%	116%		0%	-
	Taux moyen	103%	121%	100%	132%	-

Par genre, le taux de réalisation est variable selon l'activité :

- Pour la plantation d'oliviers, la majorité des enquêtés était des hommes. Le taux de réponse moyen pour l'activité plantation d'oliviers a été suffisant tant pour les hommes que les femmes (103%).
- Au niveau de l'activité cogestion, on a trouvé tant de femmes que des hommes, les deux sont concernés par l'activité de collecte et valorisation des ressources forestières, dans le cadre de la mise en œuvre des conventions.

❖ Par paysage

❖ Tableau 9 : Récapitulatif des bénéficiaires enquêtés par gouvernorat/paysage

Gouvernorat	Paysage	Echantillon	Taux de réalisation par paysage
Beja	Tabbouba Oued El Msid	7	114%
Bizerte	Oued El malah	97	103%
Bizerte	Choucha	51	100%
Bizerte	Chitana	21	152%
Jendouba	Tabainia-Oued Ezzen	5	120%
Kairouan	Maarouf - Jbel Esserj	15	140%
Kairouan	Zaghdoud Jebel el Halfa	9	44%
Kasserine	Douleb	2	100%
Le Kef	Garn Halfaya	14	150%
Le Kef	Sidi Rabeh	11	100%
Sidi Bouzid	Selta Zoghmar	41	122%
Siliana	Ain Boussadia	27	93%
Total/Moyen		300	112%

NB : un seul taux est faible, c'est celui du paysage Zaghdoud Jebel El Halfa, où l'activité est suspendue durant la dernière campagne pour l'un des GDA, le consultant junior a terminé sa mission et donc, il a été difficile de contacter les bénéficiaires, même à travers les personnes ressources et l'autorité locale (on ne dispose pas des coordonnées des bénéficiaires).

4. LES ÉLÉMENTS STATISTIQUES SAILLANT DE LA BASE DE DONNÉES ET DES PISTES ANALYTIQUES UTILISÉES

4.1. Structure de la base de données

Les données se présentent sous forme d'un tableau rectangulaire, dont les lignes correspondent à des individus ou unités statistiques et les colonnes à des variables appelées caractères ou caractéristiques.

Pour notre cas, les variables sont les questions posées de Q1 à Q11 et de C1 à C11 en plus des renseignements demandés sur l'enquête et les caractéristiques du projet comme le paysage, la délégation, le gouvernorat et l'activité concernée (voir Annexe 4).

- Q étant la question posée de 1 à 11 ;
- C étant le commentaire relatif à chaque question posée de C1 à C11.

Les lignes correspondent aux unités statistiques ou unités d'observation ou de mesure pour lesquelles des données sont recueillies ou dérivées. Ces données concernent le côté « résultat » du processus statistique. Ils devront être bien précisés lors de l'analyse de données.

L'unité statistique peut être distincte de l'unité de collecte : ainsi, on peut collecter une information sur l'unité statistique, par exemple « l'activité concernée (plantation d'oliviers, cogestion etc.) » en sélectionnant un échantillon de bénéficiaires de cette activité et en récupérant l'information cherchée sur ces bénéficiaires par paysage, lieu d'intervention et autres.

4.2. Les variables

Il existe 2 types de variables : Les variables qualitatives et les variables quantitatives.

Les variables utilisées dans notre analyse sont surtout des variables qualitatives :

Variables qualitatives	Modalité
Activité	• Plantations d'oliviers • Cogestion • Citernes individuelles • Plantations forestières • Banquette mécanique
Degré de satisfaction	• E : Très satisfait • D : Assez Satisfait • C : Moyennement • B : Peu satisfait • A : pas du tout satisfait
Genre	• Homme ; • Femme.

4.3. Pistes et outils d'analyse de données

L'analyse des données passe certainement par deux étapes :

❖ Le traitement des données d'enquête :

- Le codage et la saisie des données : déjà réalisé parallèlement à l'enquête, moyennant le questionnaire numérique conçu via une application développée sur tablette et permettant d'exporter la base de données sous forme d'un fichier Excel.
- Le contrôle de la qualité de l'administration des questionnaires et de la saisie des données : après une première vérification de la base de données avec l'équipe des enquêteurs, une deuxième vérification est prévue lors de l'analyse des données.
- La construction des variables d'analyse : à ce niveau, seront choisies les variables qui répondent aux objectifs visés tels que le taux de satisfaction par âge, par genre, par paysage, etc.
- Le traitement de la non-réponse, des valeurs manquantes et incohérentes (examen des questionnaires).
- Analyse comparée de logiciels d'analyse et de traitement statistiques : A ce niveau, nous avons choisi de mener une analyse moyennant les deux logiciels ; Excel et SPSS.

Cette première partie est presque accomplie dans la deuxième phase (voir les livrables relatifs à la deuxième phase de cette mission).

❖ Le choix des outils de statistiques descriptives et l'analyse de données

- La présentation des différentes catégories de variables (discrètes/continues, quantitatives/qualitatives, etc.) ;
- L'analyse tri à plat ;
- Les tris croisés ou l'analyse multivariée des données d'enquête.

5. Analyse des résultats de l'enquête avec la population de l'AF24

5.1. Analyse des fréquences

Les détails des résultats obtenus sont présentés en annexe 5.

L'enquête réalisée durant le mois de février 2024 a concerné un échantillon de 300 bénéficiaires répartis dans les huit gouvernorats (Les caractéristiques de cet échantillon figurent en annexe 1). D'après les résultats de l'enquête, 342 personnes ont été interrogées d'une manière aléatoire. Ce travail a été facilité par les responsables des GDA et les consultants juniors qui étaient responsables du suivi régional du PGIP, ce qui a permis un taux de réalisation de 114%.

5.1.1. Analyse par gouvernorat et délégation

Le tableau 10 classe les gouvernorats, selon la fréquence des personnes contactées, par ordre décroissant.

Tableau 10 : Classement des gouvernorats, selon la fréquence des personnes contactées, par ordre décroissant

Gouvernorat	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Bizerte	183	53,5	55,8
Sidi Bouzid	50	14,6	90,4
Kef	42	12,3	75,7
Kairouan	26	7,6	63,5
Siliana	25	7,3	97,7
Béja	8	2,3	2,3
Jendouba	6	1,8	99,4
Kasserine	2	,6	100,0
Total	342	100,0	

Source : Résultat de l'enquête de satisfaction, objet de la présente mission. février 2024

Les deux gouvernorats de « Bizerte » et « Sidi Bouzid » renferment environ la moitié des bénéficiaires contactés.

Le gouvernorat de Bizerte a connu un bon démarrage pour les deux principales activités ; « plantations d'oliviers » et « cogestion ». Celui du Sidi Bouzid présente un nombre très élevé des bénéficiaires de l'activité « plantations d'oliviers ».

Le gouvernorat du Kef vient en troisième position. Il a connu une résolution du problème du démarrage retardé de l'activité « cogestion » suite à une identification des bénéficiaires potentiels pour cette activité et l'accord conclu avec des opérateurs économiques dans le but d'assurer l'appui à la commercialisation des ressources forestières accordées aux GDAs dans le cadre des deux conventions de cogestion, signés à Sidi Rabah et à Garn Halfaya.

Le gouvernorat de Siliana, à son tour, a connu le démarrage de l'activité cogestion et sa réussite avec les deux GDA « Sodga bhirine » et « DJ Bargou ».

Le gouvernorat de Kairouan a connu la poursuite des deux activités « cogestion » et « plantation oléicole » alors que le gouvernorat de Kasserine n'a connu en 2023-2024, que le lancement de l'activité de cogestion par le GDA Douleb- Semmama avec un nombre limité de bénéficiaires pendant une durée très courte.

➤ Etat d'avancement des activités par délégation et paysage

Selon les deux tableaux 11 et 12 ci-dessous, nous avons eu une idée précise sur la répartition des enquêtés par délégation et par paysage.

La délégation de Ghezala du gouvernorat de Bizerte est classée en première place, suivie par Sejnene du même gouvernorat et Jelma dans le gouvernorat de Sidi Bouzid.

Tableau 11 : Classement des délégations, selon la fréquence des personnes contactées, par ordre décroissant

Délégations	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé	Gouvernorat
Ghzela	100	29,2	53,5	Bizerte
Sejnene	83	24,3	24,3	Bizerte
Jelma	50	14,6	84,2	Sidi Bouzid
Bargou	25	7,3	60,8	Siliana
Oueslatia	22	6,4	69,6	Kairouan
Tajerouine	21	6,1	90,4	Le Kef
Sakiet sidi yousef	21	6,1	96,5	Le Kef
Nefza	8	2,3	63,2	Béja
Ain Draham	6	1,8	98,8	Jendouba
Ain Jloula	4	1,2	100,0	Kairouan
Sbeitla	2	,6	97,1	Kasserine
Total	342	100,0		

Source : Résultat de l'enquête de satisfaction, objet de la présente mission. février 2024

S'agissant des paysages, les trois micro-zones Oued-Meleh et Choucha (gouvernorat de Bizerte) ainsi que Selta-zoghmar (gouvernorat de Sidi Bouzid) se classent au premier rang en termes de fréquence des bénéficiaires directs du projet.

Tableau 12 : Classement des paysages, selon la fréquence des personnes contactées, par ordre décroissant

Délégations	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé	Gouvernorats
Oued El Maleh	100	29,2	54,6	53,5
Choucha	51	14,9	24,8	24,3
Zoghmar	50	14,6	86,0	84,2
Chitana	32	9,4	9,6	9,4
Ain Boussaidia-Bhirine	25	7,3	62,1	60,8
Maarouf jebel esserj	22	6,4	71,0	69,6
Garn Halfaya	21	6,1	92,2	90,4
Sidi rabeh	21	6,1	96,4	96,5
Tabbouba Oued El Msid	8	2,3	64,5	63,2
Tbainia	6	1,8	99,7	98,8
Zaghdoud Jebel el halfa	4	1,2	100	100,0
Douleb-Semmama	2	0,6	97,9	97,1
Total	342	100		

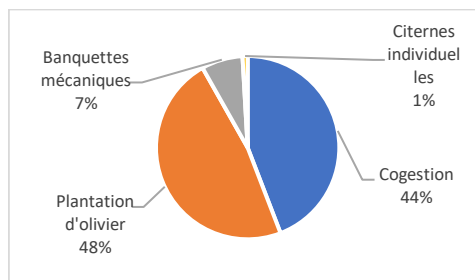
Source : Résultat de l'enquête de satisfaction, objet de la présente mission. Février 2024

5.1.2. Fréquence des individus enquêtés selon l'activité du bénéficiaire

Le tableau 13 suivant rappelle la fréquence des enquêtés selon l'activité du bénéficiaire.

Tableau 13 : Fréquence des bénéficiaires contactés par activité

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Cogestion	151	44,2	44,4
Plantation d'olivier	163	47,7	91,8
Banquettes mécaniques	25	7,3	99,1
Citernes individuelles	3	0,9	100,0
Total	342	100,0	



Source : Résultat de l'enquête de satisfaction, objet de la présente mission

L'oléiculture constitue une activité agricole essentielle et son développement socio-économique est important pour la Tunisie notamment dans les zones défavorisées afin d'améliorer les revenus et de freiner l'exode rural, en plus de son rôle de protection des sols. C'est pourquoi, elle reste la plus importante parmi les autres activités étudiées dans cette mission (48,7%). L'activité de cogestion à son tour ne manque pas d'importance (45,1%), elle constitue une bonne potentialité et presque la seule source de revenu pour la population forestière.

Les citernes individuelles sont limitées à un nombre réduit de bénéficiaires au niveau du paysage « Garn El Halfaya » du gouvernorat du Kef. Les travaux de construction de ces citernes ne sont pas achevés et le contrat entre le maître d'ouvrage et l'entrepreneur a déjà été résilié, cela affecte négativement la satisfaction des bénéficiaires.

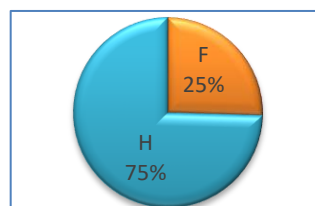
Enfin, bien qu'elles réduisent la surface agricole des petits agriculteurs et ralentissent la circulation des engins agricoles, la réalisation des ouvrages de banquettes mécaniques reste encore une technique sollicitée par les petits agriculteurs ce qui explique l'importance des bénéficiaires de cette activité.

5.1.3. Genre et âge

Pour mieux affiner notre analyse, nous avons envisagé de croiser certaines variables entre elles afin de vérifier si l'une ou l'autre a de l'influence sur le degré de satisfaction des bénéficiaires. C'est ainsi qu'en vérifiant si l'âge/genre du bénéficiaire a une influence sur son degré de satisfaction, nous avons constaté que les hommes contactés sont trois fois plus nombreux que les femmes. Cela revient essentiellement à la nature de la première activité, la plantation d'oliviers qui a concerné les propriétaires des exploitations, généralement, les pères de familles.

Tableau 14 : Fréquence des bénéficiaires contactés selon le genre

	Fréquence	Pourcentage
F	87	25
H	255	75
Total	342	100

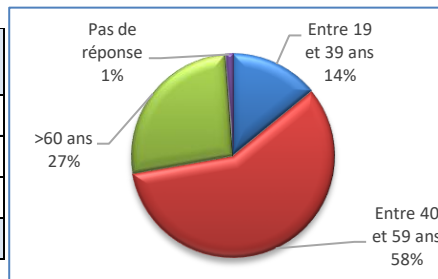


Source : Résultat de l'enquête de satisfaction, objet de la présente mission. février 2024

Pour la même raison que le côté genre, les plus contactés sont les pères de famille, propriétaires des exploitations agricoles, âgés de plus de 40 ans ou les femmes membres des GDA, pratiquant la collecte des produits forestiers.

Tableau 15 : Fréquence des bénéficiaires contactés par âge

	Fréquence	Pourcentage (%)	Cumul pourcentage
Entre 19 et 39 ans	47	13,7	13,7
Entre 40 et 59 ans	199	58,2	71,9
>60 ans	92	26,9	98,8
Total	342	100,0	



Source : Résultat de l'enquête de satisfaction, objet de la présente mission. Février 2024

5.2. Analyse univariée : Q1 à Q11

On propose ci-après l'analyse statistique univariée qui consiste à l'analyse des fréquences des réponses pour l'ensemble du projet.

✓ Satisfaction globale

Satisfaction par rapport à l'intervention du Projet indépendamment du type d'action

D'après les résultats du graphique 75% des personnes interrogées dans les régions ciblées par le PGIP sont plutôt « Assez satisfaits » ou plus sur la réalisation des interventions du projet.

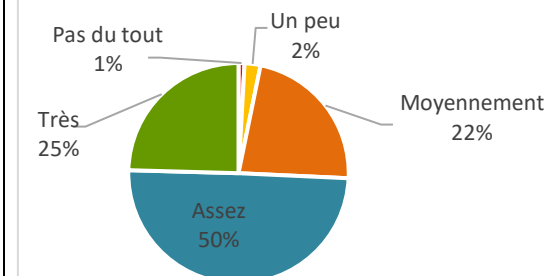


Figure 2 : Satisfaction globale vis-à-vis de l'activité du projet

Satisfaction par rapport à l'intervention du Projet indépendamment du type d'action ventilée par âge et genre

➤ Ventilés par genre

	Homme ou Femme	
	F	H
Assez	36,8%	54,1%
Moyennement	14,9%	25,1%
Pas du tout	0,0%	1,2%
Très satisfait	46,0%	17,3%
Un peu	2,3%	2,4%

Les hommes enquêtés sont, à moitié, assez satisfaits du projet. Les femmes ont un taux de satisfaction aussi supérieur au taux moyen suffisant. Elles sont plus satisfaites avec un taux global de 82% entre assez et très satisfaites contre 72% pour les hommes.

➤ Ventilés par classe d'âge

	>60 ans	Entre 19 et 39 ans	Entre 40 et 59 ans
Assez	52,2%	46,8%	49,7%
Moyennement	22,8%	14,9%	24,6%
Pas du tout	0,0%	0,0%	1,5%
Très satisfait	19,6%	34,0%	23,6%
Un peu	5,4%	4,3%	0,5%

Les bénéficiaires, toute catégorie d'âge confondue, sont en bonne partie, assez satisfaits du projet. Un taux global avoisinant les 75% (entre assez et très satisfaits) est obtenu pour tous les bénéficiaires, tandis que la tranche d'âge entre 19 et 39 ans présente un taux plus important pour la valeur très satisfait.

Satisfaction de la manière où les activités ont été conduites

Le graphique montre que 71% des bénéficiaires interrogés sont entre moyennement et assez satisfaits de la manière où les activités ont été conduites.

Le taux de ceux qui sont peu satisfaits s'élève à 13%, ce qui reste important par rapport à la satisfaction de l'activité choisie.

C'est en fait une dimension qui dépend de la qualité générale de l'intervention et la relation entre l'adjudicataire (l'entreprise) et le bénéficiaire et l'insatisfaction de ce dernier peut être notamment liée aux besoins non couverts et aux résultats obtenus à la fin du parcours.

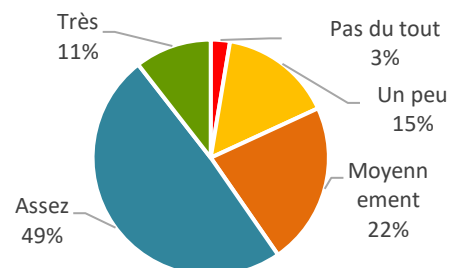


Figure 3 : Satisfaction globale vis-à-vis de la manière où les activités ont été conduites

Satisfaction de la qualité de la communication

Le graphique montre que la qualité de la communication a été moyennement à peu satisfaisante pour plus de 64% des bénéficiaires.

Le taux de satisfaction (assez à très satisfait) n'a pas dépassé les 28% du total des enquêtés.

Il a été, en fait, constaté lors de l'analyse des résultats de l'enquête que la question de la relation :

« Bénéficiaire-administration et Bénéficiaire-adjudicataire » ; (communication régulière, entretien approfondi à propos des actes de procédures que le GDA pose dans l'intérêt du bénéficiaire) se pose et peut laisser des frustrations chez des bénéficiaires qui à la fois cherchent le résultat positif du service qu'ils sont venus réaliser tout en s'attachant de l'importance à la manière dont il est rendu.

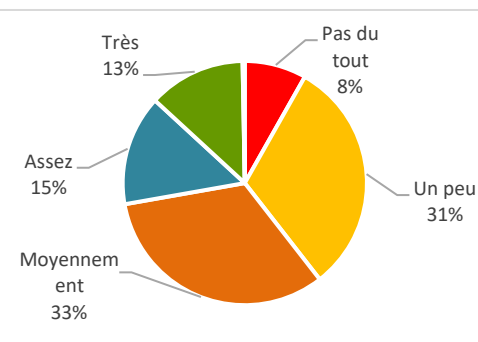


Figure 4 : Satisfaction globale vis-à-vis de la qualité de la communication

Satisfaction des conseils techniques qui ont été donnés

La plupart des bénéficiaires ont déclaré qu'ils sont peu satisfaits des conseils techniques donnés. Mais il faut noter que certaines activités ne demandent pas de conseils techniques ce qui peut expliquer, en partie, ce faible taux.

Cela est détaillé dans l'analyse multivariée.

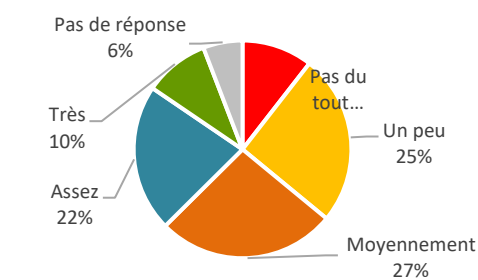


Figure 5 : Satisfaction globale vis-à-vis des conseils techniques

Satisfaction de la qualité des ajouts éventuels du projet

Le graphique ci-après met en évidence l'avis des bénéficiaires sur la qualité des ajouts éventuels du projet. 56% des personnes interrogées se sont déclarées peu à moyennement satisfaites sur ce volet.

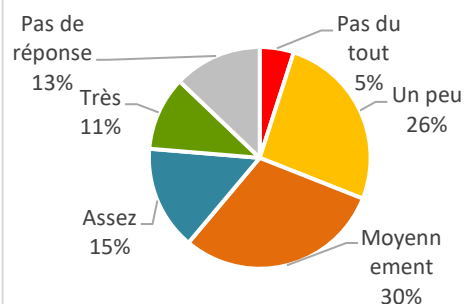


Figure 6 : Satisfaction vis-à-vis de la qualité des ajouts du projet

Satisfaction du suivi technique

Il ressort de ce graphique, qu'environ 40% des bénéficiaires enquêtés sont non ou peu satisfaits du suivi technique.

Ce taux est imputable d'une part à la nature de certaines activités qui ne nécessitent pas un suivi technique mais surtout à l'insuffisance des moyens mis à la disposition des techniciens et de l'équipe du projet.

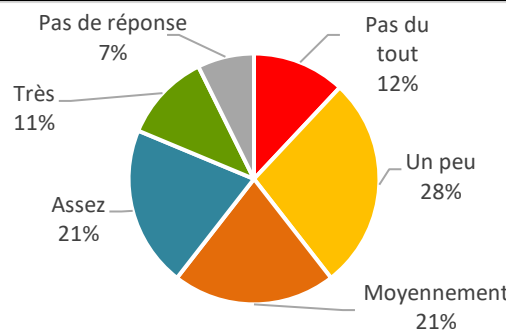


Figure 7 : Satisfaction vis-à-vis du suivi technique

Satisfaction des mesures d'accompagnement éventuelles

Les réponses relatives aux mesures d'accompagnement se situent entre moyennement satisfaits et un peu satisfaits (42%). Cela revient à une disparité entre les activités en termes de besoin d'accompagnement.

Mais un taux de 24% qui sont satisfaits reste un bon signe par rapport à la première enquête.

L'analyse multivariée peut nous fournir plus de détails.

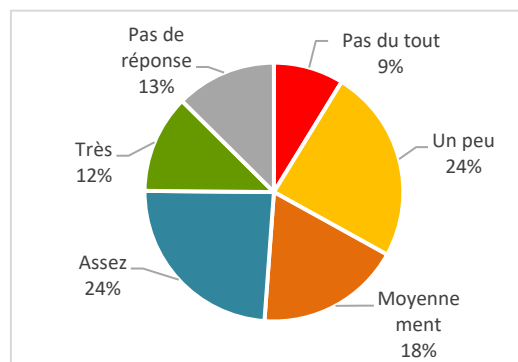


Figure 8 : Satisfaction vis-à-vis des mesures d'accompagnement éventuelles

Satisfaction des clauses des conventions qui régissent les activités du projet

La répartition des réponses à la question posée par rapport à l'information pour les éventuelles conventions qui régissent les activités du projet est comme suit :

	%
Oui	34,2
Non	37,1
Pas de réponse	28,7
Total	100

Le taux élevé de « non réponse » s'explique par le fait que seule l'activité de cogestion est menée par des conventions entre le GDA et la DGF.

L'analyse de la satisfaction de ceux qui connaissent les conventions, montre que presque la moitié des bénéficiaires ne sont pas du tout satisfaits des clauses de ces conventions.

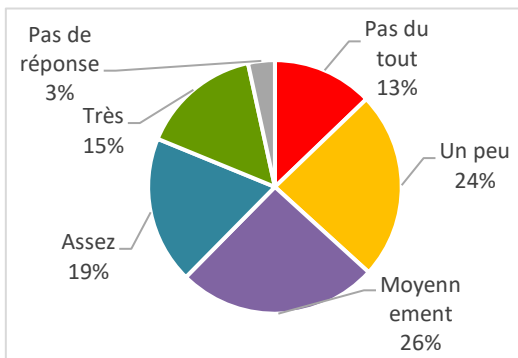


Figure 9 : Satisfaction vis-à-vis des clauses des conventions qui régissent les activités du projet (Taux par rapport à ceux qui ont répondu oui à la question 8)

Satisfaction de la capacité de mise en œuvre pour l'analyse des problématiques et la proposition des solutions

La répartition des bénéficiaires suivant leur appréciation envers l'analyse des problématiques ressort les résultats suivants :

- 33% des personnes interrogées se sont déclarées moyennement à très satisfaites.
- 24% des personnes enquêtées disent se sentir un peu de satisfaction ;
- 38% n'ont pas répondu à cette question, ce sont essentiellement les membres des GDAs qui n'ont pas eu des cas de problématiques vu la nature de l'activité menée directement par les GDAs, donc pas de relation directe avec les adhérents.

Une bonne partie des bénéficiaires trouvent que la capacité d'analyse des problèmes et de proposition des solutions n'est pas adaptée à l'importance du projet et la nature des activités.

Les réponses varient certainement en fonction de l'activité choisie.

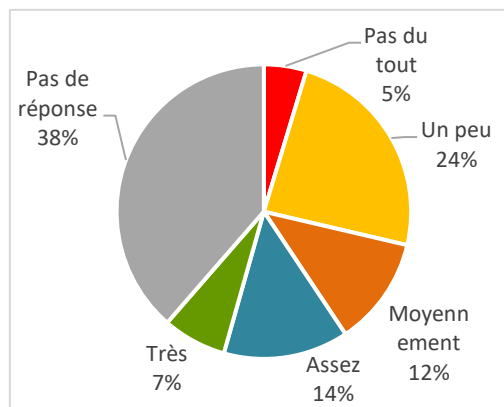


Figure 10 : Satisfaction vis-à-vis de la capacité mise en œuvre pour l'analyse des problématiques et la proposition des solutions

Satisfaction des revenus commerciaux de certaines activités

Le graphique montre clairement que plus que la moitié de personnes interrogées sont plutôt entre assez et très satisfaits, ceci pourra être expliqué, en partie, par l'importance de l'activité de plantations d'oliviers qui est encore à son démarrage donc le revenu n'est pas encore matérialisé, mais aussi les limites soulevées au niveau de l'activité de la cogestion (courte période, nombre de produit, etc.).

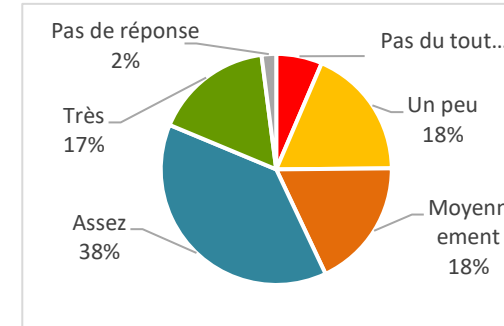


Figure 11 : Satisfaction vis-à-vis des revenus commerciaux de certaines activités

5.3. Analyse bivariée

Cette partie sera consacrée à l'analyse statistique des résultats de l'enquête selon un croisement entre deux variables comme la satisfaction du choix de l'activité par type d'activité ou par paysage.

5.3.1. Satisfaction selon le type d'activité

✓ Satisfaction vis-à-vis du choix de l'activité

66% des bénéficiaires enquêtés disent être assez satisfaits de leurs choix relatifs à la réalisation d'activité des plantations d'oliviers dans le cadre du projet PGIP contre un taux de 44% des personnes interrogées qui déclarent qu'elles sentent très satisfaites de l'activité de la cogestion.

Ces deux activités se sont bien appropriées et acceptées par la population locale puisque la plantation d'olivier reste une culture pratiquée, avec ses racines profondément ancrées dans l'histoire et la tradition locale. La collecte et la valorisation des produits forestiers est de même une

activité pratiquée par la population forestière depuis longtemps malgré un cadre juridique assez ferme et ne permet pas l'accès directs à ces produits.

Cependant, l'objectif de la cogestion est de susciter une participation plus entière, positive et bénéfique de la population à la gestion, à l'utilisation et à la protection ; cela peut se faire par une participation plus grande de la population aux travaux forestiers, par le développement des possibilités de revenu qu'offrent divers produits que peut fournir la forêt,

Avec des moyens financiers et budgétaires insuffisants, les travaux de construction des citernes individuelles ont été interrompus ce qui explique le taux élevé (100%) de la non satisfaction des bénéficiaires de cette composante (satisfaits de l'idée mais pas de la manière de réalisation).

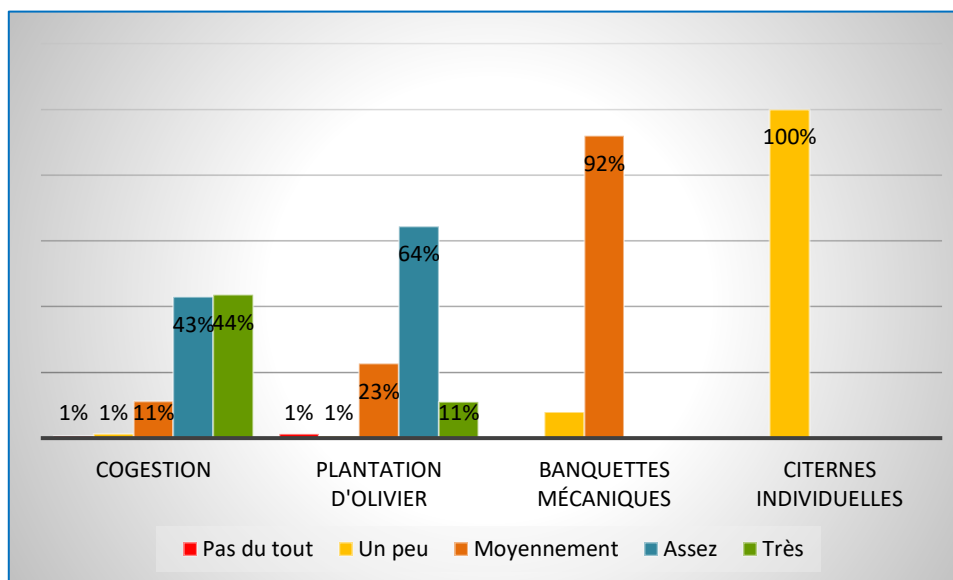


Figure 12 : Satisfaction vis-à-vis du choix de l'activité par type d'activité

✓ *Satisfaction vis-à-vis de la manière où les activités ont été conduites*

Le graphique 13, ci-dessous montre clairement que 80% des bénéficiaires interviewés se déclarent entre moyennement et assez satisfaits de la manière dont a été conduite les plantations d'oliviers.

Selon les aspects de la normalisation technique, certains des bénéficiaires de cette activité ont déclaré que les entreprises chargées manquent, parfois, des capacités techniques ou les moyens nécessaires pour réaliser des travaux de qualité.

En outre, certains bénéficiaires posent la question sur la durabilité de ces plantations face à des ressources en eau rares à très rares dans certaines zones, ou bien elles existent mais difficile à exploiter par leurs propres moyens. Cela devient de plus en plus criante puisque leurs parcelles souffrent d'un apport hydrique et d'une irrigation fréquente permettant de sauver la vie des arbres lors de la première période de croissance puis d'augmenter les rendements générés.

Pour l'activité de la cogestion, il y a presque 60% des bénéficiaires qui se déclarent assez satisfaits de la conduite de l'activité qui va permettre la gestion et l'organisation des différentes actions et tâches, ainsi que leur répartition entre les bénéficiaires, le GDA et l'opérateur économique.

Les bénéficiaires des citernes individuelles sont à 67% peu satisfaits de la manière dont l'entrepreneur a réalisé les travaux de construction.

Pour les banquettes mécaniques, 56% des bénéficiaires de cette activité déclarent que la manière adoptée est peu satisfaisante puisque la plupart des travaux ne répondent pas aux conditions et normes techniques.

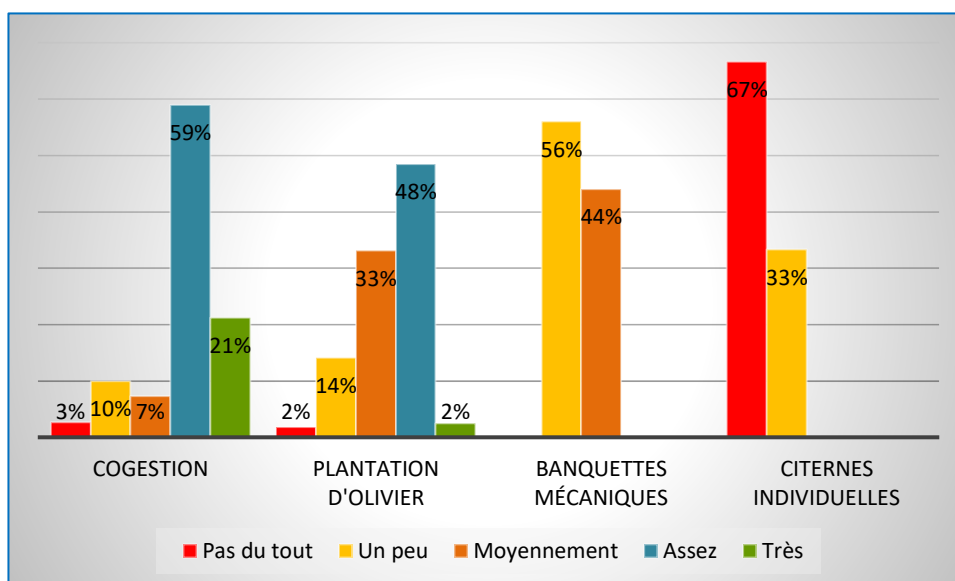


Figure 13 : Satisfaction vis-à-vis de la manière où les activités ont été conduites par type d'activité

✓ Satisfaction vis-à-vis de la qualité de la communication

La figure 14 montre que 48% des bénéficiaires interrogés indiquent qu'ils sont un peu satisfaits de la qualité de la communication suivie dans la réalisation des banquettes mécaniques tandis que tous les bénéficiaires des citernes individuelles ne sont pas tout à fait satisfaits de la stratégie de communication du PGIP.

Environ 33% des bénéficiaires (plantations d'oliviers et cogestion) affirment moyennement leur satisfaction de la qualité du plan de communication du PGIP.

Globalement, la majorité des répondants estiment que les outils de communication utilisés ne sont pas adéquats ainsi que l'inexistence d'un cadre de concertation aux niveaux national et régional permettant un dialogue entre les acteurs et une harmonisation des approches et des stratégies d'intervention

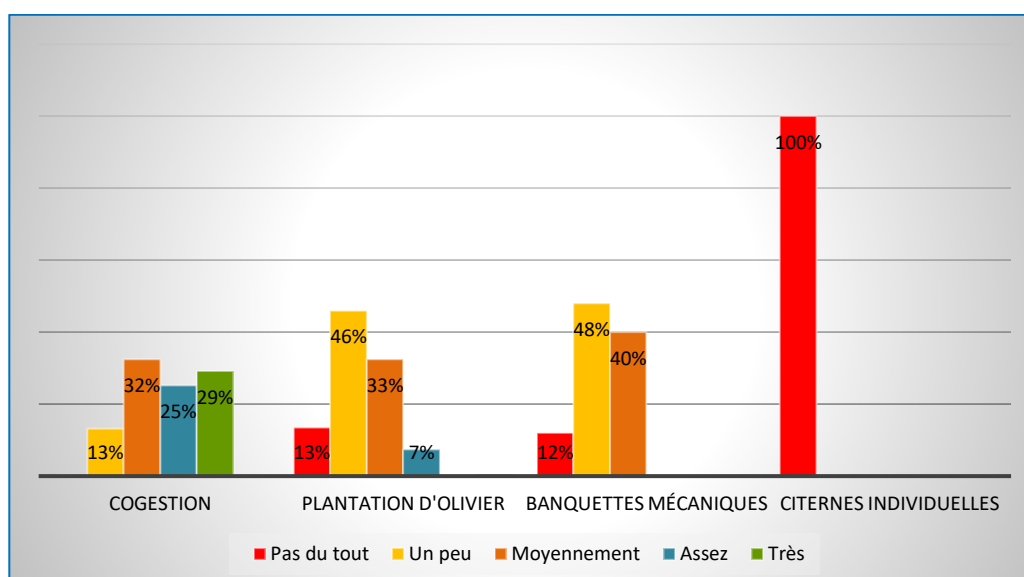


Figure 14 : Satisfaction vis-à-vis de la qualité de la communication par type d'activité

✓ *Satisfaction vis-à-vis des conseils techniques qui ont été donnés*

Selon ce graphique, environ un taux moyen de 22% des bénéficiaires enquêtés (toutes activités confondues) disent ne pas avoir apprécié l'accueil, 45% en moyen (toutes activités confondues) sont plutôt moyennement satisfaits de l'écoute et ont estimé avoir apprécié la clarté des explications reçues. Ceci indique qu'au-delà du contenu du conseil reçu, les bénéficiaires accordent en plus de l'importance à l'accueil et l'écoute qui sont des éléments ne relevant pas de la qualité technique mais du seul respect dont ils ont également besoin de la part du pourvoyeur du service.

Les plantations d'oliviers sont en fait, accordées à des entrepreneurs qui ont été responsable de la réalisation, clé en main, de toute l'action avec un suivi pendant 18 mois, avant leur réception par les bénéficiaires. Les agriculteurs n'étaient pas impliqués directement dans l'opération de plantation.

Bien que l'activité cogestion n'était pas bien renforcée par des actions de formation et de conseils techniques, faute de moyens, soit des GDA, soit des consultants juniors et techniciens de la zone d'étude, le graphique ci-dessous montre que 69% des bénéficiaires de cette activité se déclarent assez satisfaits ou plus.

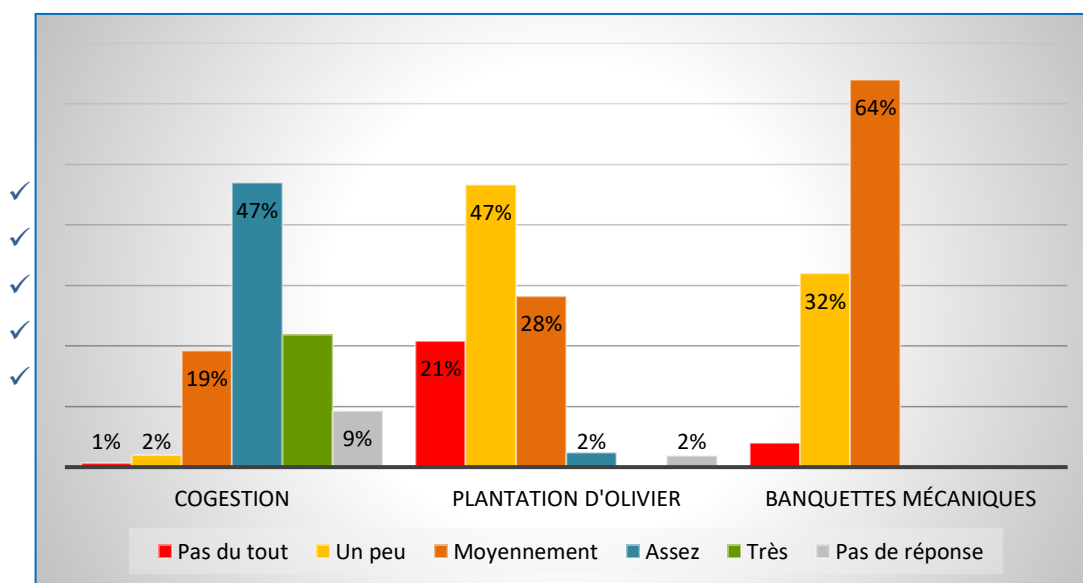


Figure 15 : Satisfaction vis-à-vis des conseils techniques qui ont été donnés par type d'activité

✓ *Satisfaction vis-à-vis de la qualité des Ajouts éventuels du projet*

Plus qu'un ajout éventuel, l'approche participative se place comme une condition de réussite des actions de développement. C'est pourquoi, certains des bénéficiaires (toutes activités confondues) affirment que l'ajout principal du PGIP s'affiche par l'amélioration de la cohésion sociale de la communauté en regroupant les bénéficiaires autour des enjeux communs.

Dans le même ordre d'idées, les avis des bénéficiaires concernant les plantations d'oliviers se sentent moyennement satisfaits, reviennent, en grande partie, au fait que les plantations sont encore jeunes et on ne peut pas estimer vraiment leur ajout. Aussi chez certains bénéficiaires, les superficies plantées sont faibles à très faibles et ne peuvent pas apporter des ajouts importants.

Les avis concernant la cogestion reviennent à plusieurs facteurs tels que la rareté des ressources, le retard dans le démarrage, la mauvaise relation avec les opérateurs, etc.

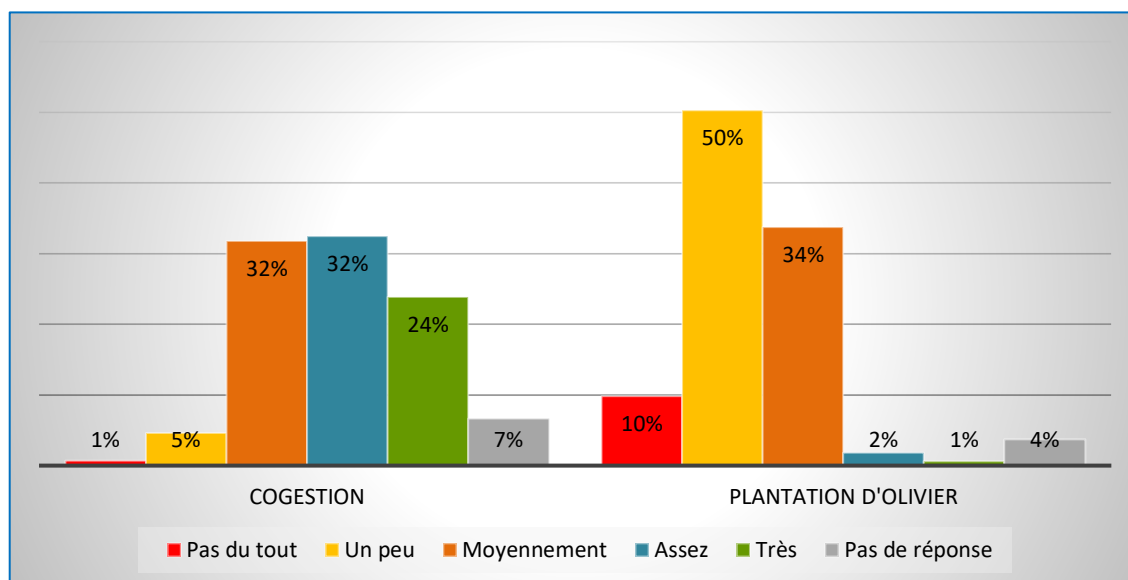


Figure 16 : : Satisfaction vis-à-vis de la qualité des Ajouts éventuels du projet par type d'activité

✓ *Satisfaction vis-à-vis du suivi technique et des mesures d'accompagnement*

Un système de conseil personnalisé n'a pas encore été instauré pour assurer un bon déroulement de la conduite d'un projet, cela nécessite des moyens logistiques et matériels adéquats et disponibilité des techniciens.

Le graphique montre un taux élevé de non satisfaction des bénéficiaires des plantations d'oliviers qui s'élève à 73% (entre pas du tout et peu satisfaits) alors que pour les banquettes mécaniques 80% des personnes interrogées ont répondu que les mesures d'accompagnement sont entre peu et moyennement satisfaisantes.

L'insuffisance des moyens mis à la disposition des techniciens et responsables du suivi du projet a constitué un facteur de blocage pour l'avancement de leur travail de suivi, de contrôle et d'accompagnement.

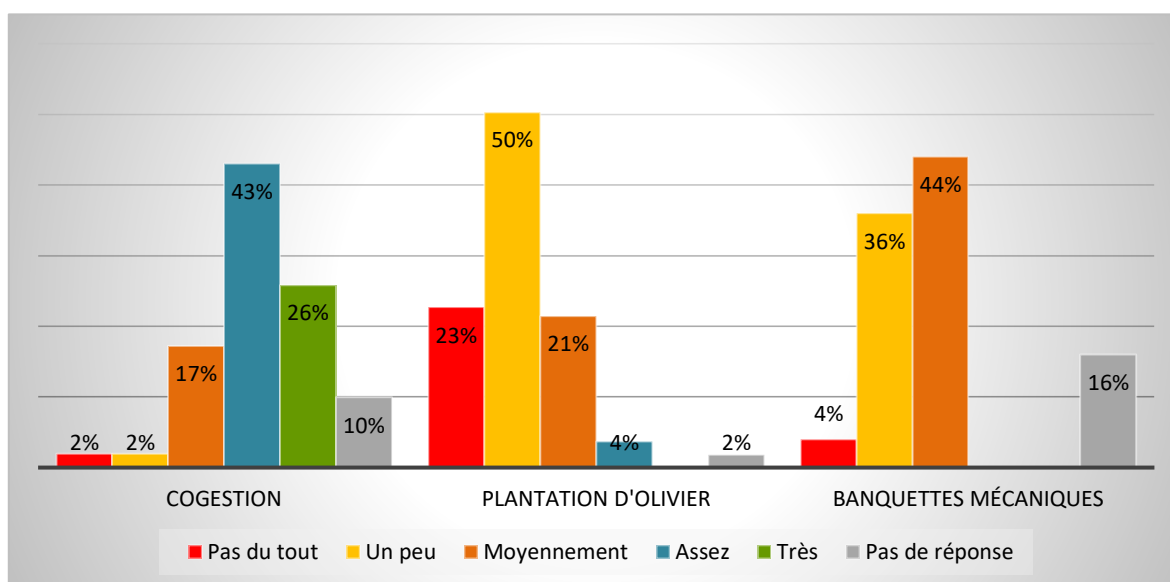


Figure 17 : Satisfaction vis-à-vis du suivi technique par type d'activité

✓ *Satisfaction vis-à-vis du suivi technique et des mesures d'accompagnement*

Les membres des GDAs ne manquent pas de difficultés surtout dans un contexte où les données disponibles ne sont pas toujours fiables et pertinentes. Ainsi, les bénéficiaires se sentent un relâchement par manque de moyens d'encadrement dont le but était la consolidation des acquis.

À ce relâchement s'ajoutent bien d'autres situations ayant porté entorse à la bonne gestion des composantes du PGIP après la fin de la mission des consultants juniors régionaux.

La composante « renforcement des capacités » n'a pas été accomplie et les responsables nationaux et régionaux n'ont pas bénéficié de moyens suffisants pour suivre le projet, chacun dans son domaine.

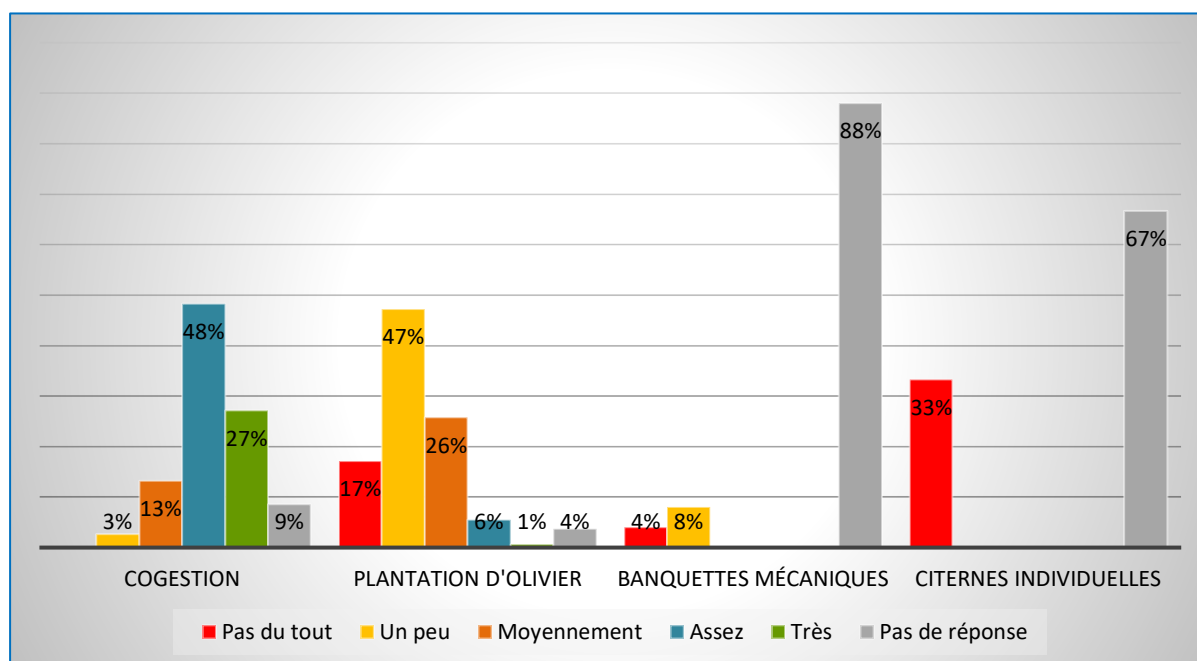


Figure 18 : Satisfaction vis-à-vis des mesures d'accompagnement par type d'activité

✓ *Satisfaction vis-à-vis des clauses des conventions qui régissent les activités du projet*

Les conventions concernent seulement l'activité de cogestion, à deux niveaux ; une convention entre les GDAs et la DGF et une autre avec l'opérateur économique.

Concernant les informations sur les clauses de convention transmises au niveau local, les responsables de GDA auraient dû programmer des réunions d'information pour expliquer et informer les bénéficiaires potentiels. Parmi les adhérents de GDA, certains estiment que les clauses de la convention ne sont pas claires.

34% des bénéficiaires de cette activité ont été informés de ces conventions, mais n'ont pas vraiment maîtrisé son contenu, ce explique, en partie, la non satisfaction de plus de 37% des membres des GDAs, de ses clauses (figure 20).

D'autres facteurs peuvent expliquer ces avis de non satisfaction, ils diffèrent d'un paysage à un autre comme il sera détaillé par paysage.

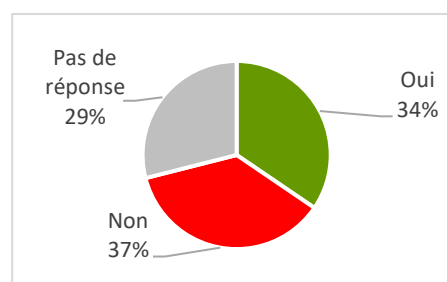


Figure 19 : Taux des bénéficiaires des conventions qui régissent l'activité de cogestion

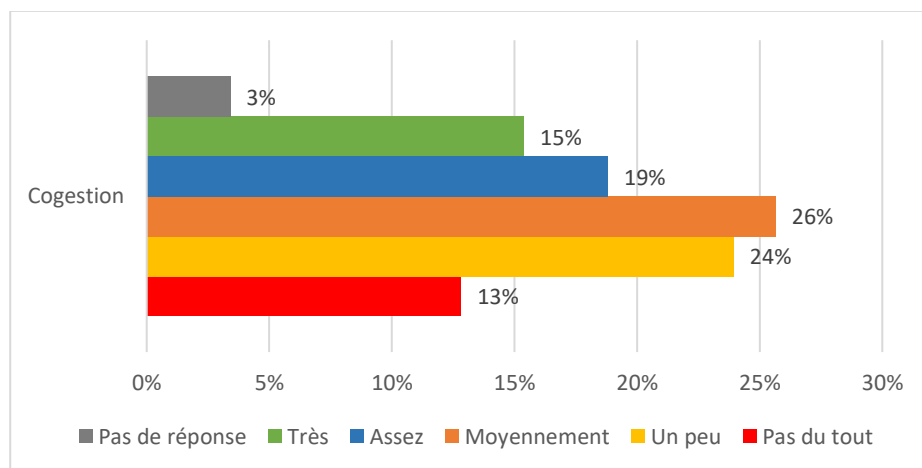


Figure 20 : Satisfaction vis-à-vis des clauses des conventions qui régissent les activités pour les adhérents informés des conventions

✓ **Satisfaction vis-à-vis de la capacité de mise en œuvre pour l'analyse des problématiques et la proposition des solutions**

La satisfaction quant à la capacité de l'analyse des problématiques et la proposition des solutions diffère d'une activité à une autre.

Pour la cogestion, la plupart des répondants sont moyennement à assez satisfaits alors que les bénéficiaires des plantations sont « peu satisfaits ». Le problème le plus soulevé reste l'irrigation et la rareté de l'eau dans la plupart des zones du projet, vient ensuite la relation avec les services forestiers dans certaines zones.

Des compétences efficaces de résolution de problèmes sont nécessaires dans presque tous les travaux, notamment dans le domaine agricole afin de développer efficacement des solutions. Dans ce cadre, le PGIP a souffert de manque de compétences que les agents de terrain possèdent pour effectuer ce travail.

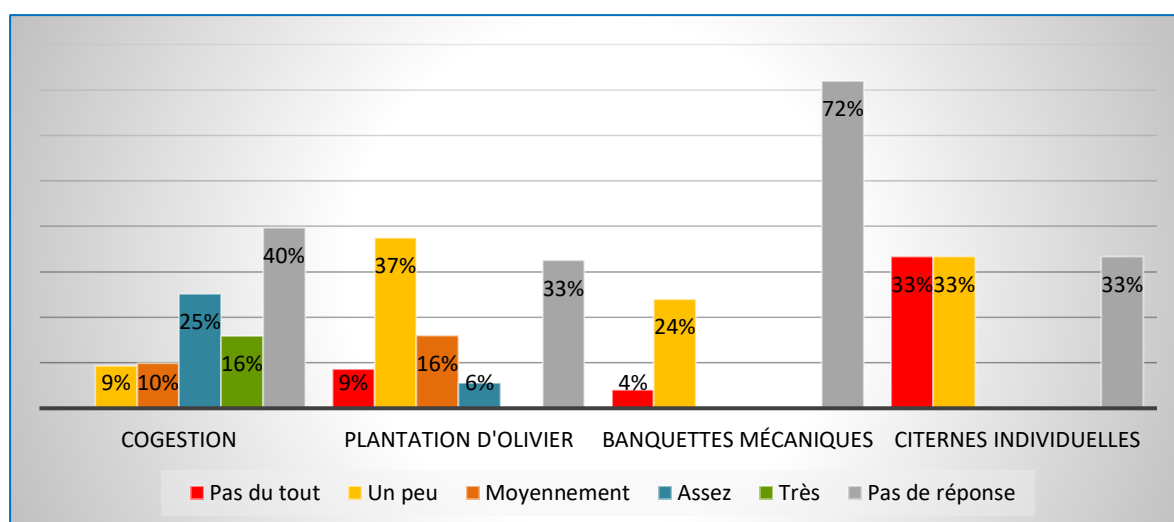


Figure 21 : Satisfaction vis-à-vis de la capacité de mise en œuvre pour l'analyse des problématique et la proposition des solutions par type d'activité

Le taux élevé des « non-réponses » s'explique par la difficulté de répondre à cette question par ignorance de détails en relation avec ce point.

✓ Satisfaction vis-à-vis des revenus commerciaux potentiels des activités

Les activités pourront engendrer des revenus sont seulement les plantations d'oliviers et la cogestion des ressources forestières qui permet aux paysans d'exploiter et de valoriser les ressources autorisées par les conventions conclues entre les GDAs et la DGF.

Le développement des activités ne peut être que la réalisation progressive d'un double potentiel : d'une part le potentiel que représente toute collectivité humaine et tous les individus qui la composent, d'autre part, celui que constitue le milieu physique dans lequel se trouve cette collectivité, un milieu qu'elle utilise pour assurer la réussite de ces activités et préparer celle des générations à venir notamment pour la composante des plantations d'oliviers.

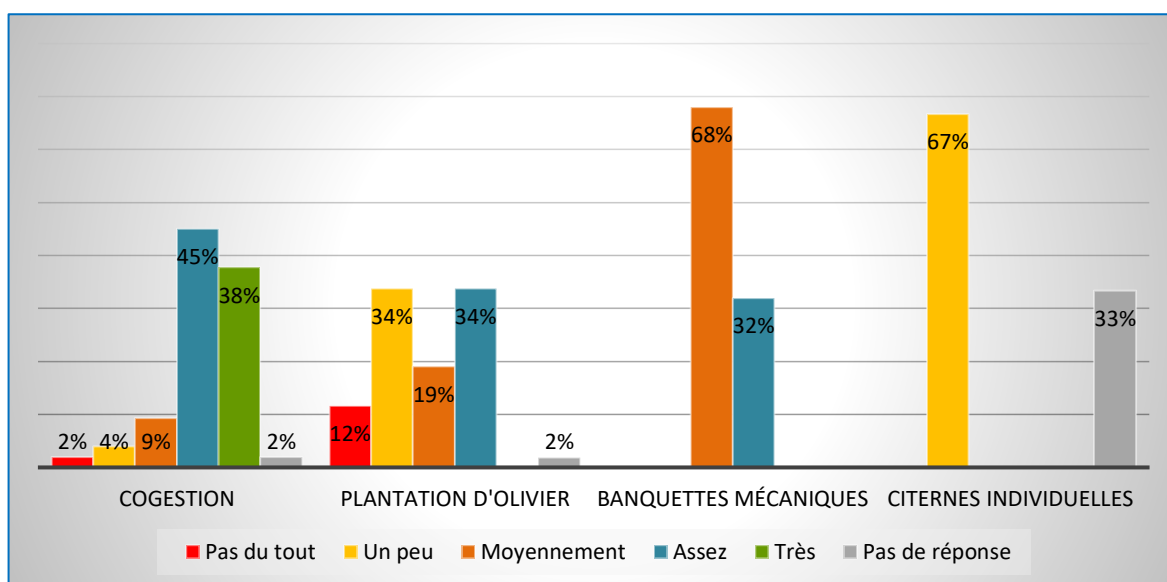


Figure 22 : Satisfaction vis-à-vis des revenus commerciaux potentiels des activités par type d'activité

5.3.2. Satisfaction selon le paysage concerné

Au total, 15 paysages étaient ciblés par le projet, mais 13 seulement ont été, finalement, intégrés. Les deux paysages qui ne sont pas pris en compte par cette étude restent :

- Paysage El Wassaya à Kasserine où seulement une activité de création de forage a été programmée, mais suite à la restructuration du projet, cette activité est suspendue.
- Paysage El Attatfa à Jendouba où une action de plantation oléicole été réalisée partiellement
- Paysage Belif-Cap Negro à Béja où uniquement des plantations forestières a été réalisé au début du projet qui est qui n'a rien avoir avec la population bénéficiaire du projet.

Les interventions du projet par paysage sont regroupées dans le tableau 16 ci-après.

Tableau 16 : Les interventions du projet par paysage

Gouvernorat	Paysage	Activité
Bèja	Belif-Cap Negro	Plantation Forestière
	Tabbouba Oued El Msid	Cogestion
		Plantation d'oliviers
Bizerte	Chitana	Cogestion
	Choucha	Cogestion
	Oued el malah	Plantation d'oliviers
Jandouba	Tabainia	Cogestion
Kairouan	Maarouf - Jbel Esserj	Cogestion
		Plantation d'oliviers
Kasserine	Zaghdoud Jebel el Halfa	Cogestion
	Douleb-Semmema	Plantation d'oliviers
		Cogestion
		Plantation Forestière
Le kef	Garn El Halfaya	Citernes Individuelles
		Cogestion
		Banquettes Mécaniques
		Plantation d'oliviers
	Sidi Rabeh	Citernes Individuelles
		Cogestion
		Banquettes Mécaniques
		Plantation d'oliviers
Sidi Bouzid	Selta Zoghmar	Plantation d'oliviers
Siliana	Ain Bousaadia	Plantation d'oliviers
		Cogestion

✓ **Satisfaction vis-à-vis du choix de l'activité**

Chacun des paysages fournit un premier résultat général, calculé au niveau de l'échantillon global et donc représentatif des sites visités. Pour faire ressortir les disparités locales entre l'ensemble des

bénéficiaires enquêtés, chaque section comporte également une analyse au niveau du paysage. Ces différentes analyses ont pour but de faciliter l'étude du niveau de satisfaction.

Pour plus de 3 paysages parmi 12 paysages concernés, les enquêtés ont déclaré qu'ils sont moyennement satisfaits des activités du projet dont ils ont bénéficié.

L'évaluation a démontré que les bénéficiaires sont plutôt assez satisfaits dans 07 paysages tandis que seulement dans trois paysages, les bénéficiaires se déclarent très satisfaits des activités menées dans par le PGIP.

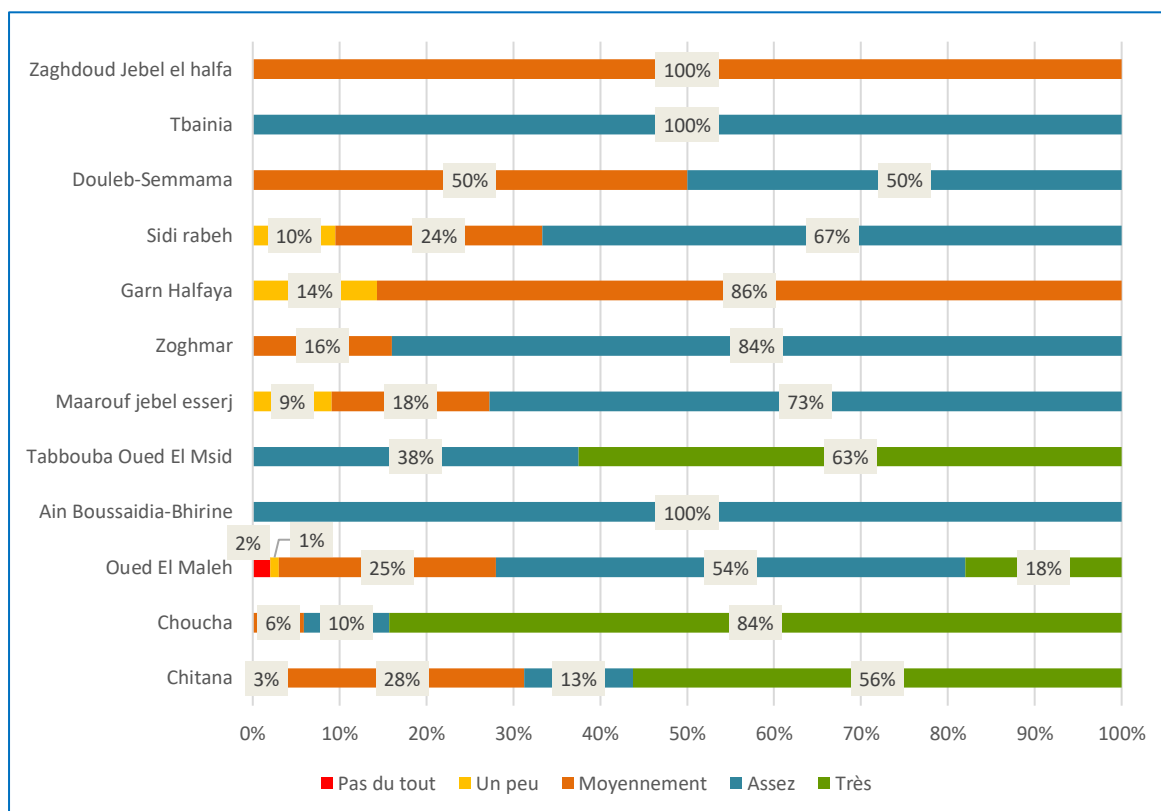


Figure 23 : Satisfaction vis-à-vis du choix de l'activité par paysage

✓ *Satisfaction vis-à-vis de la manière où les activités ont été conduites*

Malgré la durée relativement limitée des contrats avec les entreprises privées chargées des travaux effectués dans les paysages concernés, on constate que les notes de satisfaction concernant la manière où les activités ont été conduites sont très variables d'un paysage à un autre.

Notons que les déclarations se caractérisent par des taux assez satisfaits en raison de :

- carence des ressources,
- capacité institutionnelle des GDAs,
- moyens mis à disposition des agents de suivi pour la bonne conduite des activités.

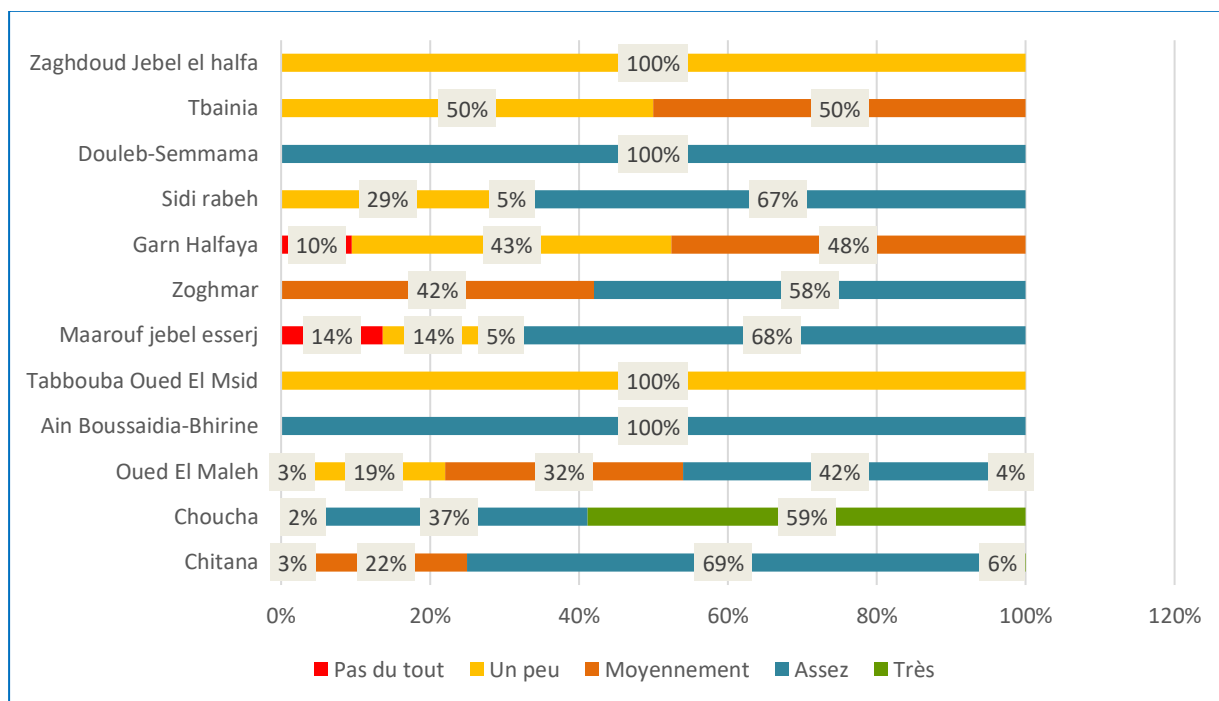


Figure 24 : Satisfaction vis-à-vis de la manière où les activités ont été conduites par paysage

✓ Satisfaction vis-à-vis de la qualité de la communication

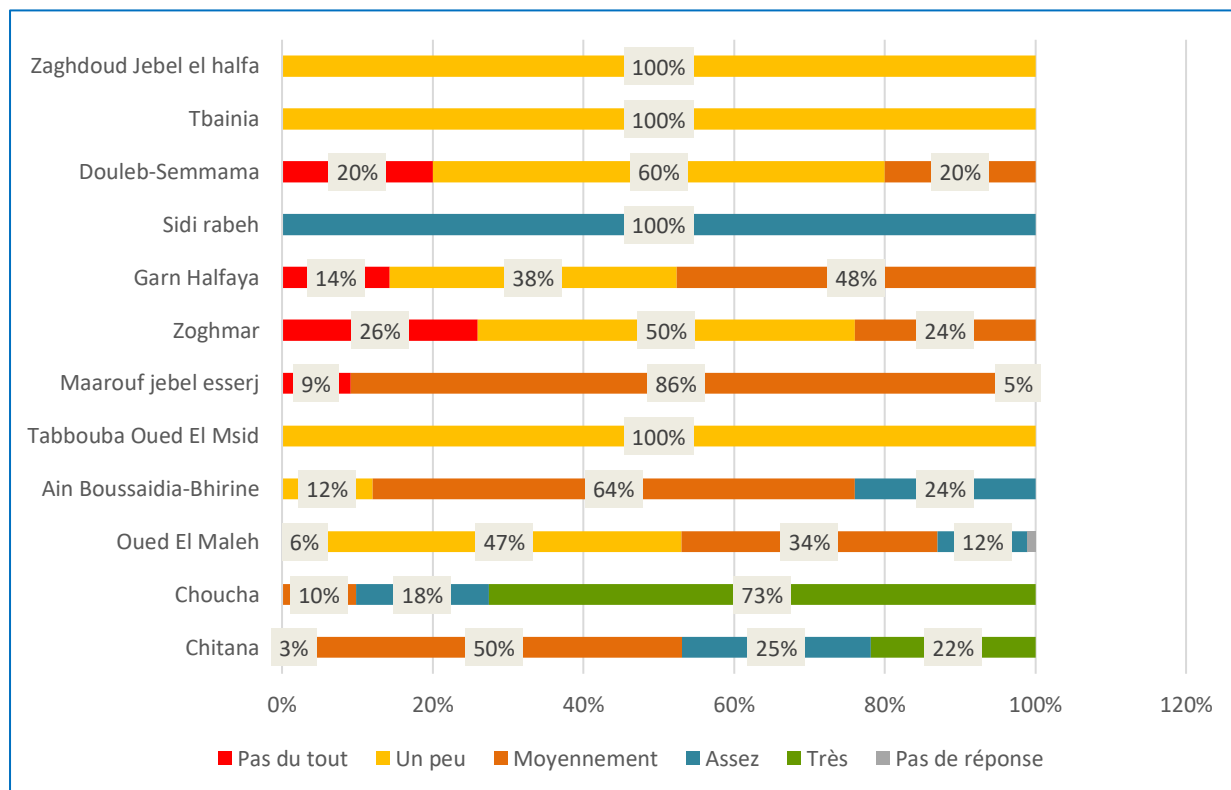


Figure 25 : Satisfaction vis-à-vis de la qualité de la communication

Les résultats obtenus de l'enquête ont en plus montré que la satisfaction varie du paysage à l'autre, on trouve, les bénéficiaires de 7 paysages (zaghdoud, Tbainia, douleb, Garn Halfaya, zogmar, taboubba et oued Maleh) sur 12, estiment que l'information ne circule pas bien et ils sont un peu

satisfaits de la qualité de la communication (absence des agents de terrain, l'information circule mal au niveau régional/local, moins de contacts directs avec les techniciens, les consultations/communications des documents des projets, manque de Protocoles de Communication Standardisés....).

Certains bénéficiaires affirment qu'une mauvaise communication ou des informations en retard peuvent conduire à des erreurs coûteuses alors que les bénéficiaires de 3 paysages sont moyennement satisfaits de la qualité de communication.

✓ *Satisfaction vis-à-vis des conseils techniques qui ont été donnés*

Il s'agit des compétences techniques essentielles afin de garantir la réussite des certaines activités menées dans le cadre du PGIP. Certes, le graphique 26, présente une variation importante sur les avis relatif à la satisfaction envers les conseils techniques donnés.

En moyenne, plus de 70% des bénéficiaires de 03 paysages (douleb, Garn Halfaya et jebel esserj) sont moyennement satisfaits des conseils techniques qui ont été donnés alors que qu'environ 27% en moyenne pour 05 paysages (zoghmar, douleb, Garn Halfaya, oued el Maleh, Maarouf) sont peu satisfaits. Cela revient, entre autres au manque de qualification des consultants/agents de terrain par rapport à la complexité du projet dans certaines zones, le manque des moyens nécessaires et l'annulation des actions d'assistance et de formation.

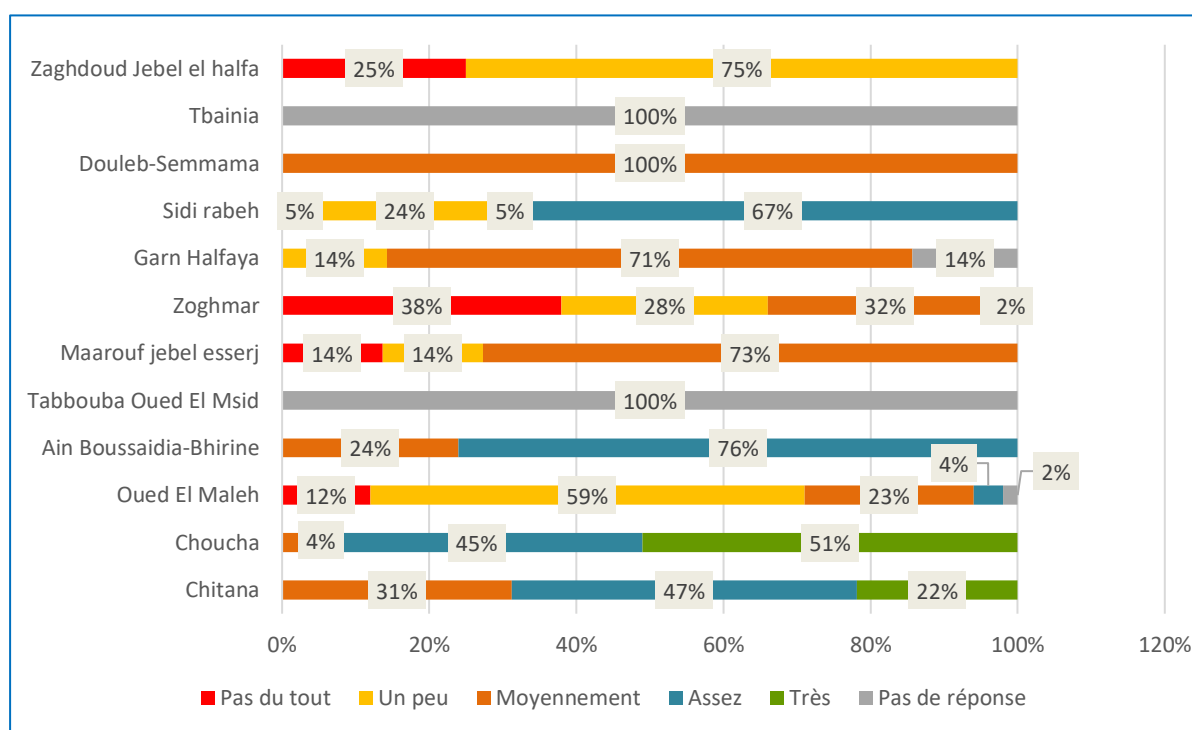


Figure 26 : Satisfaction vis-à-vis des conseils techniques qui ont été donnés

✓ *Satisfaction vis-à-vis de la qualité des Ajouts éventuels du projet*

La qualité des mesures envisagées et les ajouts éventuels durant le développement du processus du projet afin d'atteindre les objectifs fixés par le PGIP sont moins perçus par les interviewés de l'enquête puisqu'il ne s'agit pas d'un concept objectif (éventuels ajouts) mais d'un concept de l'ordre du sentiment (donc subjectif), propre aux individus.

Ainsi, dans 5 paysages (Sidi Rabeh, Maarouf/jebel Esserj, taboubba, Oued El Meleh et Chitana) 40 à 100% des bénéficiaires sont « moyennement satisfaits » de la qualité des Ajouts éventuels du projet, tandis que plus de 40% des bénéficiaires appartenant à 3 paysages (Douleb, Zoghmar, Oued El Meleh) sont peu satisfaits. Cela est imputable à plusieurs facteurs dont les carences des moyens nécessaires, les objectifs de résultats non bien définis, le manque de coordination entre les intervenants, la manière de contractualisation avec les opérateurs techniques et économiques, etc.

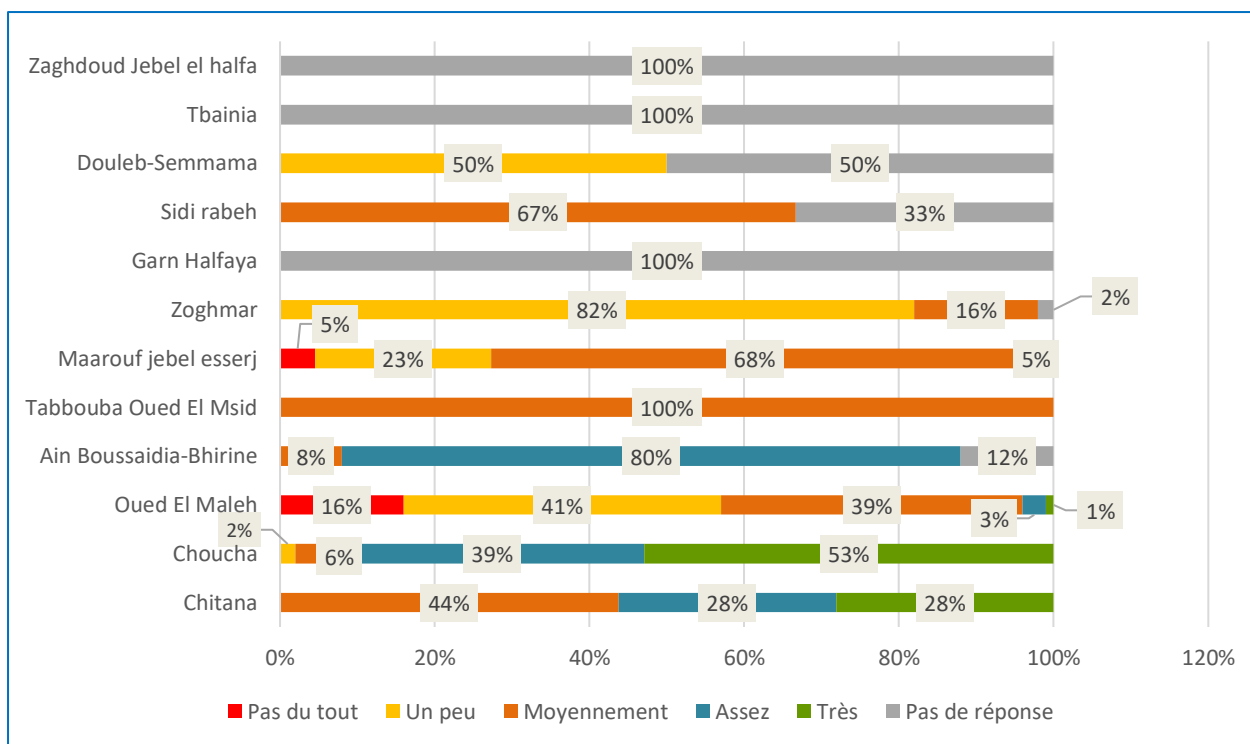


Figure 27 : Satisfaction vis-à-vis de la qualité des Ajouts éventuels du projet

✓ *Satisfaction vis-à-vis du suivi technique et mesures d'accompagnement*

Généralement, la majorité des bénéficiaires souffrent d'un manque considérable d'accompagnement. L'enquête révèle la prédominance des actions de réalisation physique au détriment des actions d'accompagnement.

A l'exception de deux paysages (chitana et choucha), Le moyen élevé des bénéficiaires varie entre peu satisfaits et assez satisfait, dans les différents paysages, expliquent bien la quasi-absence des services d'appui technique et d'accompagnement.

Les résultats suivants permettent d'évaluer le niveau de satisfaction des bénéficiaires :

- 100% des bénéficiaires de paysage Douleb-Semmen sont un peu à moyennement satisfaits de suivi technique et des mesures d'accompagnement ;
- 63 à 66% des bénéficiaires de paysage Ouled Meleh sont un peu satisfaits de suivi technique et des mesures d'accompagnement
- 32 à 50% des bénéficiaires de paysage Zoghmar estiment que le paysage ne dispose pas des mécanismes de suivi et d'accompagnement adéquats, donc pas du tout satisfaits.

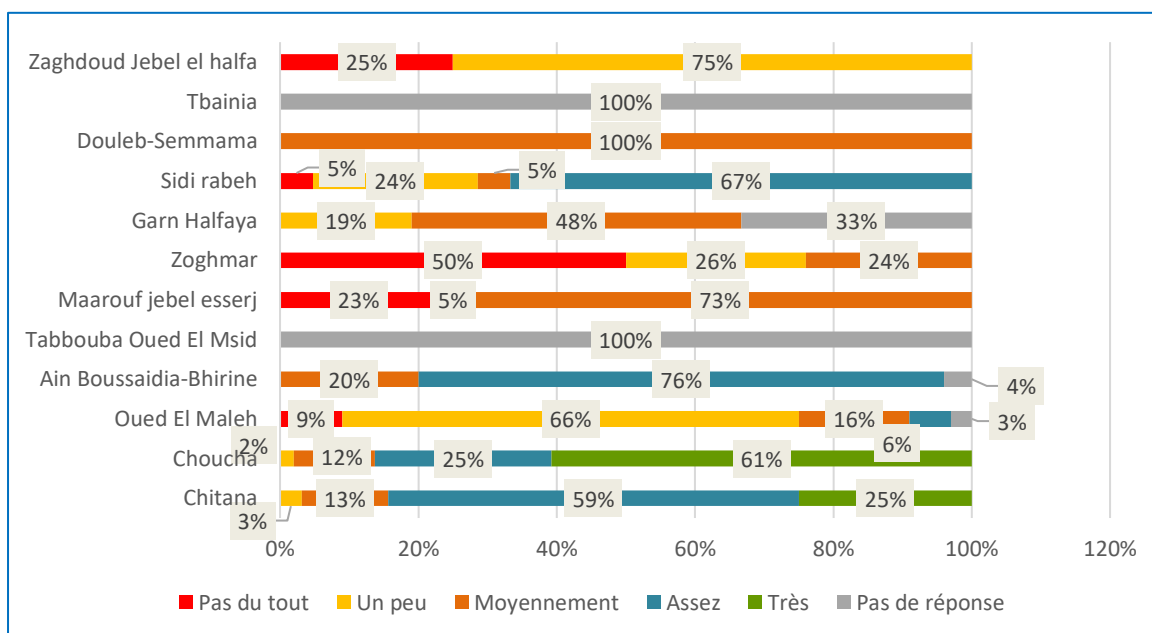


Figure 28 : Satisfaction vis-à-vis des mesures d'accompagnement éventuelles

On note une certaine légèreté exprimée par ces 04 paysages sur leur niveau de satisfaction qui s'affiche moyennement satisfait à l'instar de : Douleb-Semmen, Zoghamr, Maarouf-jebel Esserj, et Garn El Halfaya.

Les difficultés rencontrées et exprimées par la majorité des bénéficiaires se manifestent par le manque de moyens pour effectuer le suivi des programmes et la mise en place des mesures d'accompagnement pour atténuer les problèmes découlant principalement de la faiblesse des niveaux de revenus pour certaines activités.

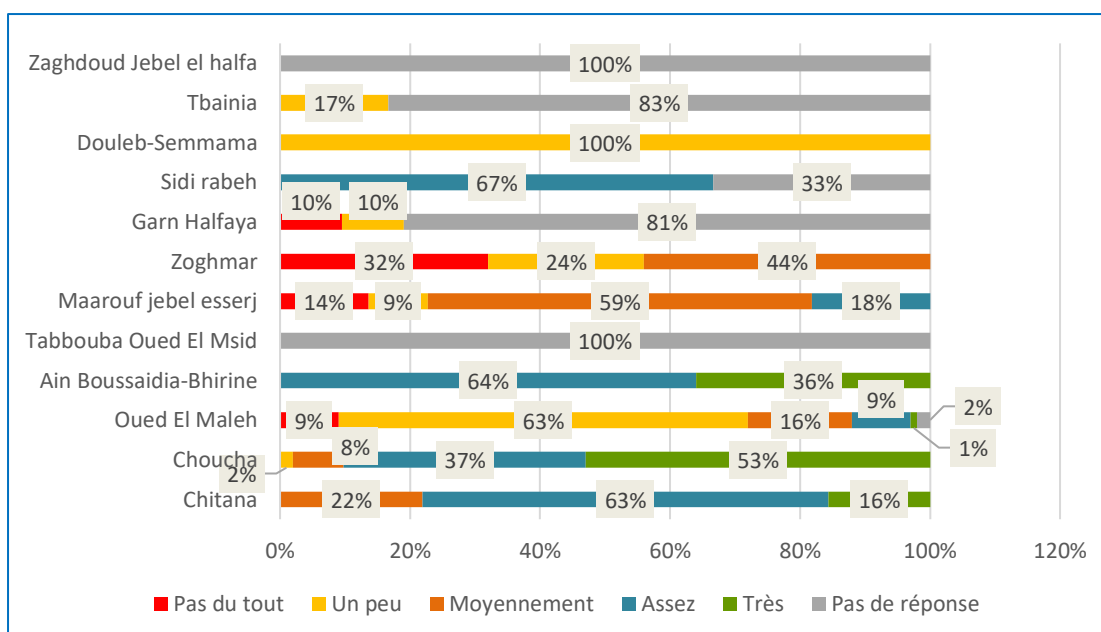


Figure 29 : Satisfaction vis-à-vis du suivi technique

✓ *Satisfaction vis-à-vis des clauses des conventions qui régissent les activités du projet*

A ce niveau, il est à noter que le processus de signature du contrat entre la DGF et les GDAs dans le cadre de cogestion a été réalisé convenablement, sauf pour certains GDA qui n'étaient pas prêts à signer les contrats au temps opportuns.

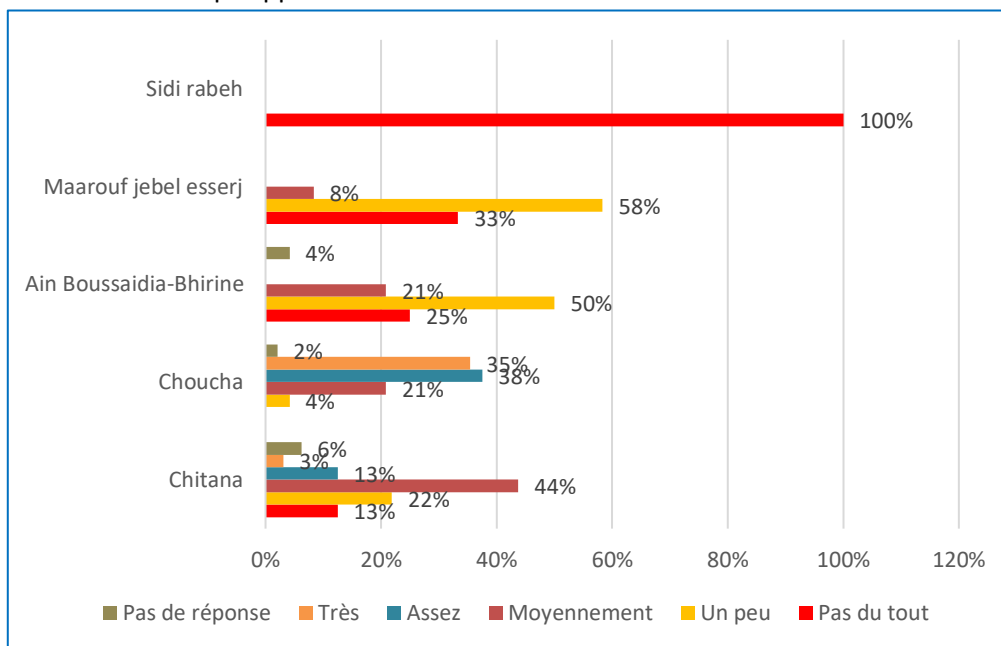


Figure 30 : Satisfaction vis-à-vis des clauses des conventions qui régissent les activités du projet

L'analyse des données de l'enquête a permis d'observer que les attentes et la satisfaction des bénéficiaires concernant les clauses de convention varient en fonction du niveau d'instruction et la qualité de communication assurée par les GDAs et/ou par les CTV et les autres intervenants.

En moyenne 42% des bénéficiaires dans 4 paysages (Ain boussadia, Maarouf Jbel esserj, chitana et Sidi Rabeh) ne sont pas satisfaits vis-à-vis des clauses des conventions qui régissent les activités du projet alors qu'environ 43% sont peu satisfaits pour les mêmes paysages (hors Sidi Rabeh) et 28% sont « moyennement satisfaits » pour les paysages : chitana, Choucha et Ain Boussadia. Pour les bénéficiaires qui ont déclaré « assez satisfaits » représentent un taux moyen de 25% du total des enquêtés dans les paysages : choucha et Chitana.

Ceux qui n'ont pas répondu sont, dans la plupart, ceux qui ignorent l'existence d'une convention ou n'ont en effet aucune idée sur l'ensemble de ces clauses du contrat. Ici, on parle, en plus de l'activité de cogestion, des conventions qui organisent les autres activités telles que celles réalisées avec les entrepreneurs responsables des plantations d'oliviers.

✓ *Satisfaction vis-à-vis des revenus commerciaux potentiels de certaines activités*

L'approche du PGIP, dans les paysages, a été de vouloir résoudre trop de problèmes à la fois et en même temps : activités génératrices de revenus, conservation des eaux et de sol, créer des sources d'eau, améliorer la pratique culturale, etc.

Les activités à caractère productif gérées par un groupe par le biais de GDA ayant une expérience de travail communautaire et bénéficiant d'un suivi technique régulier connaissent une prise en charge relativement satisfaisante. Le projet a assuré un cadre institutionnel se traduit par une signature de convention entre les GDAs et la DGF afin de faciliter l'accès de la population locale aux ressources forestières pour un objectif de valorisation des ressources naturelles et de générer de revenu

occasionnels et immédiat suite à des conditions fixées, au préalable, par des conventions avec les opérateurs économiques.

Enfin une activité de plantations d'oliviers qui assure des revenus individuels est plus motivante pour sa prise en charge. De façon générale, on constate que la prise en charge des activités par la population dépend du choix et de la façon de conduire le projet, de la formation, du suivi local et des bénéfices que l'individu tire de son travail ou de sa contribution.

La plantation d'oliviers consiste en l'installation des oliveraies au profit des propriétaires de terrains agricoles dans les zones du projet. Les oliviers de variété tunisienne n'entrent en production qu'après au moins trois années avec une période de croisière vers la huitième année.

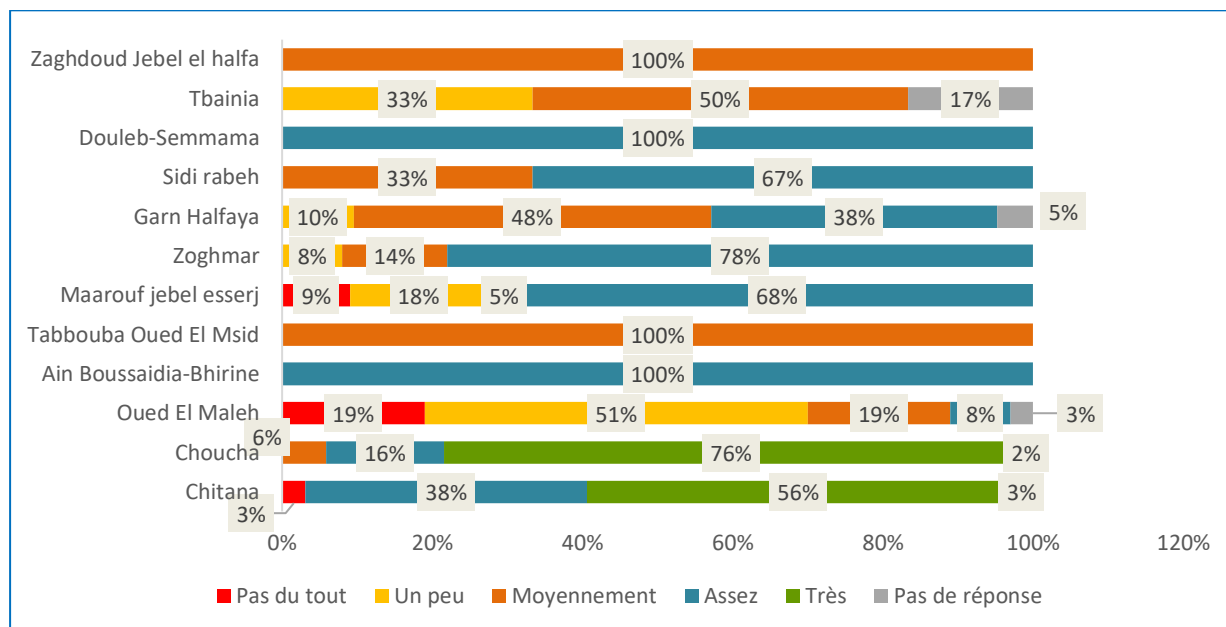


Figure 31 : Satisfaction vis-à-vis des revenus commerciaux potentiels des activités

De manière globale, un taux moyen de 82% des bénéficiaires interrogées dans 5 paysages sont assez satisfaits des revenus engendrés au niveau des exploitations concernées, à savoir : Ain Bousaadia, Maarouf Jebel Esserj, Zoghmar et Douleb..

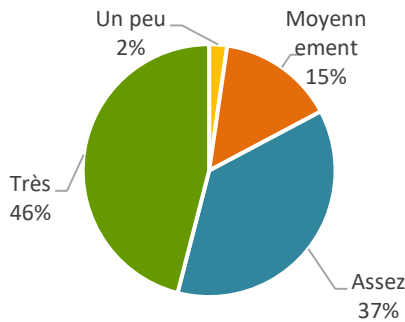
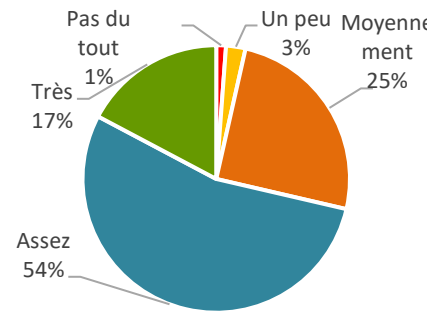
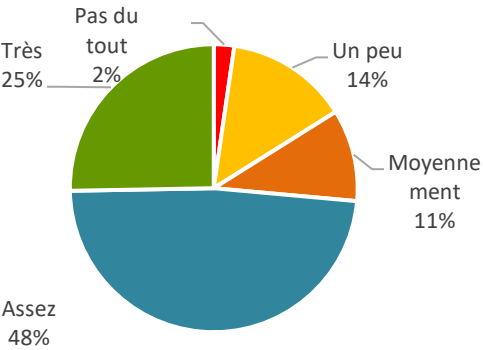
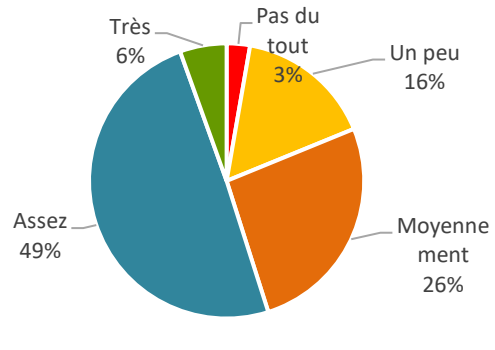
Les réponses variaient selon le type d'activité menée afin de situer tant le volume des biens acquis, que leurs origines (avant, pendant et après projet).

En moyenne 74,5% des bénéficiaires enquêtés dans 4 paysages, sont « moyennement satisfaits », Zaghdoud, Tbainia, Garn Halfaya et Tabbouba. Ces bénéficiaires disent que les bienfaits des interventions se mesurent également par l'acquisition des biens qu'ils se sont procurés grâce aux ressources monétaires engendrées par les activités initiées.

La non satisfaction vis-à-vis des revenus n'est pas assez significative avec un taux moyen de 40% des enquêtés qui sont peu satisfaits dans deux paysages seulement, Oued El Maleh et Tbainia et cela parce que les activités ne permettent pas malheureusement au groupe de faire œuvre utile en tirant des revenus pour le moment.

L'analyse selon d'autres variables pourra clarifier davantage le comportement des bénéficiaires.

5.3.3. Satisfaction selon le Genre

Satisfaction	Femme	Homme
<u>Satisfaction vis-à-vis du choix de l'activité</u> Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à répondre par « oui » à la question relative au choix des activités accordées par le projet sont très satisfait. Par contre 25% des hommes interrogés disent avoir eu une satisfaction modérée par rapport aux femmes		
Figure 32 : Satisfaction vis-à-vis du choix de l'activité selon le genre		
<u>Satisfaction vis-à-vis de la manière où les activités ont été conduites</u> Nous avons constaté que les hommes ont tendance à être moyennement à assez satisfaits que les femmes pour la conduite des activités du PGIP. La différence n'est pas nette mais ce sont les hommes qui viennent en tête.		
Figure 33 : Satisfaction vis-à-vis de la manière où les activités ont été conduites		

Satisfaction vis-à-vis de la qualité de la communication

55% des femmes interrogées disent avoir eu une meilleure communication (assez à très satisfaites) contre un taux de 18% pour les hommes.

Au contraire, 11% des hommes ne sont pas du tout satisfaits et 71% entre peu et moyennement satisfaits.

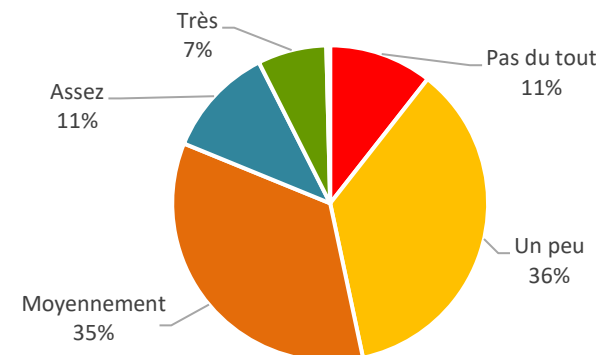
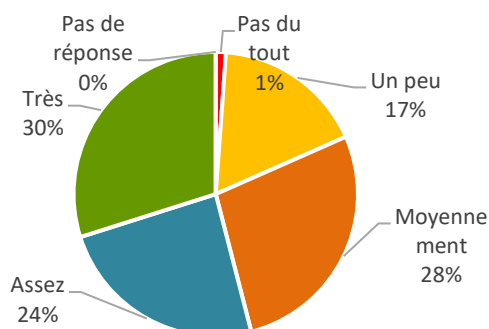


Figure 34 : Satisfaction vis-à-vis de communication

Satisfaction vis-à-vis de la qualité des Ajouts éventuels du projet

50% des femmes interrogées contre seulement 18% des hommes répondent par l'affirmative à la question de savoir si la qualité des ajouts éventuels a été utile. Le taux de satisfaction est faible mais les hommes surpassent les femmes.

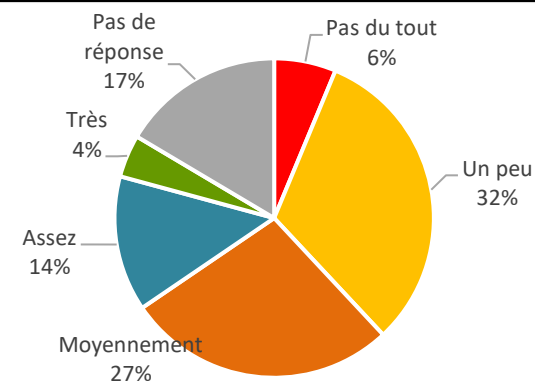
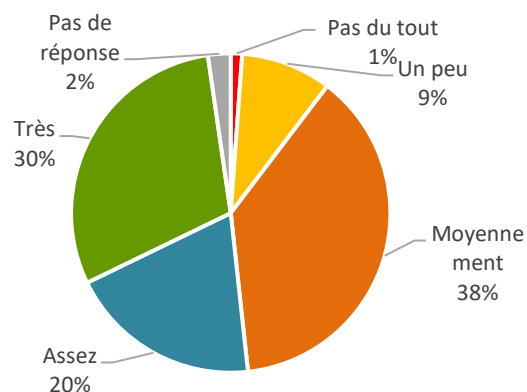


Figure 35 : Satisfaction vis-à-vis de la qualité des Ajouts éventuels du projet

Satisfaction vis-à-vis de la capacité de mise en œuvre pour l'analyse des problématiques et la proposition des solutions

En comparant les degrés de satisfaction par genre, on se rend compte que les femmes sont moyennement satisfaites (15% des satisfaits comparés à ceux qui ont répondu à la question) et qu'elle est plus faible (4%) pour les hommes.

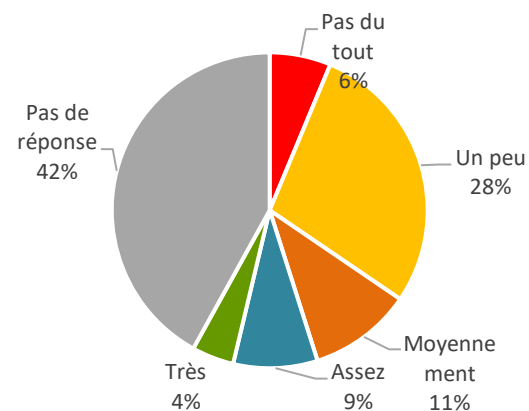
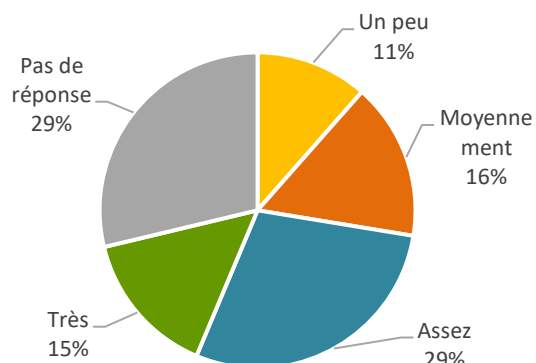


Figure 36 : Satisfaction vis-à-vis de la capacité de mise en œuvre pour l'analyse des problématiques et la proposition des solutions

Satisfaction vis-à-vis des revenus commerciaux potentiels de certaines activités

La figure montre que les femmes (44%) sont plus nombreuses à afficher plus de satisfaction que les hommes (7%). En effet, à la question de savoir si les activités du PGIP engendrent potentiellement des revenus commerciaux, c'est au total 43% des hommes interrogés qui répondent peu à moyennement contre seulement 20% des femmes.

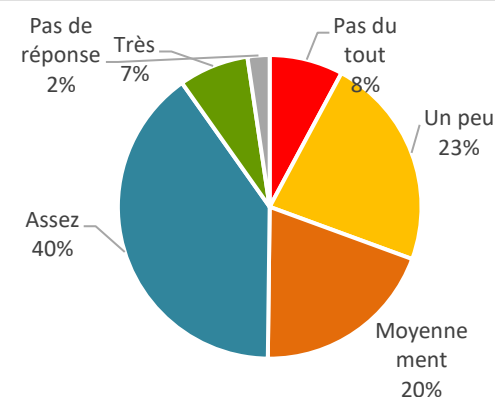
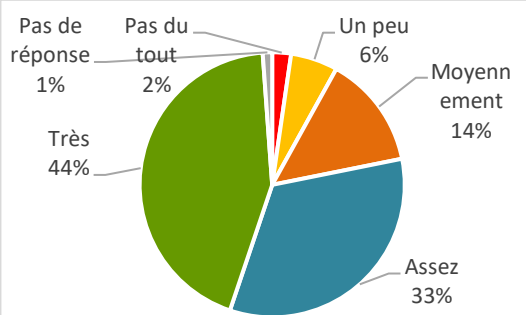
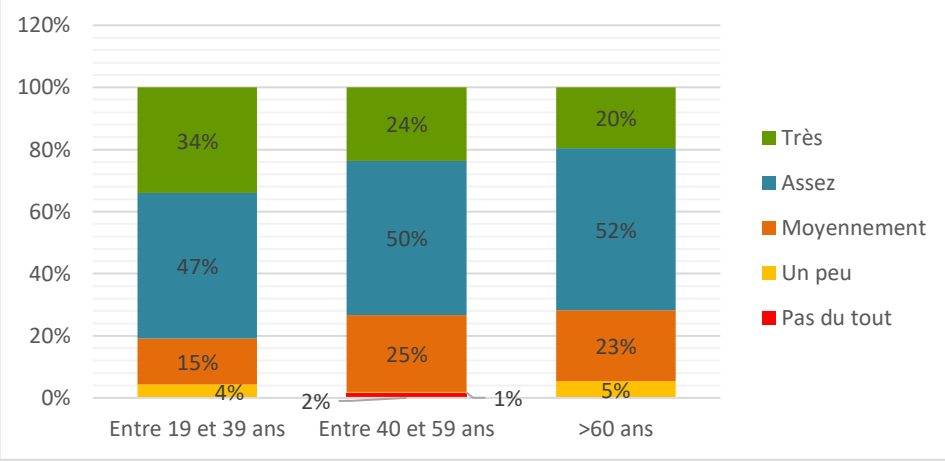
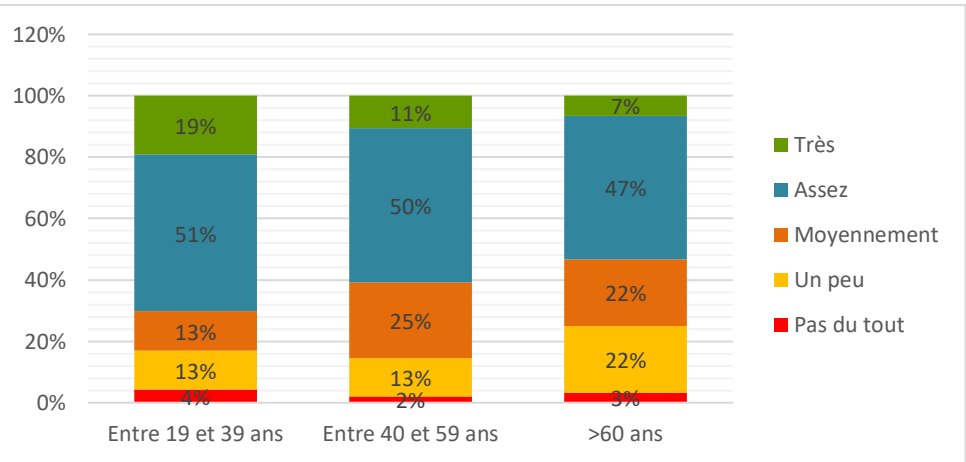


Figure 37 : Satisfaction vis-à-vis des revenus commerciaux potentiels de certaines activités

Satisfaction selon l'âge

Satisfaction	
<u>Satisfaction vis-à-vis du choix de l'activité</u> En faisant une comparaison par rapport à l'âge, il est visible un comportement semblable pour les trois catégories d'âge qui affichent une bonne satisfaction. Un taux variant de 72 à 80% des personnes interrogées répondent par « oui » à la question de savoir si le choix des activités est convenable (assez à très satisfaits). Les activités choisies sont bien appréciées par toutes les catégories d'âge.	 Figure 38 : Satisfaction vis-à-vis du choix de l'activité
<u>Satisfaction vis-à-vis de la manière où les activités ont été conduites</u> En analysant le degré de satisfaction par rapport à la variable « âge », il se remarque que les personnes de la tranche d'âge inférieure ou égale à 40 ans sont les plus satisfaites (70% entre assez et très) par rapport aux autres tranches.	 Figure 39 : Satisfaction vis-à-vis de la manière où les activités ont été conduites

Satisfaction vis-à-vis de la qualité de la communication

Au niveau des tranches d'âges, toutes les catégories d'âge disent avoir eu une satisfaction moyenne à faible vis-à-vis de la qualité de la communication.

Le taux varie de 57% pour les interrogées ayant un âge inférieur à 40 ans à 71% pour les interrogées ayant un âge supérieur à 60 ans.

Les jeunes se sont montrés un peu plus satisfaits avec un taux de 36% se sont déclarés assez à très satisfaits de la communication.

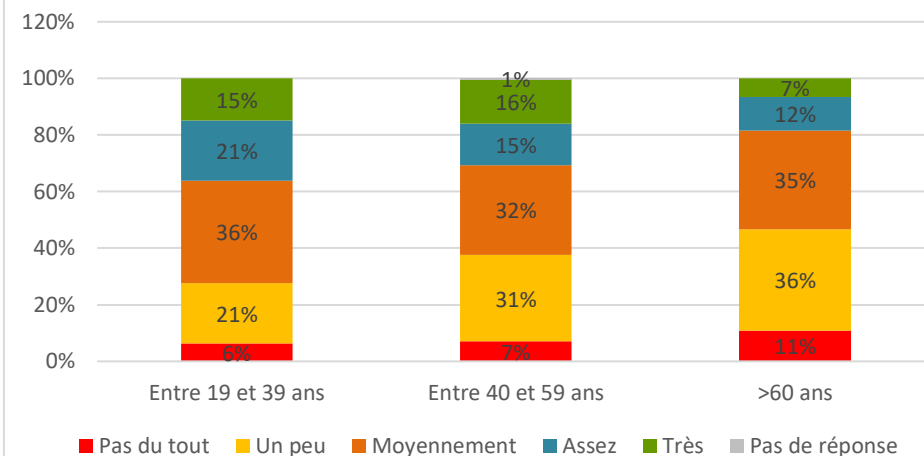


Figure 40 : Satisfaction vis-à-vis de la qualité de la qualité de la

Satisfaction vis-à-vis des revenus commerciaux potentiels de certaines activités

Une comparaison de la note moyenne de satisfaction globale par tranche d'âge montre que les personnes entre 40 et 59 ans sont globalement plus satisfaites que la population générale pour les revenus commerciaux potentiels de certaines activités notamment les plantations d'oliviers et la cogestion. Mais les jeunes sont aussi en bonne partie, assez à très satisfaits.

Les personnes âgées ans sont moins satisfaites que la population générale sur la question des revenus et ils sont moins intéressés. Les notes sur les revenus engendrés par les activités du PGIP mettent bien en évidence une satisfaction moindre globalement pour les 40-59 ans par rapport aux bénéficiaires de 19-39 ans.

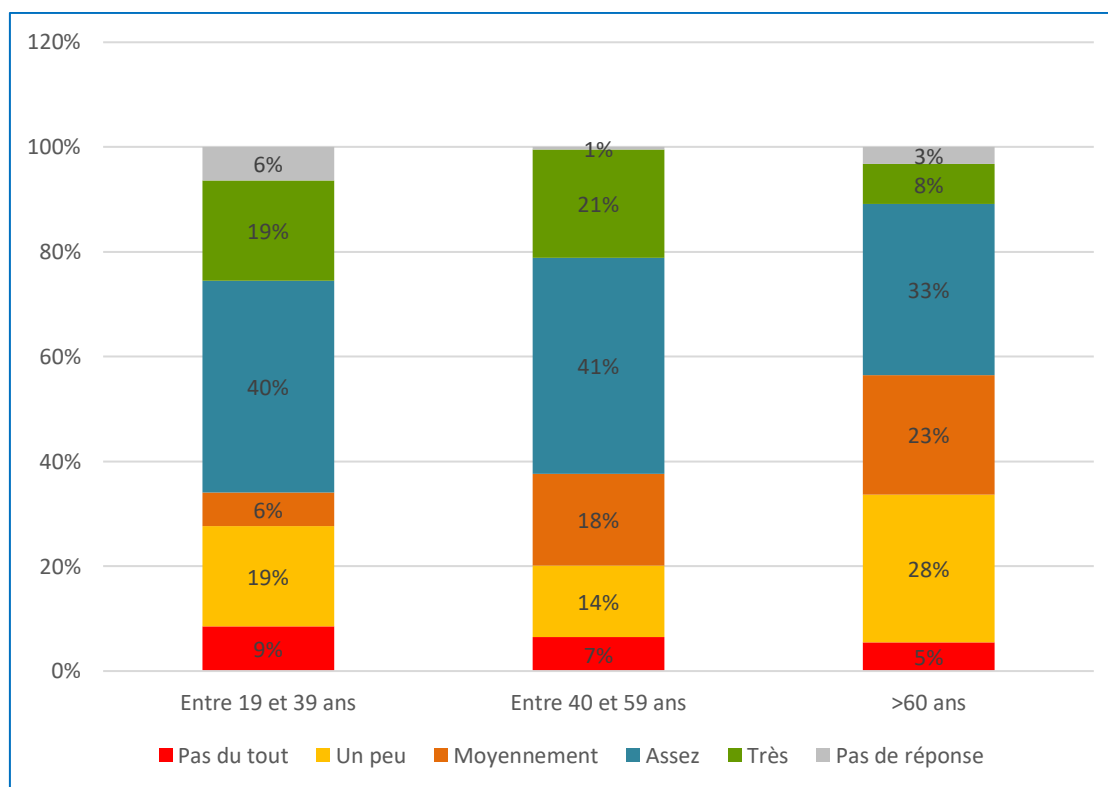


Figure 41 : Satisfaction vis-à-vis de la qualité des revenus commerciaux

5.4. Analyse Multivariée

Dans ce qui suit, on présente une analyse croisée de la satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis des différentes variables (activité, paysage, genre et âge) et des réponses aux questions posées (Q1 à Q11).

✓ *Satisfaction vis-à-vis du choix de l'activité par type d'activité et par paysage*

L'analyse de la satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis du choix de l'activité par type d'activité et par paysage fait dégager que :

- Pour la première enquête ainsi que pour cette deuxième, nous avons constaté que les deux activités principales restent la plantation d'oliviers et la cogestion.
- Après l'achèvement de l'activation des conventions de cogestion entre la DGF et les GDAs, le degré de satisfaction moyen s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue par rapport aux résultats de la première enquête durant l'AF23.
- Le degré de satisfaction entre les paysages varie en fonction des activités réalisées, les apprentissages significatifs et les résultats obtenus. De même, la variation s'est enregistrée entre les bénéficiaires de la même activité, dans le même paysage. A titre d'exemple, les bénéficiaires des plantations d'oliviers à Oued El Melah (Ghzala, Bizerte) dont on trouve la diversité des opinions exprimées par les répondants sur la satisfaction des dimensions en question.
- Les hommes et les femmes des deux paysages de Sejnene (Choucha et Chitana) sont globalement satisfaits des activités de cogestion. A noter aussi que seulement 50% des hommes bénéficiant des plantations d'oliviers à Selta-Zoghmar (Jelma, Sidi Bouzid).
- Le pourcentage de « satisfait » à « très satisfait » est plus faible notamment pour les hommes bénéficiaires de la cogestion dans le paysage Chitana (Sejnene) et les femmes pour le paysage « Maarouf Jebel Esserj », (Oueslatia).

Comme c'était le cas dans les observations lors de la première enquête, plusieurs facteurs ont limité la satisfaction des bénéficiaires des plantations dont essentiellement, la rareté des ressources en eau et les difficultés d'irrigation.

Pareil pour la cogestion, les mêmes problèmes observés lors de la première enquête persistent encore et limitent la satisfaction des bénéficiaires dont essentiellement, la courte saison de l'opération d'exploitation des ressources (3 à 4 mois), la non diversification des produits et le faible prix pour certains comme les adhérents du GDA El Baraka à Tbainia.

D'autres éléments sont avancés par les bénéficiaires selon le paysage concerné (Tableaux 17 et 18).

Depuis le démarrage du projet, les citernes individuelles réalisées n'ont concerné qu'un nombre limité de bénéficiaires dans le gouvernorat du Kef. Il convient de rappeler que l'activité de réalisation des citernes individuelles a été concernée par l'enquête de satisfaction AF 23. Toutefois, il a été convenu pour l'AF24, suite au plan d'action d'une mission de supervision du projet, d'enquêter en particulier les 3 bénéficiaires pour lesquels les travaux de réalisation des citernes individuelles n'ont pas été achevés (10% des travaux non achevés). Ces trois bénéficiaires sont les seuls non satisfaits de l'état d'avancement de la réalisation des citernes malgré leur motivation à l'action en elle-même.

Pour l'activité « banquettes mécaniques », réalisée seulement dans les deux paysages « Sidi Rabeh » et « Garn El Halfaya » au Kef, les bénéficiaires sont en majorité, moyennement satisfaits du choix de cette composante et selon eux, la plupart des travaux ne répondent pas aux conditions et normes techniques.

Tableau 17 : Exemples de facteurs expliquant la non satisfaction vis-à-vis du choix de l'activité des plantations oléicoles

Paysage	Causes de la faible satisfaction des bénéficiaires
Oued El Malah	- Conditions naturelles difficiles ; - Problème d'irrigation, rareté de l'eau et mauvais entretien ; - Problèmes de comportement social de certains voisins (vol, destruction des plantations, etc. pour plusieurs raisons dont la peur de réduction des parcours et problèmes fonciers). - L'entrepreneur n'a pas respecté les clauses du cahier des charges ; - Défaillance dans la plantation des oliviers - Importance des pertes.
Maarouf Jebel Esserj	- Manque d'irrigation avec la difficulté de créer des ressources en eau propres aux bénéficiaires, d'une façon individuelle ; - Rareté de l'eau, - Absence de suivi.
Selta-Zoghmar	- Problème de l'eau et difficultés d'irrigation faute de ressources en eau proches ; - Superficie réduite pour certains bénéficiaires. - Mauvaise état des pistes ; - La manière de Plantation d'olivier n'est pas dans les normes ; - Absence de suivi technique.

Tableau 18 : Exemples de facteurs expliquant la non satisfaction vis-à-vis du choix de l'activité de cogestion

Paysage	Causes de la faible satisfaction des bénéficiaires
Tabouba	- Saison courte et activité instable ; - Faibles moyens des GDA. - Retard de réalisation et faible communication ; - Pas d'intérêt significatif.
Maarouf - Jbel Esserj	- Saison courte, non respectée et activité instable, très limitée. - Problèmes institutionnels. - Retard dans l'exécution du projet en 2022. - Retard dans l'actualisation de la convention de cogestion a engendré, - Délai de 3 ans, insuffisant avec des problèmes de renouvellement,
Zaghdoud Jebel el Halfa	- Saison courte et activité instable. - Pas d'intérêt significatif. - Mieux informer sur les procédures d'exécution.
Tabainia	- La convention n'est pas en faveur des membres des GDA qui sont habitués à vendre l'huile de myrte avec un revenu plus important et non pas la plante séchée ; - Faible intérêt pour la population. - Convention avec l'opérateur économique n'est pas bénéfique pour les femmes.
Chitana	- Seulement 4 mois d'activité et limite de l'activité à un seul produit « Myrte ». - Retard de réalisation - La lourdeur des procédures techniques. - Faible implication des bénéficiaires dans la programmation des activités. - Au-dessous des attentes. - La limitation de rôle de GDA. - Manque de sensibilisation et d'information.
Choucha	- Pas d'intérêt significatif. - Produits limités.

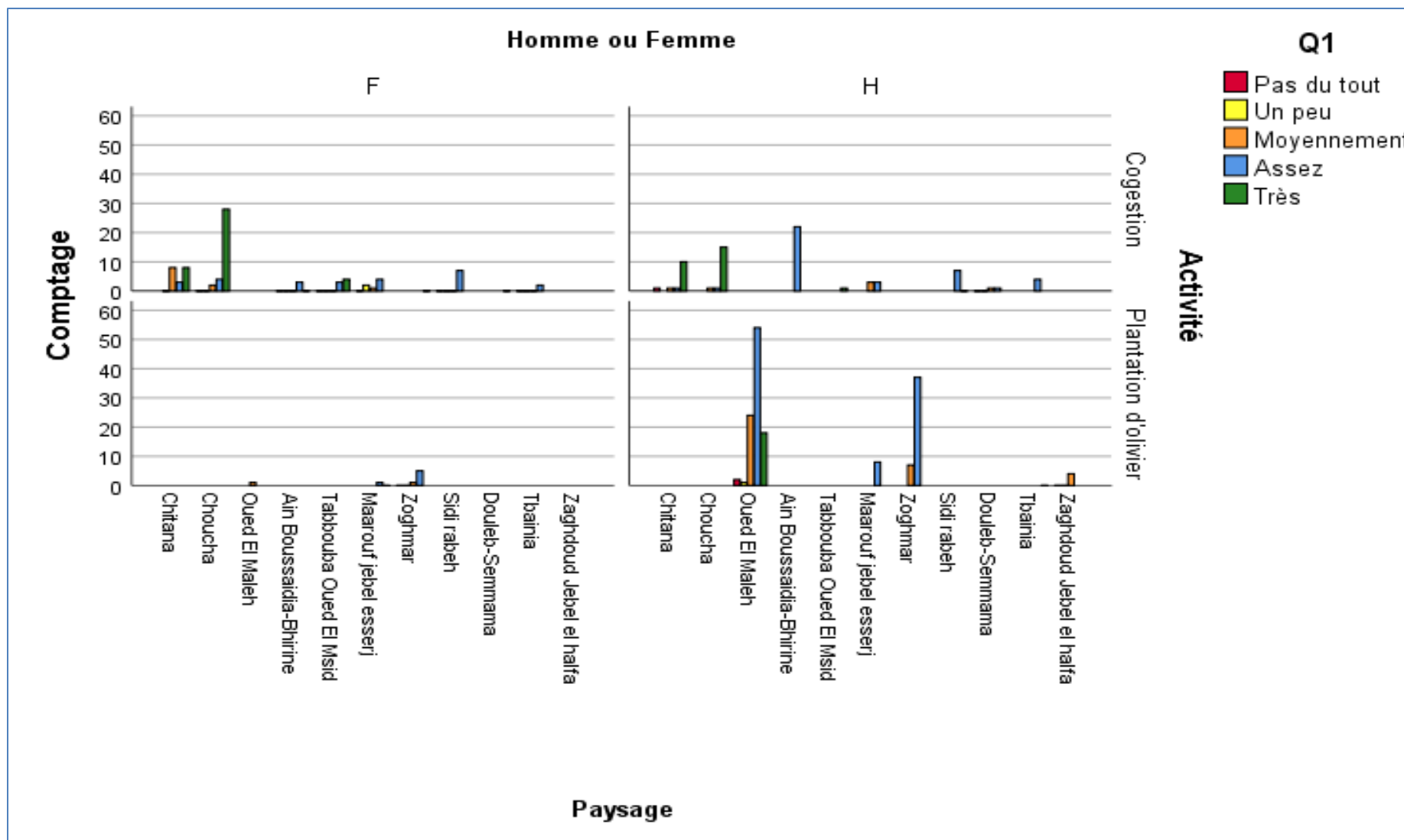


Figure 42 : Satisfaction vis-à-vis du choix des activités « plantations d'oliviers » et cogestion par paysage et selon le genre



✓ *Satisfaction vis-à-vis de la manière où les activités ont été conduites*

Les bénéficiaires qui sont très satisfaits de la manière où les activités ont été conduites présentent un faible taux et sont surtout certains bénéficiaires de l'activité de cogestion dans les paysages de Choucha et Chitana (Bizerte).

Pour les plantations d'oliviers, les réponses sont très variables entre peu satisfaits, moyennement satisfaits et assez satisfaits.

Pour la cogestion, les réponses varient de pas du tout satisfait à peu satisfaits, surtout pour les hommes de Chitana et les femmes des paysages Maarouf jebel Esserj et Tabouba.

Plusieurs causes ont été évoquées dont essentiellement, le retard dans l'exécution de l'activité, les clauses des conventions et la faible communication.

La réalisation des citernes individuelles et des banquettes mécaniques n'a pas été appréciée par les bénéficiaires qui ont déclaré des défaillances techniques qui n'ont pas permis d'atteindre les objectifs visés.

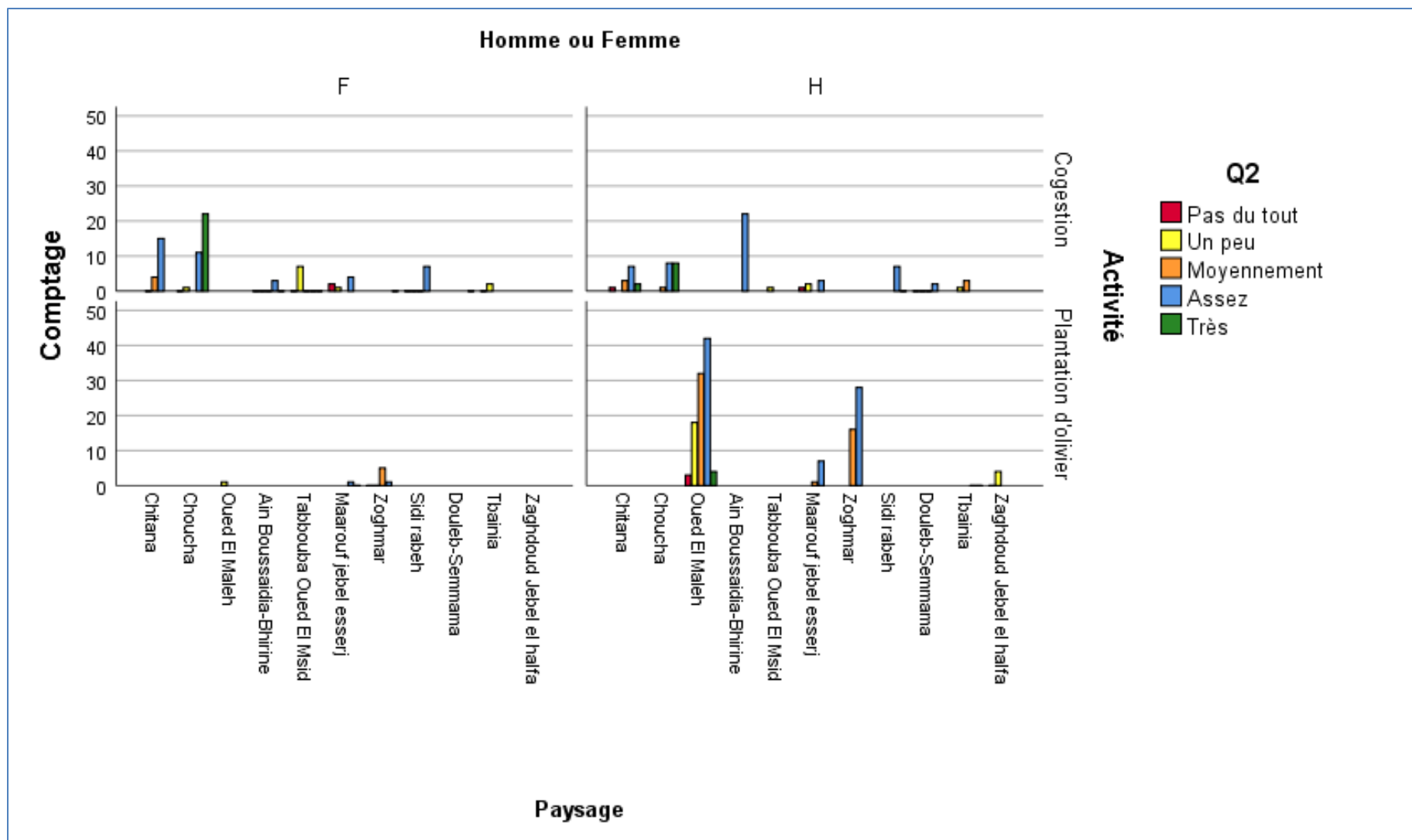


Figure 43 : Satisfaction vis-à-vis de la manière où les activités « plantations d'oliviers » et cogestion ont été conduites, par paysage et selon le genre

✓ ***Satisfaction vis-à-vis de la qualité de la communication et des conseils techniques qui ont été donnés***

Etant donné que les activités de conseils techniques et les actions d'informations et de communications ne sont pas convenablement fournies/assurées par les services concernés, La proportion d'insatisfait des bénéficiaires des plantations d'oliviers, quel que soit le sexe demeurent significative.

La plupart du temps, cela s'explique par l'absence/non disponibilité des moyens mis à la disposition des services régionaux qui ne peuvent pas se déplacer d'une façon aisée et continue dans les paysages, souvent très étendus comme le cas de Oued El Melah à Ghezala, Bizerte. Dans le paysage de Selta-Zoghmar, l'absence d'un consultant junior a approfondi ce problème de faiblesses de communication et de conseils techniques.

Pour les bénéficiaires de la cogestion, les hommes et les femmes dans le paysage de Choucha sont les plus satisfaits aussi bien pour la communication que pour les conseils techniques en disant que les responsables des GDA sont présents, actifs et coopèrent bien avec le consultant régional.

Concernant les paysages restants, le niveau de satisfaction varie également en fonction des différents services offerts. Il se situe entre moyennement et assez satisfaits.

L'un des principaux facteurs expliquant l'amélioration notable de degré de satisfaction en comparaison avec la première enquête (AF23), sont essentiellement, la meilleure motivation et l'engagement des GDA dans la mission de mobilisation de la population cible et l'animation rurale afin de faire porter les opinions des bénéficiaires touchés par le PGIP

Nous avons constaté que la moitié des bénéficiaires étaient peu à moyennement satisfaits du suivi technique et l'accompagnement, l'autre moitié était assez satisfaite.

L'insatisfaction s'expliquerait par le non importance des mesures d'accompagnement et des suivis techniques à ce stade du projet dans lequel les activités sont encore dans la phase de lancement.

Toutefois le suivi technique reste plus demandé pour les plantations d'oliviers contrairement à l'activité de cogestion qui est limitée actuellement à l'exploitation d'une ressource forestière dans la plupart des paysages.

La majorité des bénéficiaires ont déclaré que le suivi technique est rarement assuré et les visites des spécialistes restent irrégulières faute, surtout, de moyens logistiques. Même chose pour les mesures d'accompagnement

❖ Satisfaction vis-à-vis de la qualité de la communication

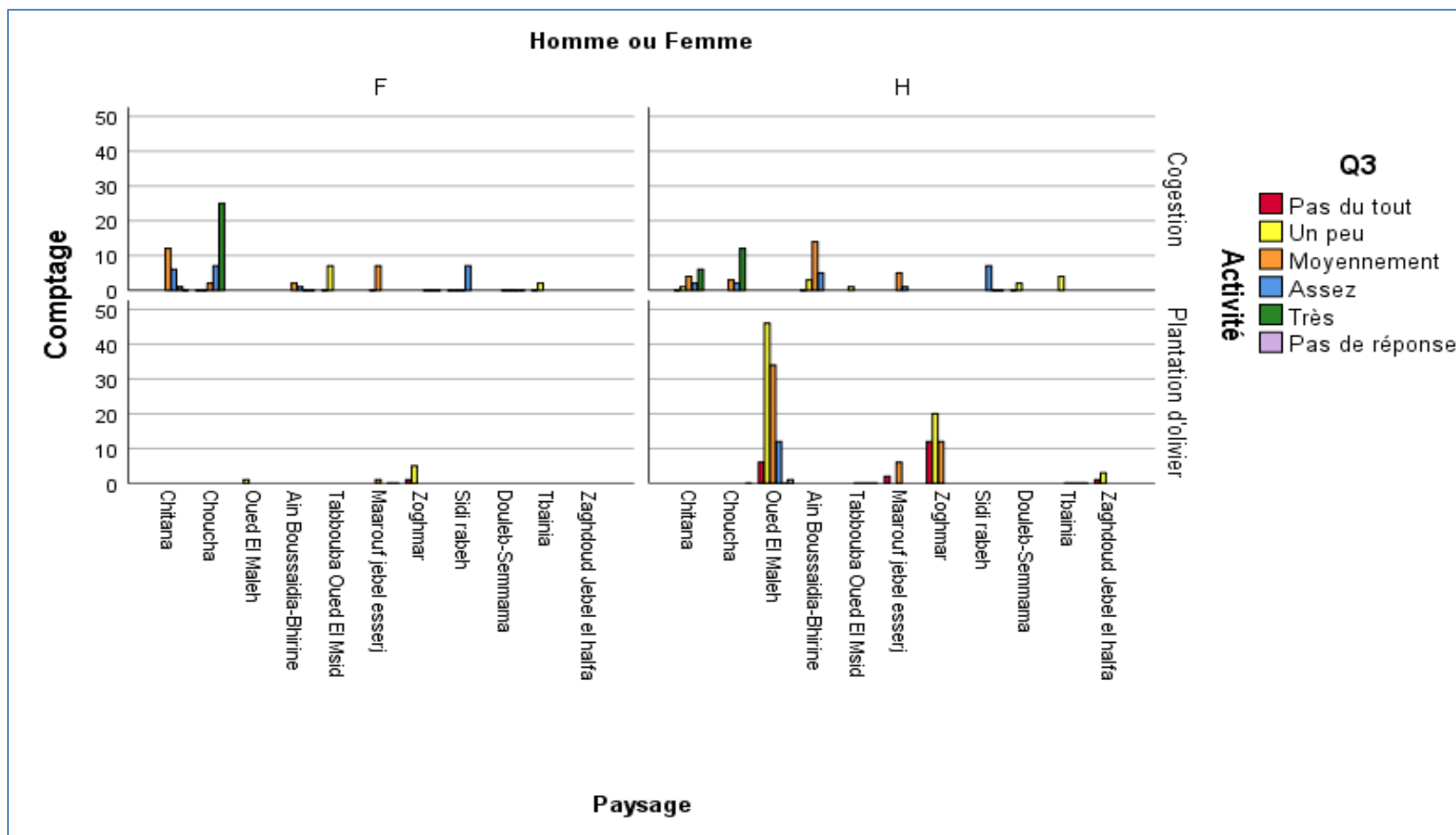


Figure 44 : Satisfaction vis-à-vis de de la qualité de la communication pour les activités « plantations d'oliviers » et cogestion, par paysage et selon le genre

❖ Satisfaction vis-à-vis des conseils techniques qui ont été donnés

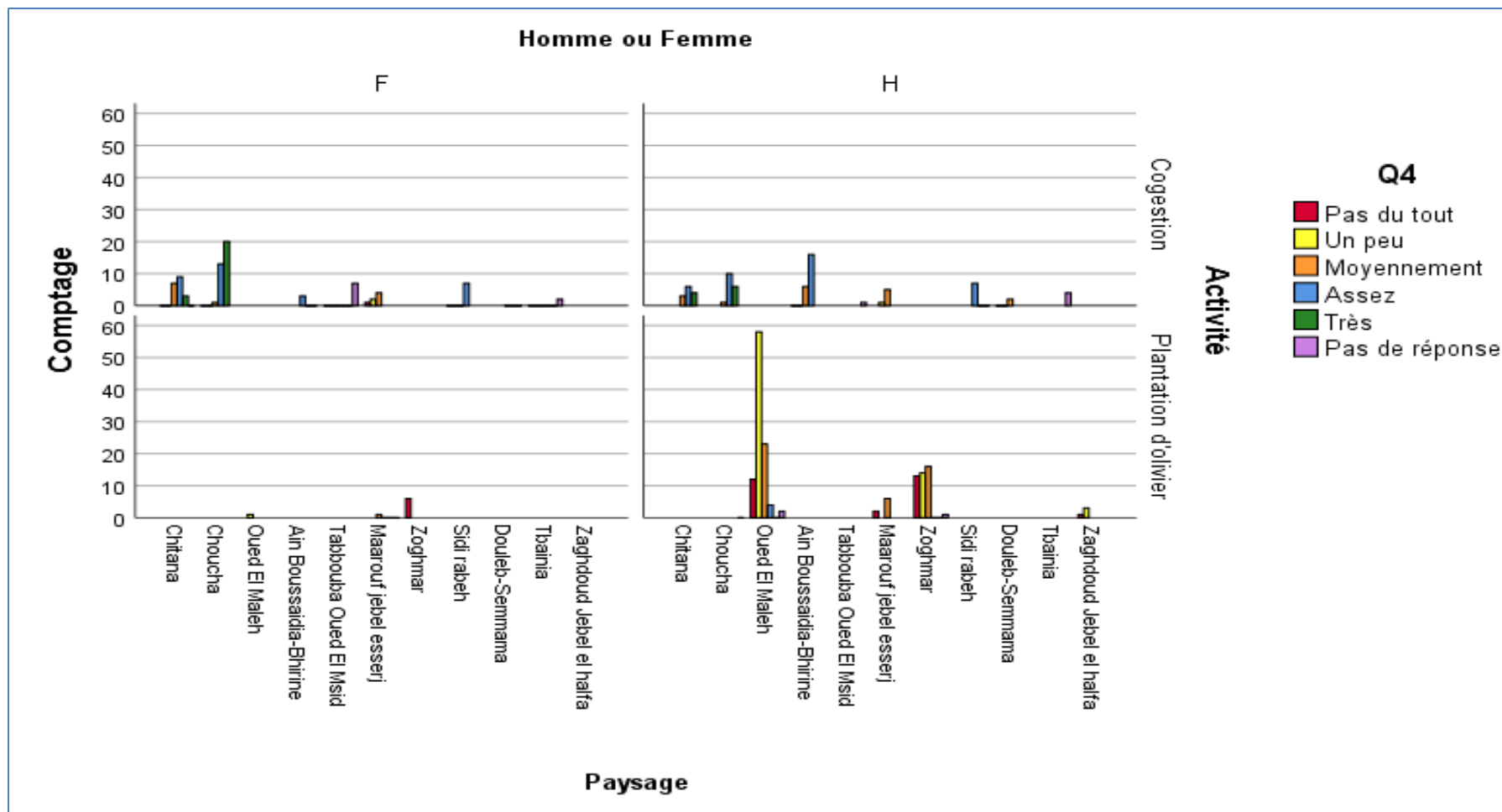


Figure 45 : Satisfaction vis-à-vis des conseils techniques pour les activités « plantations d'oliviers » et cogestion, par paysage et selon le genre

✓ ***Satisfaction vis-à-vis des clauses des conventions qui régissent les activités du projet et de la capacité de mise en œuvre pour l'analyse des problématiques et la proposition des solutions***

On rappelle qu'en réponse à la question 8 (est-ce que vous êtes informé des conventions qui régissent cette activité du projet ?), est principalement liée à l'activité cogestion. Cette donnée dépend de la conclusion de conventions à deux niveaux : avec la DGF et avec les opérateurs économiques.

Les femmes adhérentes dans les GDAs du paysage Choucha se déclarent plus satisfaites par rapport aux femmes de GDA du paysage de Chitana. En outre, les hommes se déclarent moyennement satisfaits à Chitana alors que les répondants de Tbainia sont assez satisfaits. Ainsi, la quasi-totalité des hommes de Choucha sont très satisfaits.

Sur d'autres aspects, l'analyse des problématiques et la proposition des solutions montre que les bénéficiaires de la cogestion sont les plus satisfaits et principalement les paysages de Tbainia (20 à 25%).

Concernant les non satisfaits, on trouve les hommes de Tabouba qui exposent plusieurs raisons du non satisfaction notamment la prolongation de durée de récolte.

Les bénéficiaires des plantations d'oliviers, qui sont en majorité des hommes, présentent des réponses variables entre peu satisfaits, moyennement satisfaits et pas du tout satisfaits. Les taux de non satisfaction les plus remarquables sont observés dans les paysages ; Douleb Essemmen, Sidi Rabeh et Oued El Meleh.

❖ Satisfaction vis-à-vis de la capacité de mise en œuvre pour l'analyse des problématiques et la proposition des solutions

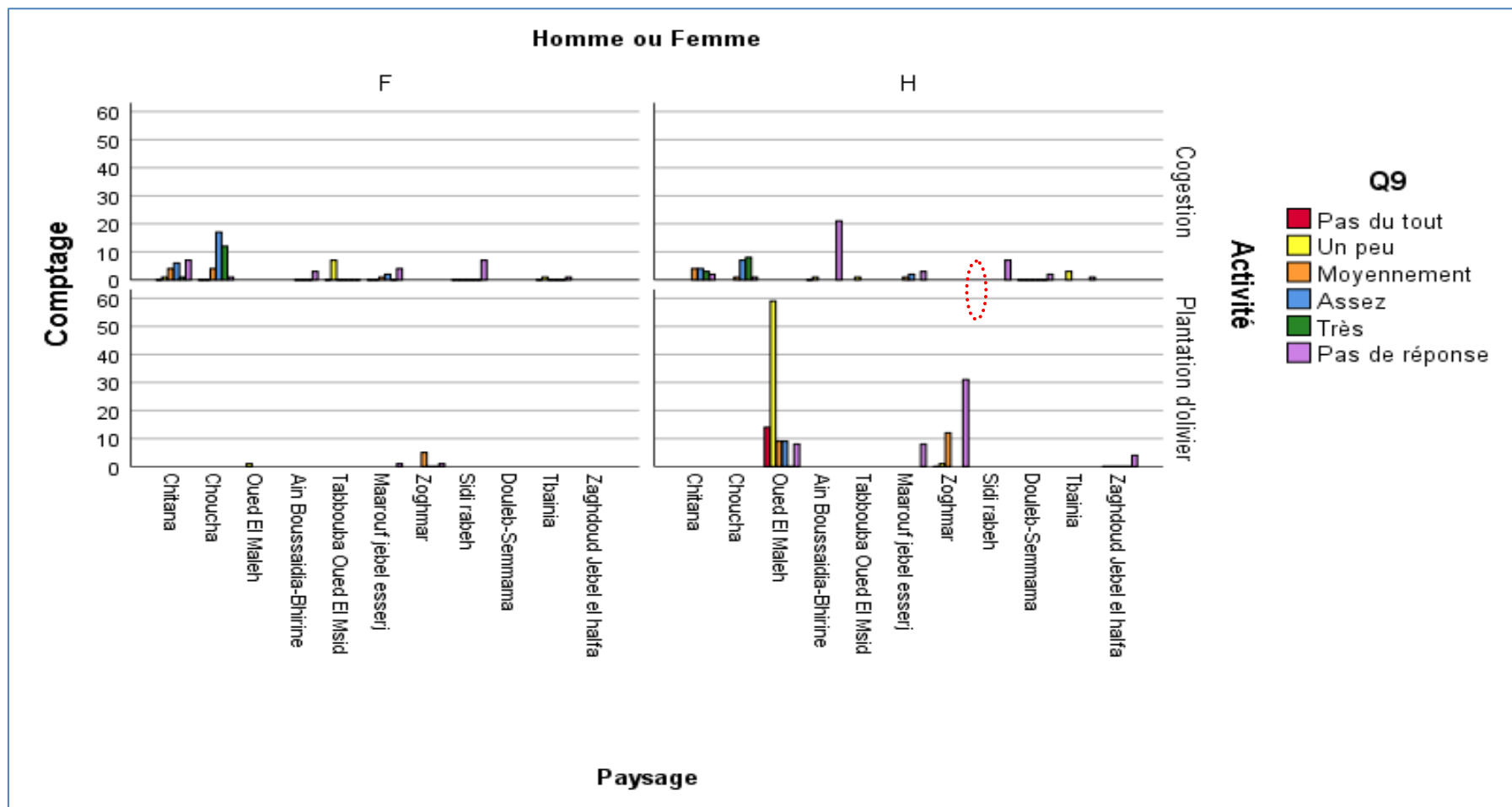


Figure 46 : Satisfaction vis-à-vis des clauses de la capacité mise en œuvre pour l'analyse des problématiques et la proposition des solutions

✓ ***Satisfaction vis-à-vis de la qualité des Ajouts éventuels du projet et des revenus commerciaux potentiels de certaines activités***

Les ajouts éventuels sont plus satisfaisants pour l'activité la cogestion que de plantations d'oliviers. Cela est logique avec l'amélioration des revenus des bénéficiaires durant la période (2023-2024) suite à la mise en œuvre de toutes les conventions de cogestion et la vente des quantités importantes de PAM pour certains GDA.

Les hommes de Ain Boussaida et les femmes de Choucha restent les plus satisfaits. Notons que pour les deux GDA du paysage Ain Bousaadia ont réussi à diversifier les produits vendus ; Romarin frais, Romarin sec et Carroube avec des prix raisonnables.

Les hommes de Oued El Maleh sont en bonne partie faiblement à moyennement satisfaits des ajouts du projet suite, essentiellement, à la rareté de l'eau d'irrigation pour l'année 2023 et aussi les problèmes de conflits avec les éleveurs et les voisins quant aux terres cultivées. Même chose pour le paysage de Zoghmar, qui a connu la plantation de 1117 ha d'oliviers (pour la population de l'AF24), soit 25% du total réalisé pour la même année. Mais pour ce dernier, les bénéficiaires sont plus satisfaits des revenus potentiels.

Les autres paysages n'ont pas connu des plantations intéressantes durant cette année fiscale 2024.

❖ Satisfaction vis-à-vis de la qualité des Ajouts éventuels du projet

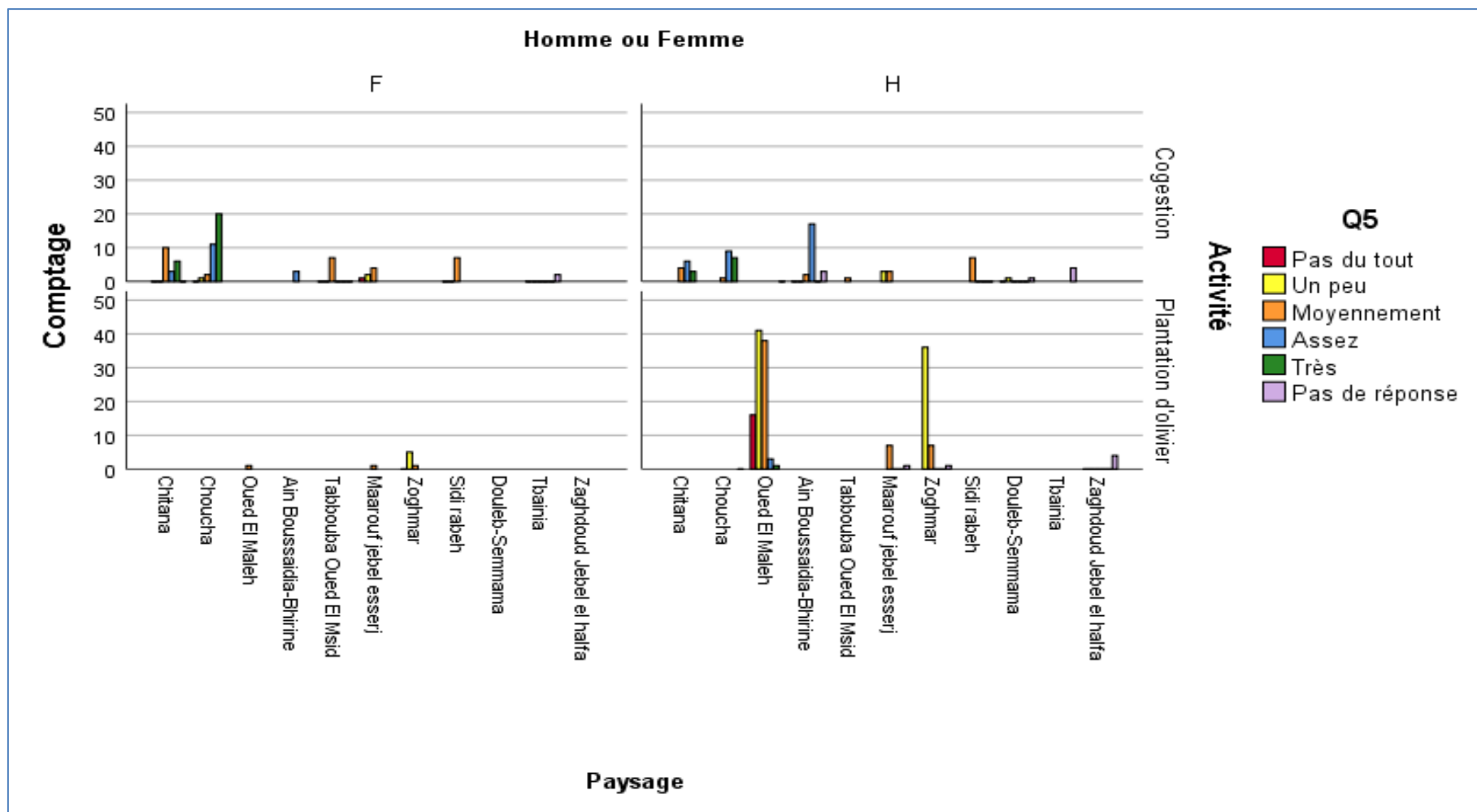


Figure 47 : Satisfaction vis-à-vis de la qualité des Ajouts éventuels du projet pour les activités « plantations d'oliviers » et cogestion, par paysage et selon le genre

❖ Satisfaction vis-à-vis des revenus commerciaux potentiels de certaines activités

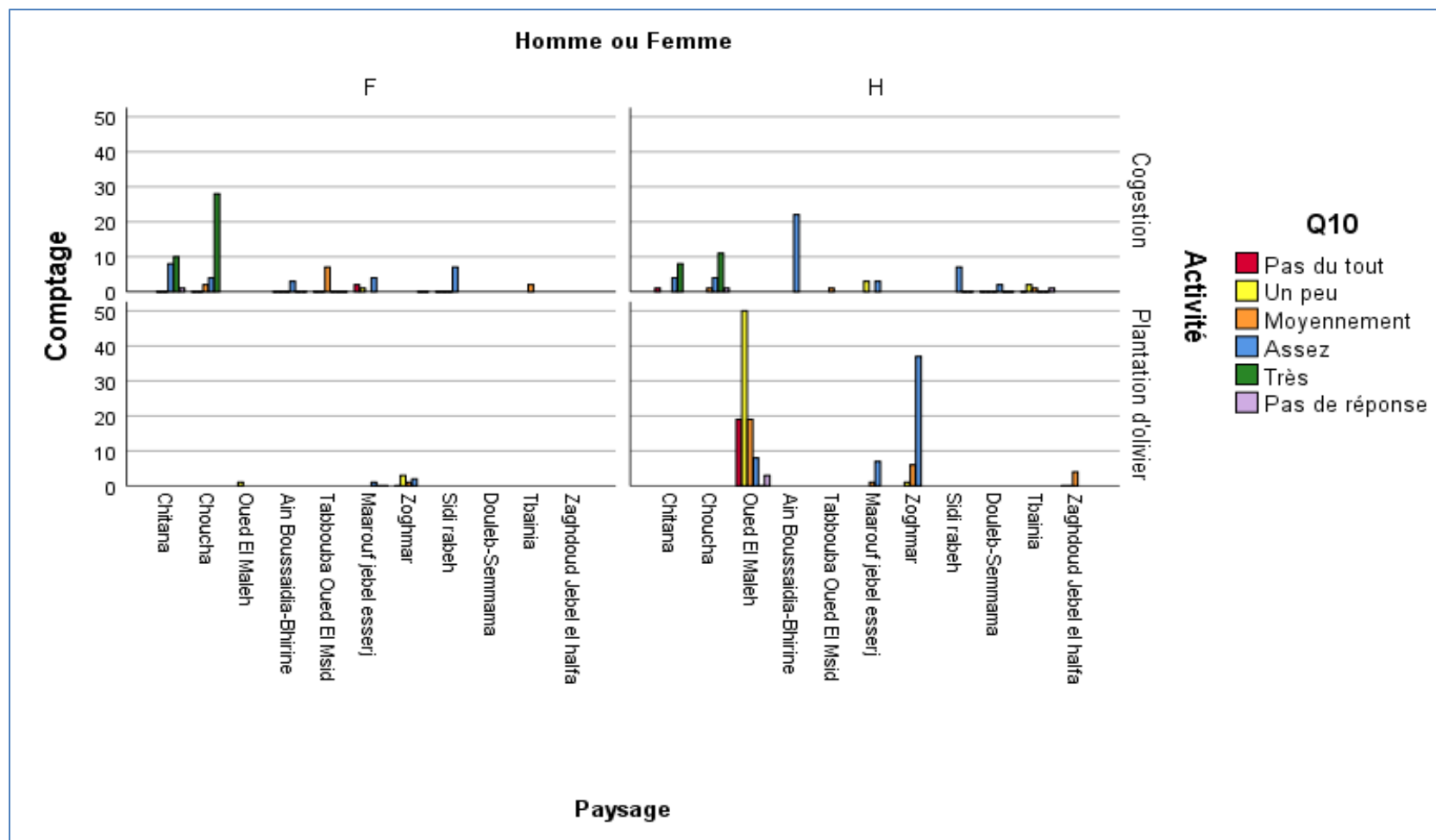


Figure 48 : Satisfaction vis-à-vis des revenus commerciaux potentiels de certaines activités

6. Analyse des résultats de l'enquête avec la population de l'AF23

L'objectif de l'intervention avec la population ciblée par la première enquête de satisfaction vise essentiellement, la mesure de l'évolution de l'avis des bénéficiaires entre deux périodes différentes du projet.

6.1. Satisfaction vis-à-vis de l'activité

✓ Plantations d'oliviers

En réponse à la question sur l'évolution de leur satisfaction vis-à-vis des activités du projet, les bénéficiaires se sont déclarés, en bonne partie (presque la moitié) très satisfaits.

En total, environ 80% sont entre satisfaits et très satisfaits. Cela est imputable, en partie, à l'agrandissement des plantations d'oliviers et l'entrée en production d'une partie de ces espèces. En outre, la mise œuvre des conventions de cogestion, en respectant les périodes et les produits fixés peut aussi être une des causes de cette satisfaction.

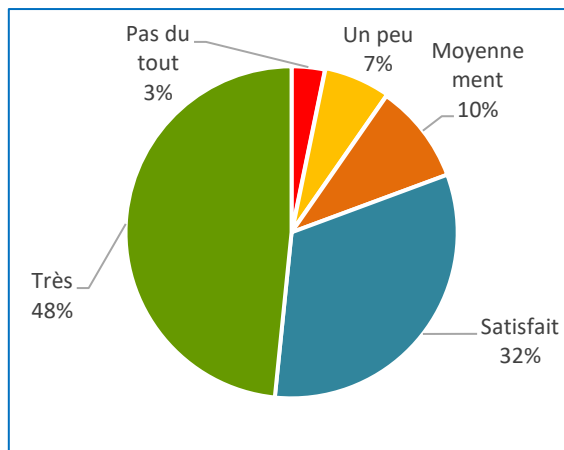


Figure 49 : Degré de satisfaction de la population de l'AF23 vis-à-vis des plantations d'oliviers

Par gouvernorat

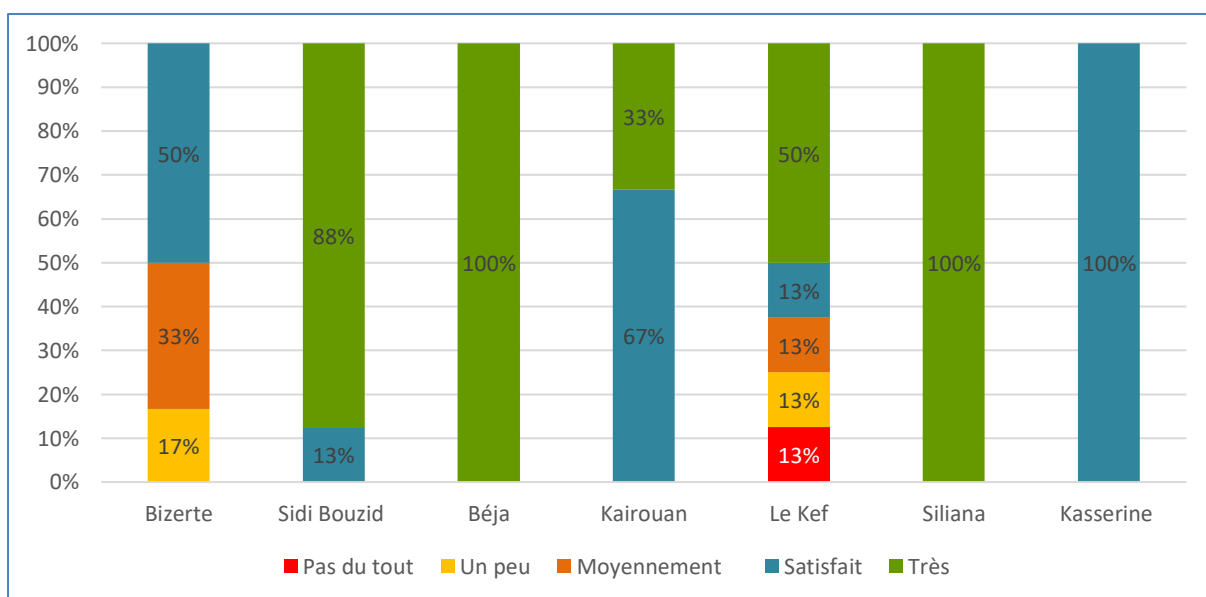


Figure 50 : Répartition des bénéficiaires de l'AF23 selon le degré de satisfaction vis-à-vis de l'activité plantation d'oliviers par gouvernorat

Les bénéficiaires qui se sont déclarés pas du tout satisfaits sont tous dans les paysages du gouvernorat du Kef et plus précisément le paysage de Sidi Rabeh alors que ceux qui se sont déclarés peu à moyennement satisfaits se répartissent entre les deux gouvernorats de Bizerte (Oued El Malah) et du Kef (Sidi Rabeh).

Les plus satisfaits sont répartis sur 5 gouvernorats.

L'analyse par paysage

L'analyse par paysage illustre cette tendance et précise le degré de satisfaction.

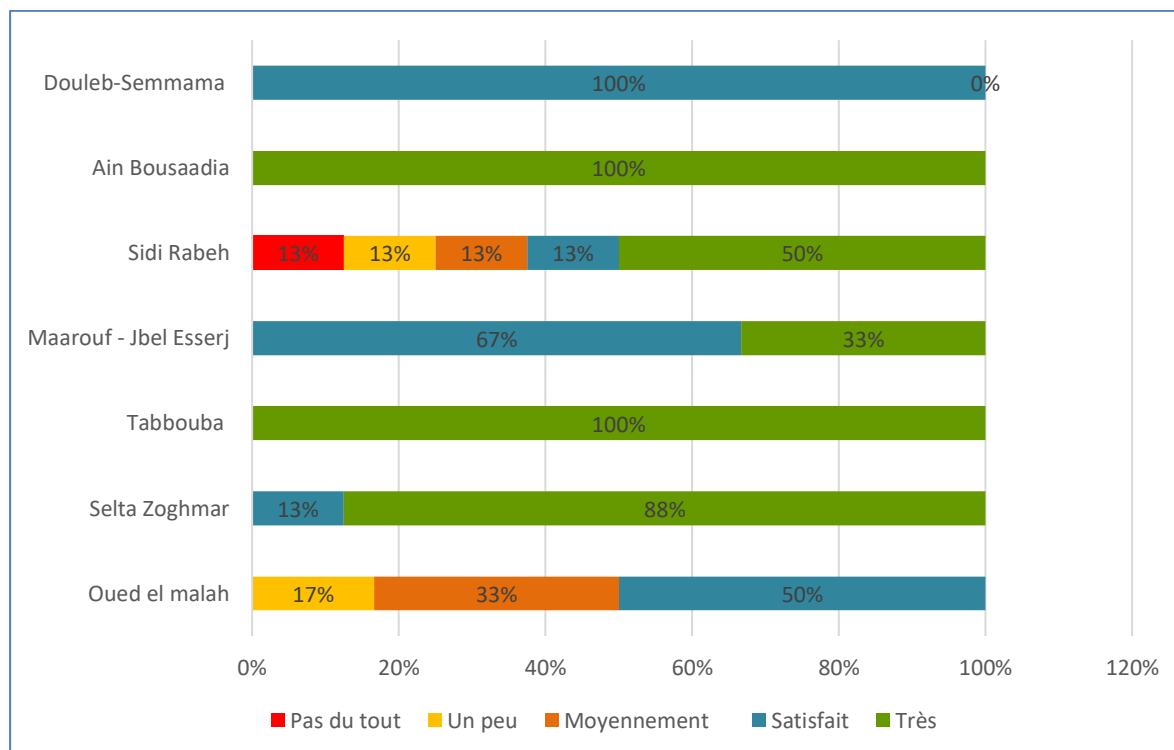


Figure 51 : Répartition des bénéficiaires de l'AF23 selon le degré de satisfaction vis-vis- de l'activité plantations d'oliviers par paysage

✓ Cogestion

Les résultats de l'enquête montrent qu'environ 46% des bénéficiaires de la cogestion durant l'AF23 se montrent actuellement « pas du tout satisfaits », mais 41% sont entre satisfaits et très satisfaits.

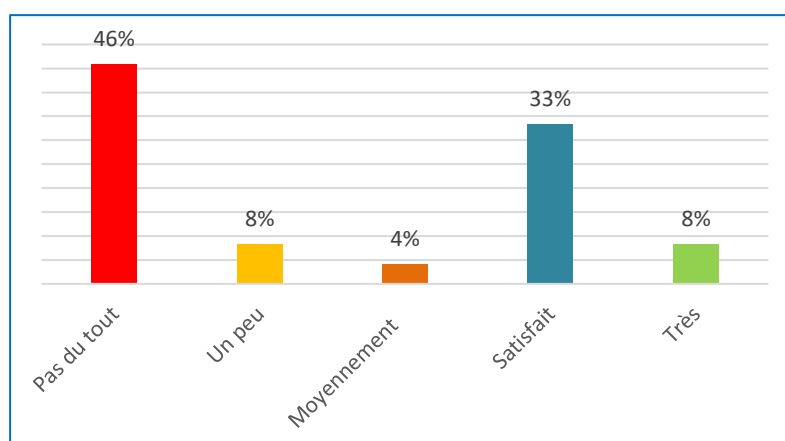


Figure 52 : Degré de satisfaction de la population des bénéficiaires de l'AF23 vis-à-vis de la cogestion

Selon le paysage, seulement les bénéficiaires de Tabainia se sont déclarés encore très satisfait de l'activité de cogestion.

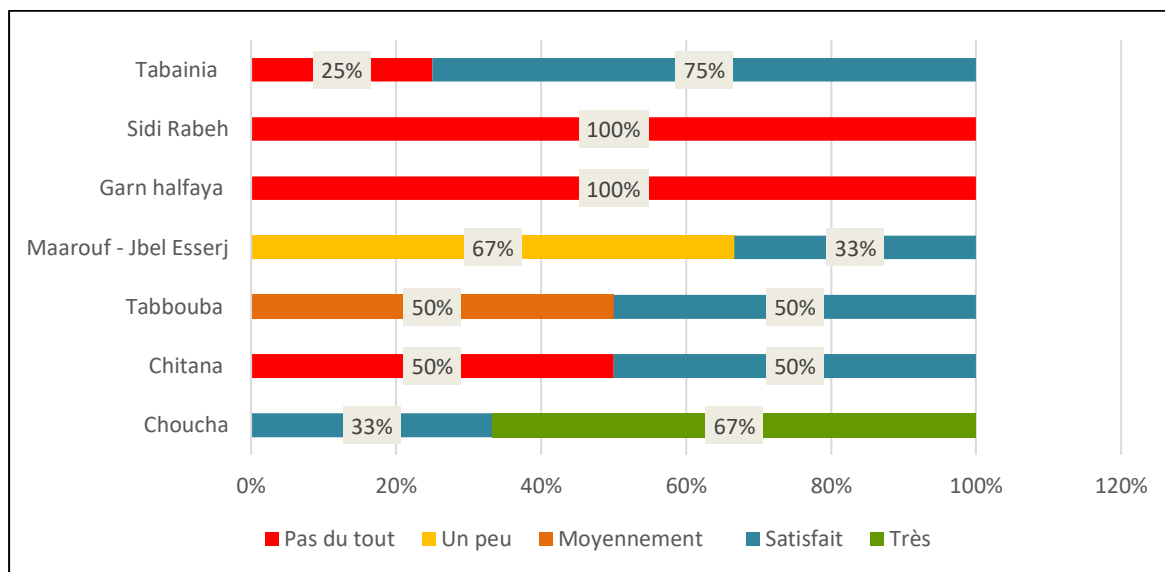


Figure 53 : Répartition des bénéficiaires de l'AF23 selon le degré de satisfaction vis-à-vis de l'activité cogestion par paysage

Pour les deux paysages Sidi Rabeh et Garn halfaya, la non satisfaction provient du fait que le GDA El Amel a été inactif alors que celui d'El Mostakbel n'a fonctionné que pour la campagne 2023.

6.2. Suivi et accompagnement

✓ Plantations d'oliviers

En réponse à la question de la continuité du suivi et de l'accompagnement, 30% seulement des enquêtés ont répondu positivement.

Par gouvernorat

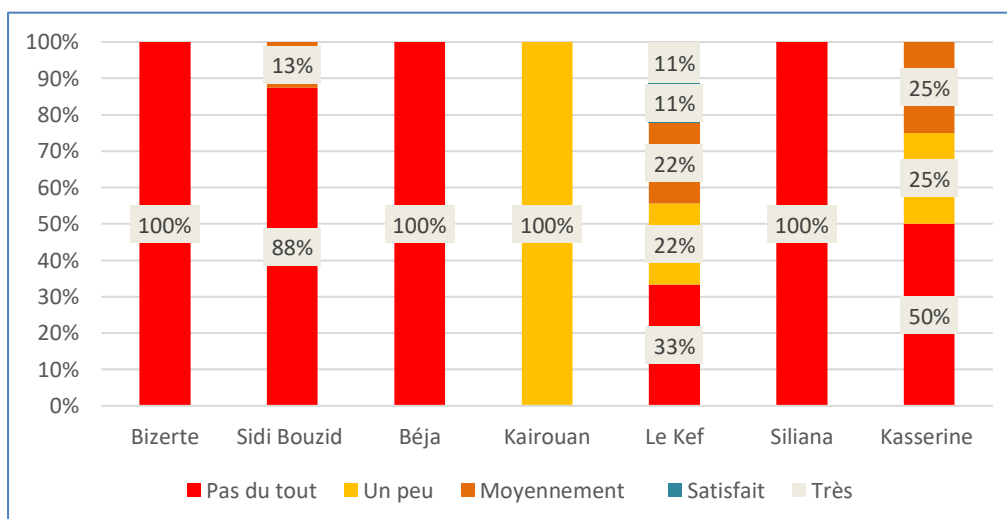


Figure 54 : Répartition des bénéficiaires de l'AF23 selon le degré de satisfaction vis-à-vis du suivi et de l'accompagnement, par gouvernorat

Les bénéficiaires qui se sont déclarés satisfait à très satisfaits sont ceux du gouvernorat du Kef et plus précisément le paysage de Sidi Rabeh alors que ceux qui se sont déclarés moyennement satisfaisants se répartissent entre les trois délégations de Kasserine (Douleb Essemmen), le Kef et Sidi Bouzid (Selta Zoghmar).

Les non satisfaits sont répartis sur 5 gouvernorats.

L'analyse par paysage illustre cette tendance et précise le degré de satisfaction.

Par paysage

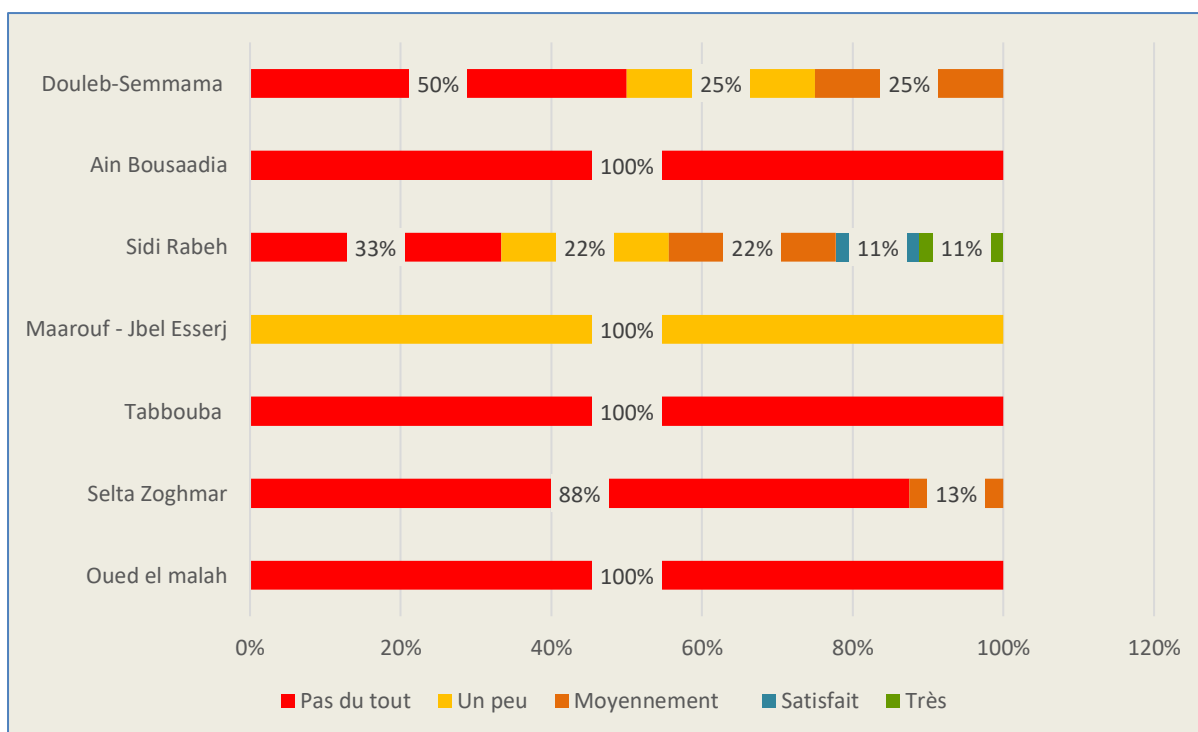


Figure 55 : Répartition des bénéficiaires de l'AF23 selon le degré de satisfaction vis-à-vis du suivi et de l'accompagnement, par paysage pour l'activité plantations oleicoles

Ceux qui se sont déclarés pas du tout satisfait sont répartis entre Selta Zoghmar et Oued El Meleh.

✓ Cogestion

La figure suivante illustre la non satisfaction des anciens bénéficiaires de l'activité de cogestion avec un taux de 61% entre pas du tout et peu satisfaits.

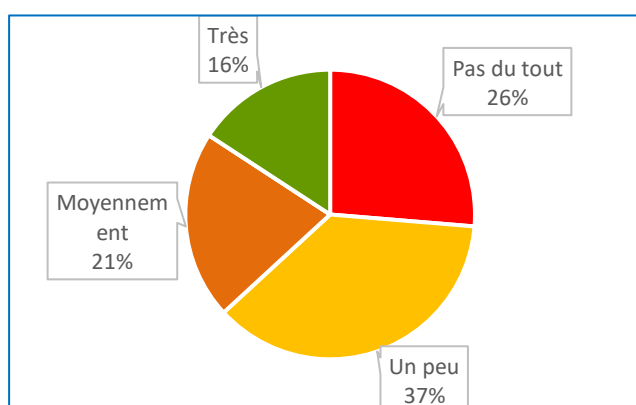


Figure 56 : Degré de satisfaction des anciennes bénéficiaires de l'activité de cogestion vis-à-vis du suivi et de l'accompagnement

Par paysage

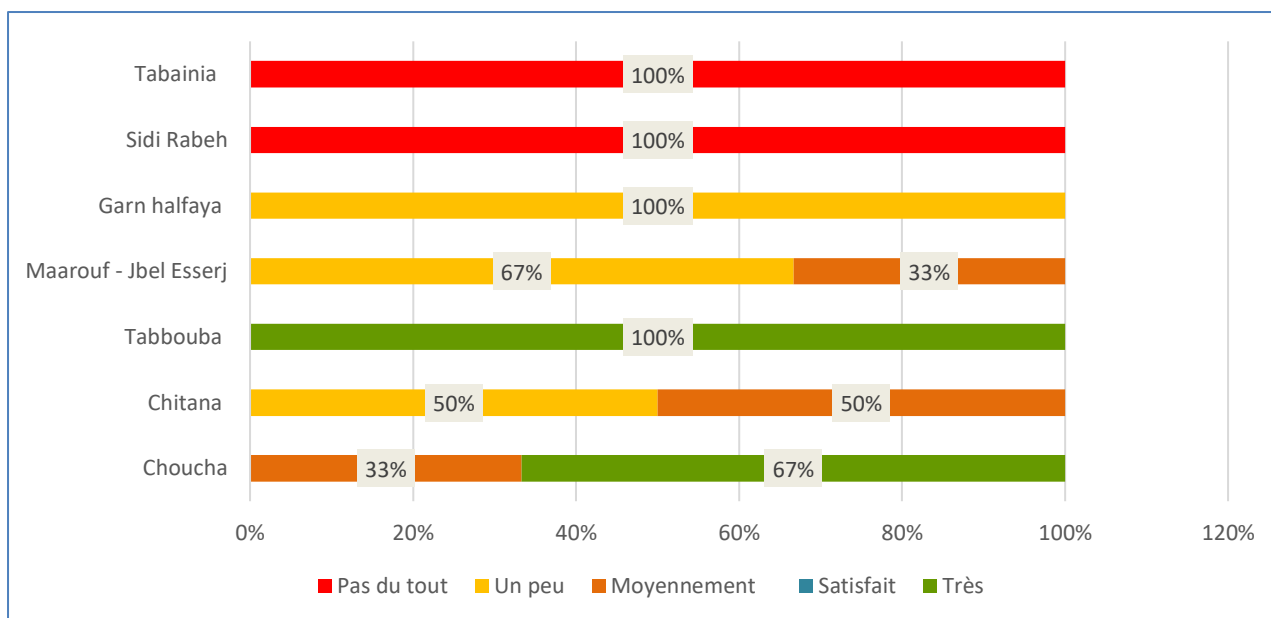


Figure 57 : Répartition des bénéficiaires de l'AF23 selon le degré de satisfaction vis-à-vis du suivi et de l'accompagnement, par paysage pour l'activité plantations oleicoles

6.3. Satisfaction vis-à-vis des revenus commerciaux des activités

✓ Plantations d'oliviers

Concernant les revenus actuels, presque 30% confirment avoir commencé à dégager une petite production d'olive alors que 70% n'ont pas encore commencé la récolte. Cela revient au retard enregistré pour installer les plantations dans certaines zones choisies et aussi au mauvais entretien observé dans certaines oliveraies.

Seulement le paysage de Selat-Zoghmar inclus 38% des bénéficiaires qui sont très satisfaits des revenus potentiels.

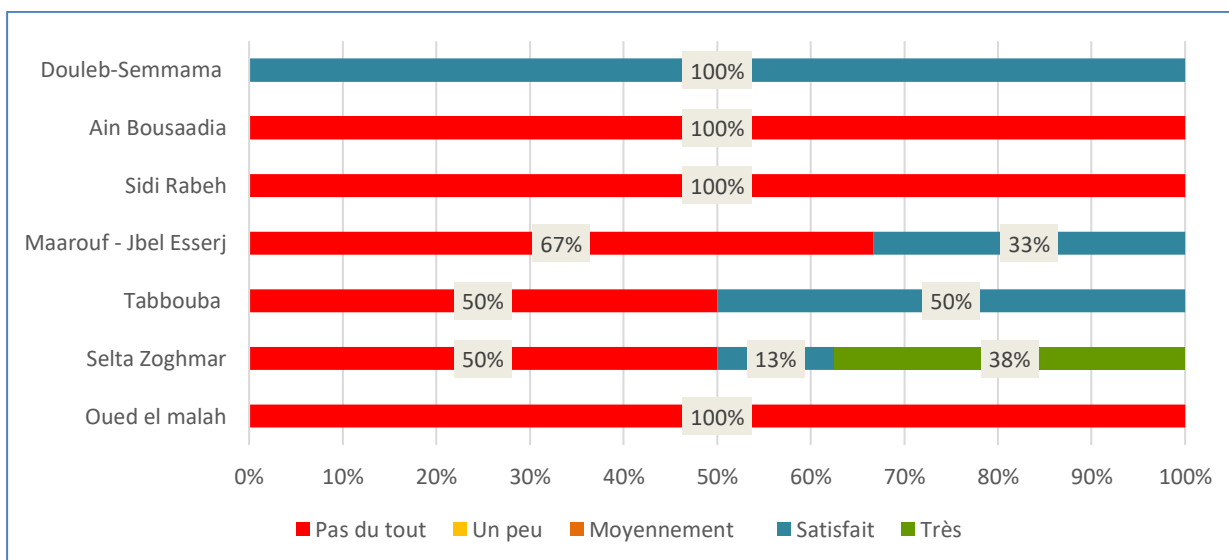


Figure 58 : Degré de satisfaction des bénéficiaires des plantations d'oliviers en AF23 vis-vis des revenus potentiels, par paysage.

✓ Cogestion

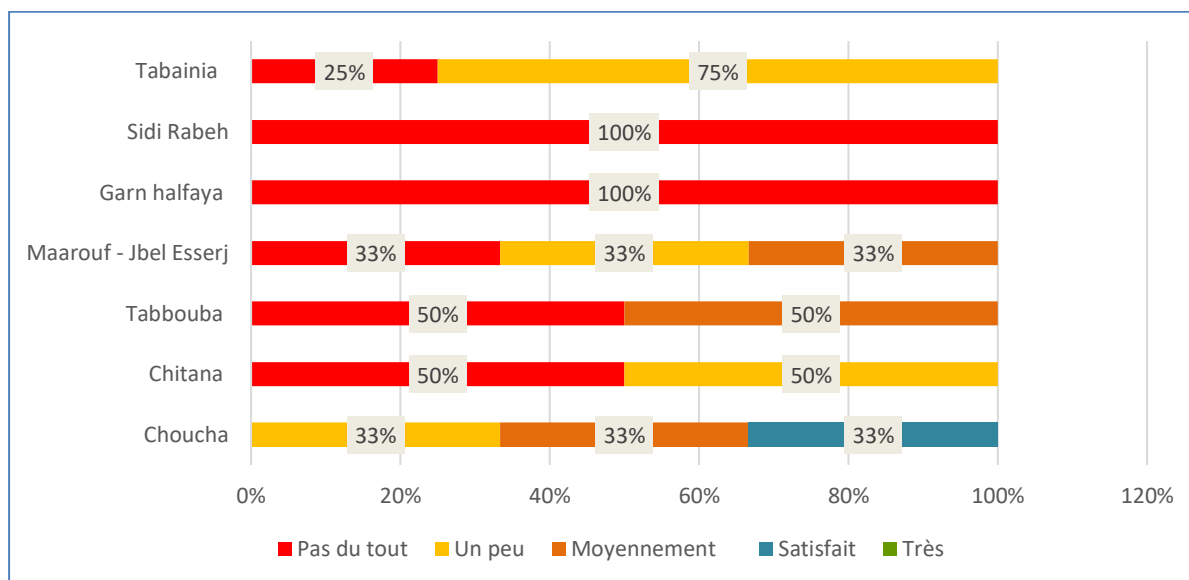


Figure 59 : Degré de satisfaction des bénéficiaires de la cogestion en AF23 vis-à-vis des revenus potentiels, par paysage.

La plupart des bénéficiaires de la cogestion ont déclaré avoir reçu un revenu à partir de leur adhésion au GDA, mais très très peu qui sont satisfaits de ces revenus ou des revenus potentiels de cette activité.

6.4. Impact des changements climatiques : Rareté de l'eau

La rareté de l'eau est classée comme la première contrainte qui a affecté la bonne croissance et/ou la réussite les plantations d'oliviers dans certaines zones. Tous les bénéficiaires ont insisté sur ce point et ont évalué « élevé » son impact.

✓ Plantation

Tous les enquêtés ont déclaré que les changements climatiques perturbent fortement leurs activités suite à l'absence d'eau d'irrigation et une augmentation de la température est défavorable au développement des plantes.

✓ Cogestion

Tous les répondants dénoncent que les changements climatiques perturbent fortement leurs activités à cause de manque de pluie engendrant sur l'environnement un assèchement des sols et une dégradation du couvert végétal.

7. Analyse comparative des principaux résultats entre l'enquête AF23 et AF24

7.1. Satisfaction vis-à-vis de l'activité du Projet

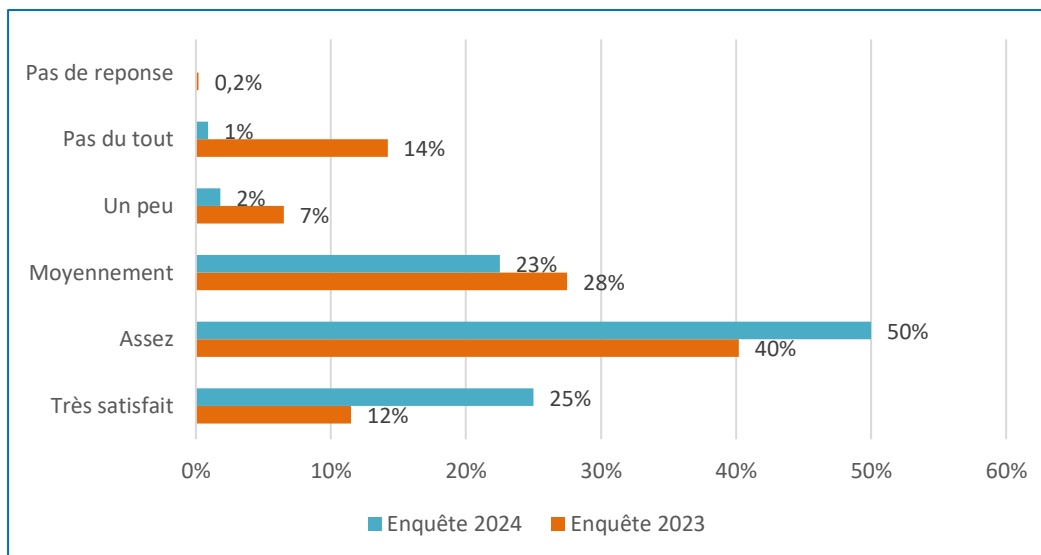


Figure 60 : Comparaison de la Satisfaction vis-à-vis de l'activité du Projet entre les deux enquêtes AF23 et AF24

Il est clair l'amélioration du taux de satisfaction globale vis-à-vis de l'activité choisie par le projet entre les deux périodes d'intervention étudiées (première et deuxième enquête). Le taux total (très et assez satisfait) évolue de 52% à 75%. Cela est imputable à plusieurs facteurs dont l'amélioration du taux de satisfaction vis-à-vis de l'activité de cogestion dont une bonne partie des conventions ont été mises en œuvre après la date de réalisation de la première enquête. Aussi, l'entrée de production des oliveraies peut expliquer, en partie, l'amélioration de l'avis des bénéficiaires du projet.

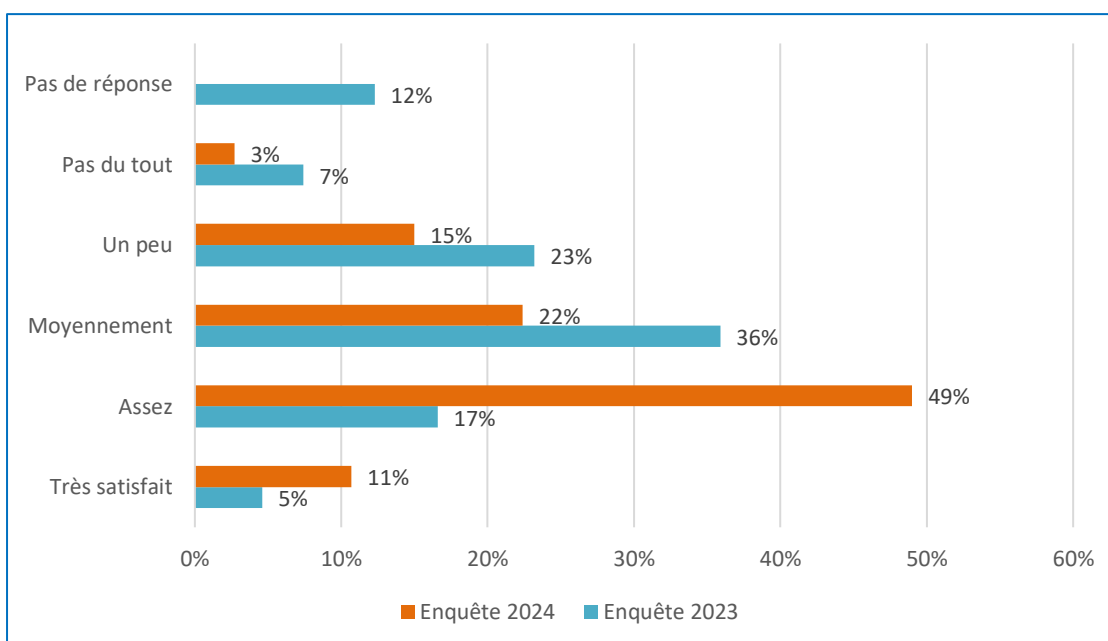


Figure 61 : Comparaison de la Satisfaction vis-à-vis de la manière dont l'activité a été menée, entre les deux enquêtes AF23 et AF24

7.2. Satisfaction vis-à-vis de la manière dont l'activité a été menée

Comme pour le cas de la satisfaction vis-à-vis de l'activité choisie, le taux de satisfaction envers la manière dont ont été réalisées les activités, s'est nettement amélioré (22% en 2023 contre 62% en 2024).

En effet, aussi bien pour le choix de l'activité que la manière dont a été réalisée, l'amélioration de la cogestion reste le premier facteur de cette tendance. Aussi, l'entrée de production des oliveraies a amélioré l'avis des bénéficiaires de cette activité.

7.3. Satisfaction vis-à-vis de la qualité de la communication et des conseils techniques qui ont été donnés

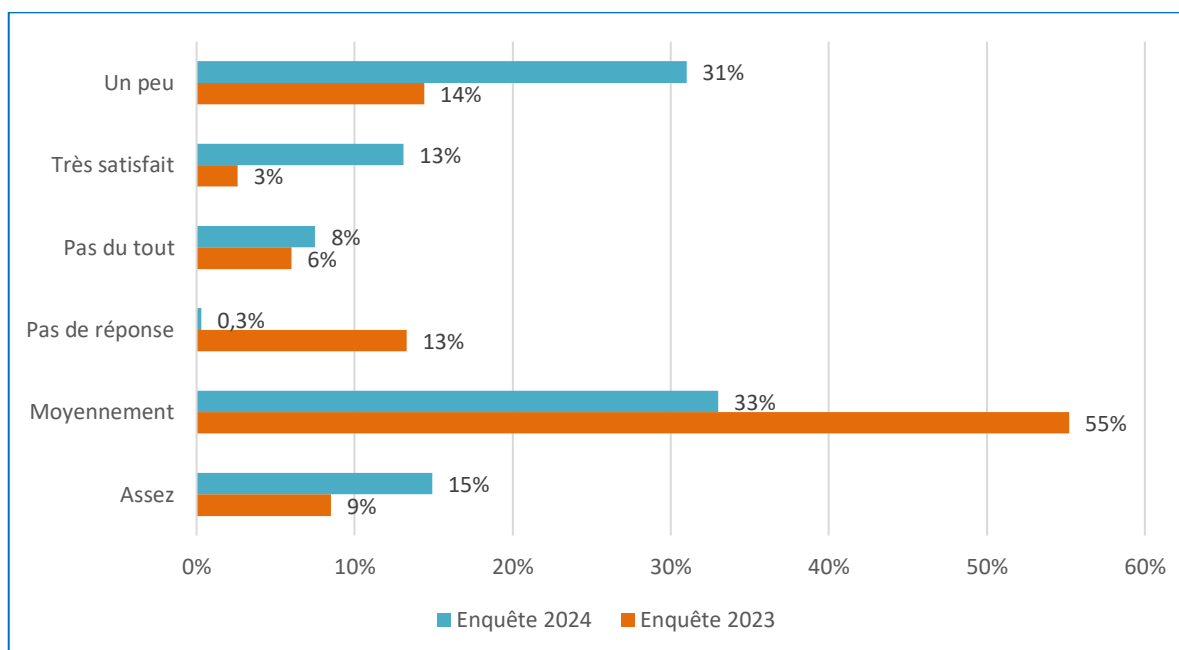


Figure 62 : Comparaison de la Satisfaction vis-à-vis de la qualité de la communication, entre les deux enquêtes AF23 et AF24

Contrairement aux deux premières questions, l'avis vis-à-vis de la communication, c'est encore dégradé avec un taux de 14% pour les « peu satisfaits » en 2023 contre un taux de 31% pour 2024. L'arrêt du travail des consultants peut bien expliquer cette tendance

Pour les conseils techniques donnés, la satisfaction de la population s'est légèrement améliorée suite à l'activité de plusieurs GDAs qui ont connu le changement de leurs comités et l'amélioration de l'encadrement des adhérents.

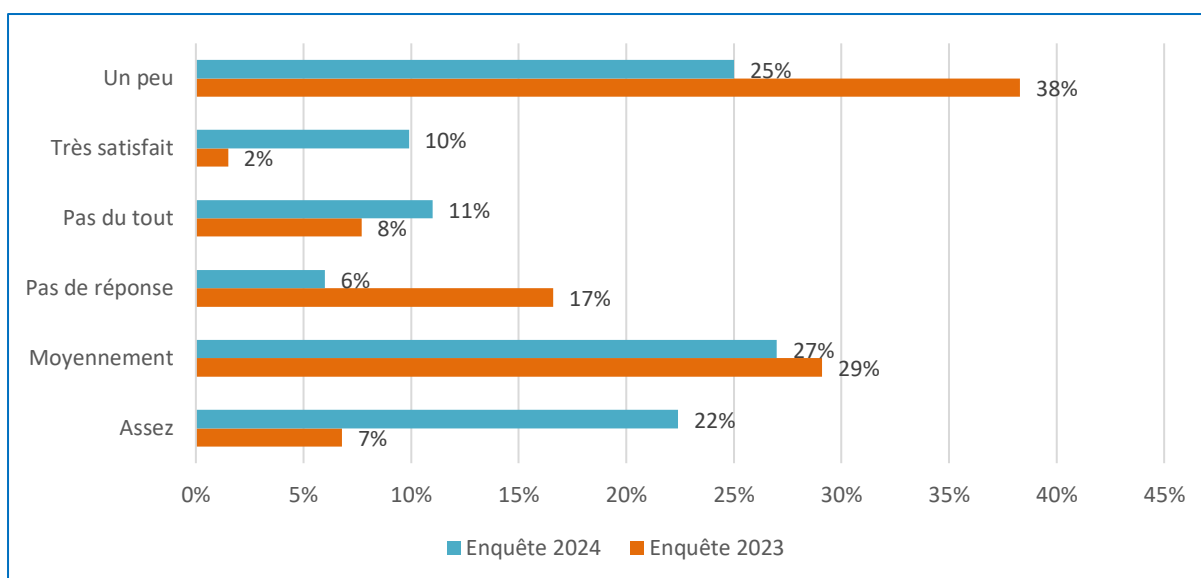


Figure 63 : Comparaison de la Satisfaction vis-à-vis des conseils techniques, entre les deux enquêtes AF23 et AF24

7.4. Satisfaction vis-à-vis des mesures d'accompagnement éventuelles

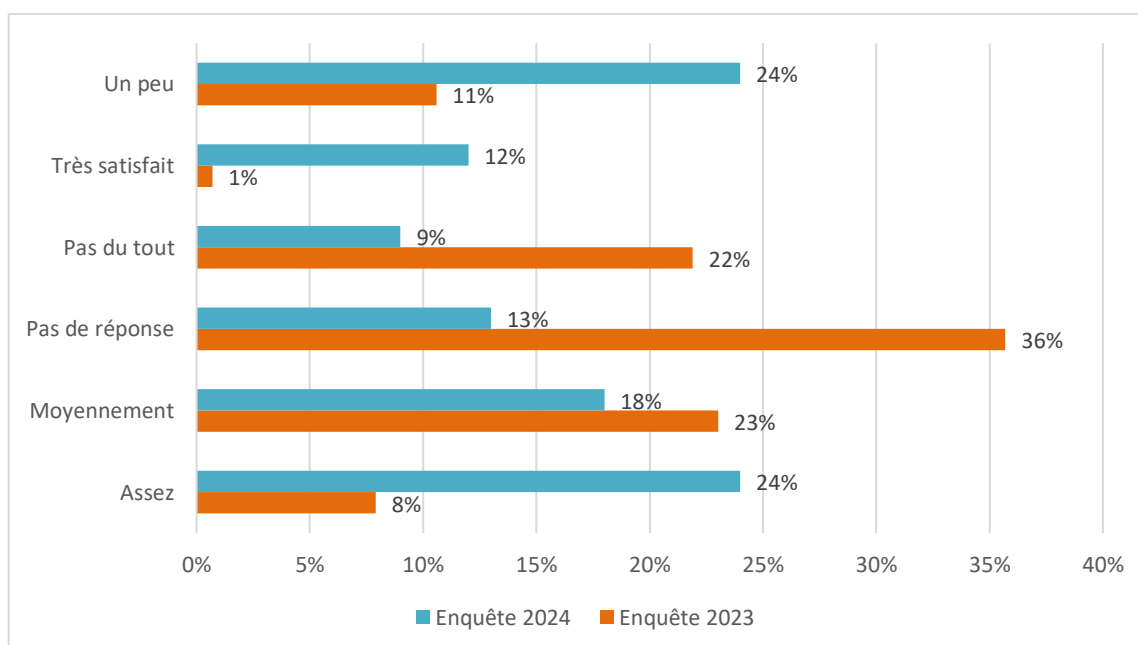


Figure 64 : Comparaison de la Satisfaction vis-à-vis des mesures d'accompagnement éventuelles, entre les deux enquêtes AF23 et AF24

La satisfaction vis-à-vis des mesures d'accompagnement éventuelles, a été très variable en 2024 alors qu'en 2023, elle tend vers une réponse négative (pas du tout, peu et moyennement).

7.5. Satisfaction vis-à-vis de la capacité mise en œuvre pour l'analyse des problématiques et la proposition des solutions

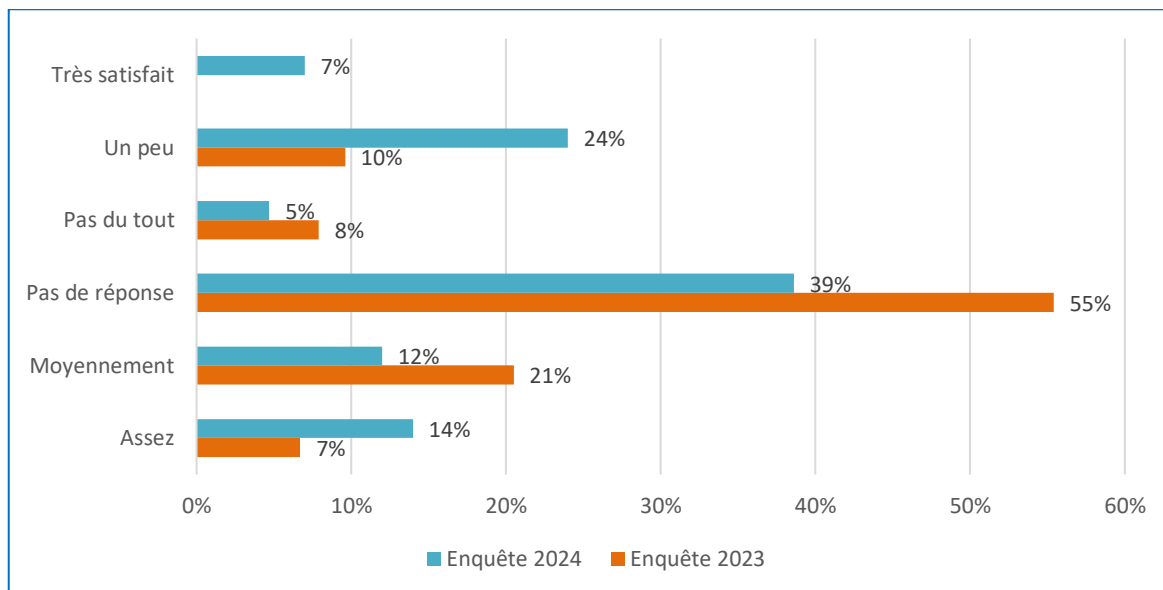


Figure 65 : Comparaison de la Satisfaction vis-à-vis de la capacité de mise en œuvre pour l'analyse des problématiques et la proposition des solutions, entre les deux enquêtes AF23 et AF24

Les bénéficiaires qui ont répondu à la question relative à « la capacité de mise en œuvre pour l'analyse des problématiques et la proposition des solutions » en 2024, sont plus nombreux et se sont montrés plus satisfaits avec un taux de 21% entre assez et très satisfaits. En 2023, ce taux n'a pas dépassé les 7% en 2023.

7.6. Satisfaction vis-à-vis de la qualité des Ajouts éventuels du projet et des revenus potentiels

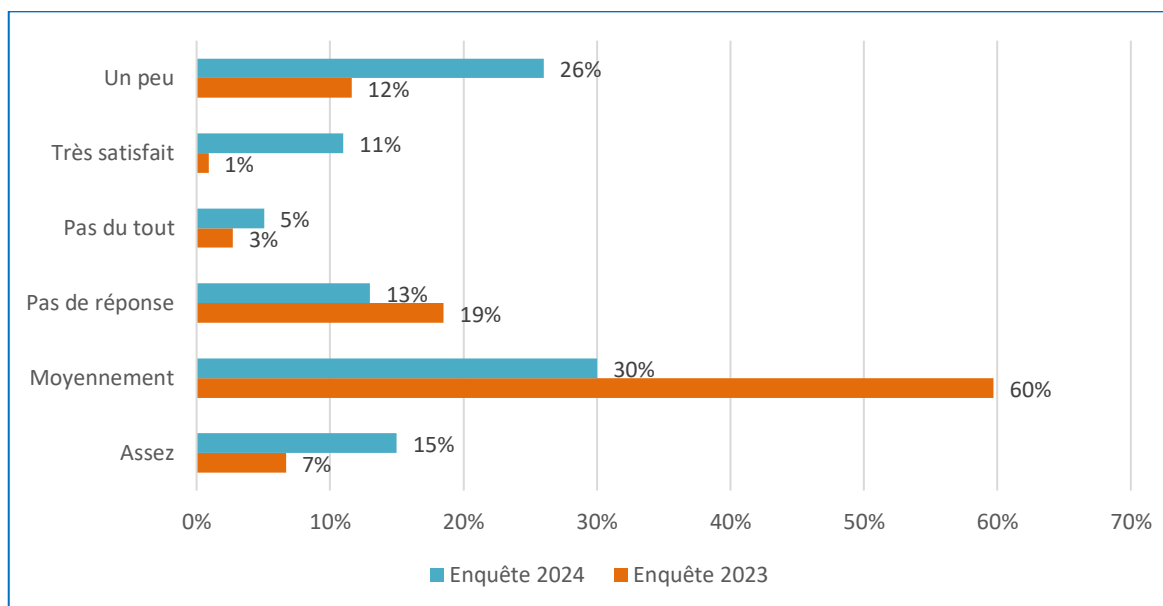


Figure 66 : Comparaison de la Satisfaction vis-à-vis de la qualité des Ajouts éventuels du projet, entre les deux enquêtes AF23 et AF24

La figure 67 montre une amélioration du taux des satisfaits des ajouts (assez à très) de 8% en 2023 à 26% en 2024. Alors que le taux des moyennement satisfaits étaient beaucoup plus importants en 2023. Cela s'explique toujours par le revenu engendré par les conventions de cogestion au profit d'un bon nombre d'adhérents aux GDAs.

Pour les plantations d'oliviers, malgré une faible satisfaction des revenus actuels, l'agrandissement des plantations d'oliviers et l'entrée en production d'une partie de ces arbres expliquent en partie, la satisfaction envers les revenus potentiels.

La satisfaction envers les revenus potentiels s'est améliorée entre les deux périodes d'étude avec un taux de 55% entre assez et très satisfaits en 2024 contre un taux de 20% en 2023.

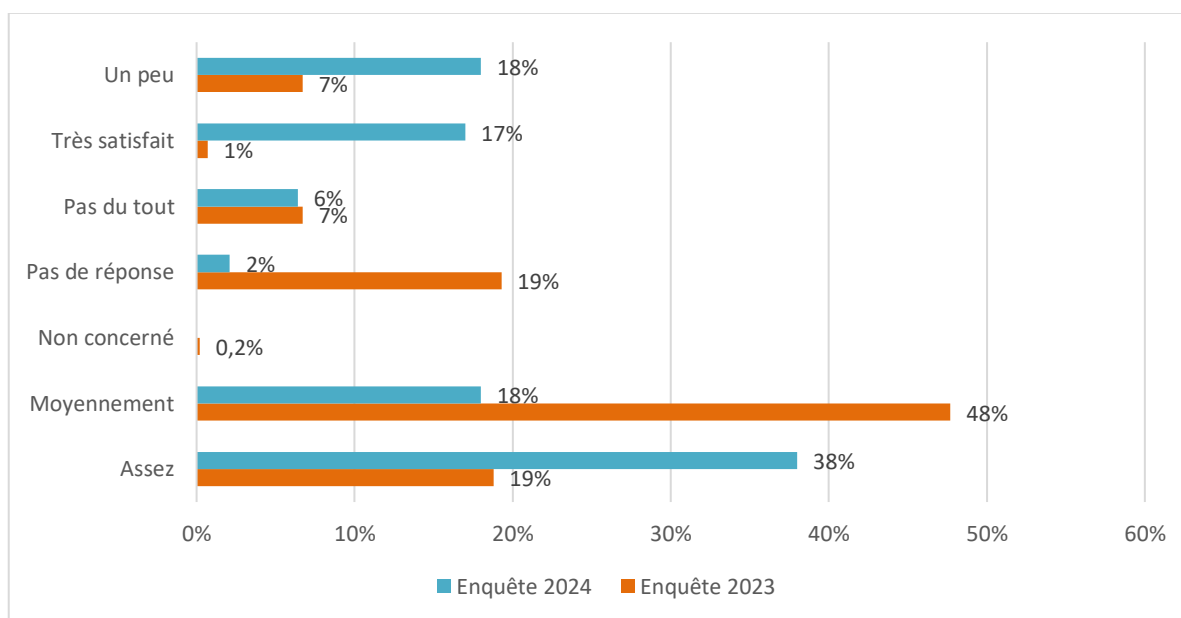


Figure 67 : Comparaison de la Satisfaction vis-à-vis des revenus commerciaux potentiels des activités, entre les deux enquêtes AF23 et AF24

En 2023, le taux le plus élevé était pour la réponse « peu à moyennement satisfaits » avec 55% des bénéficiaires alors qu'il n'était que de 36% en 2024.

Conclusion

Nous pouvons considérer que les résultats de cette enquête sont globalement satisfaisants du fait qu'ils nous ont permis d'apporter des éléments de réponses concrets à des questionnements inhérents d'une part à l'opportunité de consolider les activités du projet et soutenir les capacités d'innovation institutionnelle, et d'autre part au niveau de satisfaction des bénéficiaires.

Les résultats de cette enquête de satisfaction des bénéficiaires du PGIP sont en général mitigés. Du côté de la manière de conduite des activités du projet, on observe un fort degré de contribution claire à l'amélioration de niveau de vie. C'est le cas pour plus des deux tiers des répondants. De plus, environ trois quarts des bénéficiaires considèrent que les interventions du PGIP sont des éléments qui répondent efficacement aux besoins locaux des bénéficiaires. Parmi ces résultats nous retiendrons aussi ce qui suit :

- S'agissant de la qualité de la communication, en effet 48 % des bénéficiaires se disent peu satisfaits ou moyennant satisfaits,
- Un niveau de satisfaction important des revenus commerciaux, ce qui reflète à la fois la pertinence et le choix judicieux des activités
- En effet pour l'encadrement, le suivi et le conseil technique, plus de la moitié des interviewés estiment qu'ils ne sont pas vraiment satisfaits des services concernés au regard de leurs besoins.
- En ce qui concerne enfin l'analyse des problèmes et les mesures d'accompagnement, moins de la moitié des répondants sont totalement satisfaites.

De façon générale, le projet PGIP a apporté un changement positif aussi bien dans la consolidation de la cohésion sociale au niveau communautaire de chaque paysage que dans le renforcement de la confiance et de la collaboration entre acteurs locaux. Toutefois, les efforts fournis dans le cadre du projet n'ont pas permis d'atteindre le niveau escompté à certains niveaux notamment les activités génératrices de revenus et les infrastructures rurales qui sont cruciales pour la réalisation ou l'accélération du développement local.



ANNEXE



Annexe 1 : Répartition des bénéficiaires directs sur les zones d'étude et les paysages concernés

Gouv	Paysage	Activités	AO / GDA	H	F	Tot
Beja	Tabbouba Oued El Msid	Cogestion	Oued Elmaaden	25	30	55
Bizerte	Oued el malah	Plantation d'olivier	01/2021	510	37	547
Bizerte	Oued el malah	Plantation d'olivier	29/2019	145	11	156
Bizerte	Choucha	Cogestion	Attahadi	27	48	75
Bizerte	Choucha	Cogestion	Albaraka choucha	5	52	57
Bizerte	Choucha	Cogestion	El Ferdaous	97	139	236
Bizerte	Chitana	Cogestion	Sidi Mechreg	80	70	150
Jandouba	Tabainia-Oued Ezzen	Cogestion	Albaraka Tbainia	32	10	42
Kairouan	Maarouf - Jbel Esserj	Plantation d'olivier	21/2021	49	3	52
Kairouan	Maarouf - Jbel Esserj	Cogestion	Développement des Ressources Forestières	20	24	44
Kairouan	Maarouf - Jbel Esserj	Cogestion	Jaweher Oueslet	12	2	14
Kairouan	Zaghdoud Jebel el Halfa	Plantation d'olivier	21/2021	58	9	67
Kasserine	Douleb	Cogestion	Douleb	8	4	12
Le Kef	Garn Halfaya	Banquettes mécaniques	02/2020	2	85	87
Le Kef	Garn Halfaya	Citernes individuelles	01/2020	9	1	10
Le Kef	Sidi Rabeh	Banquettes mécaniques	02/2020	50	0	50
Le Kef	Sidi Rabeh	Citernes individuelles	01/2020	9	1	10
Le Kef	Sidi Rabeh	Cogestion	Al Moustakbel	15	14	29
Sidi Bouzid	Selta Zoghmar	Plantation d'olivier	17/2020	155	1	156
Sidi Bouzid	Selta Zoghmar	Plantation d'olivier	48/2018	138	1	139
Siliana	Ain Boussadia	Cogestion	Sodga bhirine	75	60	135
Siliana	Ain Boussadia	Cogestion	DJ Bargo	30	32	62
Total				1551	634	2185



Annexe 1 : Répartition des échantillons des bénéficiaires directs sur les zones d'étude

Tableau 19 : Echantillon des Bénéficiaires en AF23 par activité, genre et par paysage selon le calcul établi par la consultante

Paysages	Plantations d'oliviers			Citernes individuelles**			Banquettes mécaniques			Cogestion			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Total H	Total F	Total Global
Tabbouba Oued El Msid	0	0	0	0		0	0	0	0	3	4	8	3	4	8
Oued el malah	90	7	97	0		0	0	0	0	0	0	0	90	7	97
Choucha	0	0	0	0		0	0	0	0	18	33	51	18	33	51
Chitana	0	0	0	0		0	0	0	0	11	10	21	11	10	21
Tabainia-Oued Ezzen	0	0	0	0		0	0	0	0	4	1	6	4	1	6
Maarouf - Jbel Esserj	7	0	7	0		0	0	0	0	4	4	8	11	4	15
Zaghdoud Jebel el Halfa	8	1	9	0		0	0	0	0	0	0	0	8	1	9
Douleb	0	0	0	0		0	0	0	0	1	1	2	1	1	2
Selta Zoghmar	40	0	41	0		0	0	0	0	0	0	0	40	0	41
Garn Halfaya	0	0	0	1		1	0	12	12	0	0	0	1	12	13
Sidi Rabeh	0	0	0	0		0	7	0	7	2	2	4	9	2	11
Ain Boussadia	0	0	0	0		0	0	0	0	14	13	27	14	13	27
	145	9	154	0	0	0	7	12	19	59	67	126	212	87	300

**** : pour les citernes, on va voir les trois individus listés dans la population mère**



✓ Echantillon de la première enquête de satisfaction

Tableau 20 : Echantillon des bénéficiaires enquêtés lors de la première enquête de satisfaction par activité, genre et par paysage selon le calcul établi par la consultante

	Paysages	Plantations d'oliviers			Citernes individuelles			Cogestion			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Total H	Total F	Total Global
Béjà	Tabbouba Oued El Msid	2	0	3	0	0	0	1	0	2	3	1	4
Bizerte	Oued el malah	5	0	6	0	0	0	0	0	0	5	0	6
Bizerte	Choucha	0	0	0	0	0	0	1	3	4	1	3	4
Bizerte	Chitana	0	0	0	0	0	0	1	6	7	1	6	7
Jandouba	Tabainia-Oued Ezzen	0	0	0	0	0	0	1	3	4	1	3	4
Kairouan	Maarouf - Jbel Esserj	3	0	3	0	0	0	2	2	3	4	2	6
Kairouan	Zaghdoud Jebel el Halfa	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kasserine	Douleb	7	0	8	0	0	0	0	0	0	7	0	8
Sidi Bouzid	Selta Zoghmar	8	0	8	0	0	0	0	0	0	8	0	8
Le Kef	Garn Halfaya	0	0	0	1	0	1	4	1	5	4	1	5
Le Kef	Sidi Rabeh	6	0	7	0	0	0	3	0	3	10	1	11
Siliana	Bargou	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
		32	2	35	1	0	1	13	15	28	46	18	64



Annexe 2 : Questionnaire destiné à la population AF24



Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche

Direction Générale des Forêts

CONDUITE D'UNE ENQUETE DE SATISFACTION

Projet de Gestion Intégrée des paysages (PGIP) dans les régions les moins développées de la Tunisie

Composante 3 : Gestion du projet et suivi-évaluation
Prêt BIRD N°8722-TN

Questionnaire amélioré

Janvier 2024

L'enquête de satisfaction est conduite auprès des bénéficiaires individuels directs des initiatives du Projet, pour recueillir leurs perceptions au sujet des activités du Projet.

L'enquête peut aussi être conduite auprès de quelques représentants de certaines institutions régionales impliquées dans la mise en œuvre du Projet (ex. membres du comité technique régional ; élus locaux, responsables communaux)

Dans certains cas, on pourra procéder à conduire l'enquête avec un groupe homogène de personnes. Il faudra alors rapporter les éventuelles différences des points de vue.

Il faudra bien expliquer à la personne interviewée que l'enquête est confidentielle, et que son nom n'est pas reporté.

Dans la section COMMENTAIRES on rapportera tout propos complémentaire éventuel (pas obligatoire) qui permettrait de comprendre l'avis de la personne interviewée.



BENEFICIAIRE n°.

ou

PARTIE PRENANTE n°

Lieu d'activité :
.....

Délégation :

Gouvernorat :

I. ACTIVITES :

1. Est-ce que vous êtes satisfait de l'activité du Projet dont vous avez bénéficié ?

Merci d'ajouter les commentaires et de cerner les causes du manque de satisfaction si la réponse est "Pas du tout", "un peu" ou "Moyennement"

<i>A . Pas du tout</i>		<i>B : Un peu</i>		<i>C. Moyennement</i>		<i>D . Satisfait</i>		<i>E. Très Satisfait</i>	
------------------------	--	-------------------	--	-----------------------	--	----------------------	--	--------------------------	--

-

- Commentaires
-
-

-

2. Est-ce que vous avez été satisfait de la manière où les activités ont été conduites ?

Merci d'ajouter les commentaires et de cerner les causes du manque de satisfaction si la réponse est "Pas du tout", "un peu" ou "Moyennement"

<i>A . Pas du tout</i>		<i>B : Un peu</i>		<i>C. Moyennement</i>		<i>D . Satisfait</i>		<i>E. Très Satisfait</i>	
------------------------	--	-------------------	--	-----------------------	--	----------------------	--	--------------------------	--

-

- Commentaires
-
-

3. Est-ce que vous avez été satisfait de la qualité de la communication (des explications que l'équipe du projet a fourni au sujet de la nature des activités et des différentes procédures à suivre) ?

Merci d'ajouter les commentaires et de cerner les causes du manque de satisfaction si la réponse est "Pas du tout", "un peu" ou "Moyennement"

<i>A . Pas du tout</i>		<i>B : Un peu</i>		<i>C. Moyennement</i>		<i>D . Satisfait</i>		<i>E. Très Satisfait</i>	
------------------------	--	-------------------	--	-----------------------	--	----------------------	--	--------------------------	--

-



- **Commentaires**

-
-

4. Est-ce que vous avez été satisfait des conseils techniques qui ont été donnés ?

Merci d'ajouter les commentaires et de cerner les causes du manque de satisfaction si la réponse est "Pas du tout", "un peu" ou "Moyennement"

<i>A . Pas du tout</i>		<i>B : Un peu</i>		<i>C. Moyennement</i>		<i>D . Satisfait</i>		<i>E. Très Satisfait</i>	
------------------------	--	-------------------	--	-----------------------	--	----------------------	--	--------------------------	--

- **Commentaires**

-
-

5. Est-ce que vous avez été satisfait de la qualité des Ajouts éventuels du projet ? Merci de répondre par type d'input (1,2, etc.) et d'ajouter les commentaires et de cerner les causes du manque de satisfaction si la réponse est "Pas du tout", "un peu" ou "Moyennement".

<i>A . Pas du tout</i>		<i>B : Un peu</i>		<i>C. Moyennement</i>		<i>D . Satisfait</i>		<i>E. Très Satisfait</i>	
------------------------	--	-------------------	--	-----------------------	--	----------------------	--	--------------------------	--

- **Commentaires**

-

6. Est-ce que vous avez été satisfait du suivi technique ?

Merci d'ajouter les commentaires et de cerner les causes du manque de satisfaction si la réponse est "Pas du tout", "un peu" ou "Moyennement"

<i>A . Pas du tout</i>		<i>B : Un peu</i>		<i>C. Moyennement</i>		<i>D . Satisfait</i>		<i>E. Très Satisfait</i>	
------------------------	--	-------------------	--	-----------------------	--	----------------------	--	--------------------------	--

- **Commentaires**



-
-

7. Est-ce que vous avez été satisfait des mesures d'accompagnement éventuelles ?

Merci d'ajouter les commentaires et de cerner les causes du manque de satisfaction si la réponse est "Pas du tout", "un peu" ou "Moyennement"

<i>A . Pas du tout</i>		<i>B : Un peu</i>		<i>C. Moyennement</i>		<i>D . Satisfait</i>		<i>E. Très Satisfait</i>	
------------------------	--	-------------------	--	-----------------------	--	----------------------	--	--------------------------	--

- Commentaires

-
-

8. Est-ce que vous êtes informé des conventions qui régissent cette activité du projet ?

Oui

Non

Si oui, Est-ce que vous êtes satisfait des clauses de ces conventions?

Merci d'ajouter les commentaires et de cerner les causes du manque de satisfaction si la réponse est "Pas du tout", "un peu" ou "Moyennement"

<i>A . Pas du tout</i>		<i>B : Un peu</i>		<i>C. Moyennement</i>		<i>D . Satisfait</i>		<i>E. Très Satisfait</i>	
------------------------	--	-------------------	--	-----------------------	--	----------------------	--	--------------------------	--

- Commentaires

-
-

9. Est-ce que vous êtes satisfait de la capacité mise en œuvre pour l'analyse des problématiques et la proposition des solutions

Merci d'ajouter les commentaires et de cerner les causes du manque de satisfaction si la réponse est "Pas du tout", "un peu" ou "Moyennement".

<i>A . Pas du tout</i>		<i>B : Un peu</i>		<i>C. Moyennement</i>		<i>D . Satisfait</i>		<i>E. Très Satisfait</i>	
------------------------	--	-------------------	--	-----------------------	--	----------------------	--	--------------------------	--



- **Commentaires**

-
-

10. Est-ce que vous êtes satisfait des revenus commerciaux potentiels de certaines activités ?

Merci d'ajouter les commentaires et de cerner les causes du manque de satisfaction si la réponse est "Pas du tout", "un peu" ou "Moyennement"

<i>A . Pas du tout</i>		<i>B : Un peu</i>		<i>C. Moyennement</i>		<i>D . Satisfait</i>		<i>E. Très Satisfait</i>	
------------------------	--	-------------------	--	-----------------------	--	----------------------	--	--------------------------	--

- **Commentaires**

-
-

11. Est-ce que vous êtes optimistes au sujet des revenus commerciaux futurs ?

Merci d'ajouter les commentaires et de cerner les causes du manque de satisfaction si la réponse est "Pas du tout", "un peu" ou "Moyennement »

<i>A . Pas du tout</i>		<i>B : Un peu</i>		<i>C. Moyennement</i>		<i>D . Satisfait</i>		<i>E. Très Satisfait</i>	
------------------------	--	-------------------	--	-----------------------	--	----------------------	--	--------------------------	--

- **Commentaires**

-
-

AUTRES COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS :

-
-
-
-
-



-

-

II. CARACTERISTIQUES DU BENEFICIAIRE

1 Nom du bénéficiaire :

2. Position actuelle : Bénéficiaire direct ☐ Adhérent ☐ Associé ☐

3. Genre : H ☐ F ☐

4. Age :

< à 15 ans ☐ ♦ Entre 16 et 18 ans ☐ ♦ Entre 19 et 39 ans ☐ ♦ Entre 40 et 59 ans ☐ >60 ans ☐

5. Niveau d'éducation :

Néant ☐ ♦ Primaire ☐ Secondaire ☐ Universitaire ☐

6. Occupation professionnelle

Agriculteur ☐ ouvrier ☐ chômeur ☐ femme de foyer ☐ Fonctionnaire ☐
Autre ☐

7. Nombre de personne à charge :

المنتفع..... أو الجهة الشريكة.....
الولاية..... المعتمدية..... المنطقة.....
الأنشطة.....

1. هل أنت راضٍ عن أنشطة المشروع في هذا المجال؟ "شقولك في تدخلات المشروع انت راضي عليها؟"

الرجاء إضافة تعليقاتك والمساعدة في تحديد أسباب عدم رضاك إذا كانت إيجابتك "لا على الإطلاق" أو "قليلاً" أو "بشكل معتدل"

1. لا على الإطلاق	2. قليلاً	ج. بشكل معتدل	د. كافية	هـ. راض جداً

-

تعليقات/مقترحات

-

2. هل كنت راضياً عن الطريقة التي أجريت بها الأنشطة؟ "كيفاش ربتها الطريقة الي عملو بها التدخلات في المشروع؟"

الرجاء إضافة تعليقاتك والمساعدة في تحديد أسباب عدم رضاك إذا كانت إيجابتك "لا على الإطلاق" أو "قليلاً" أو "بشكل معتدل"

1. لا على الإطلاق	2. قليلاً	ج. بشكل معتدل	د. كافية	هـ. راض جداً

-

تعليقات/مقترحات

3. هل كنت راضياً عن نوعية الاتصال (مجموعة التفسيرات التي قدمها فريق المشروع حول طبيعة الأنشطة والإجراءات المختلفة التي يجب اتباعها)؟ " فهمت تفسيرهم للمشروع والتدخلات الي باش تصوير وكفاش تستفيد من المشروع"

الرجاء إضافة تعليقاتك والمساعدة في تحديد أسباب عدم رضاك إذا كانت إيجابتك "لا على الإطلاق" أو "قليلاً" أو "بشكل معتدل"

1. لا على الإطلاق	2. قليلاً	ج. بشكل معتدل	د. كافية	هـ. راض جداً

-

- تعليقات/مقترحات
-
-

4. هل كنت راضياً عن النصائح الفنية المقدمة؟ "شقولك في جماعة الفلاحة يعرفوا ينصحوك ويوجهوك ولا لا ؟"

الرجاء إضافة تعليقاتك والمساعدة في تحديد أسباب عدم رضاك إذا كانت إيجابتك "لا على الإطلاق" أو "قليلاً" أو "بشكل معتدل"

1. لا على الإطلاق	2. قليلاً	ج. بشكل معتدل	د. كافية	هـ. راض جداً
-------------------	-----------	---------------	----------	--------------

- تعليقات/مقترحات
-
-

5. هل كنت راضياً عن الإضافات المقدمة من طرف المشروع ؟ "شئو رأيك في الإضافات هذه ؟"

الرجاء إضافة تعليقاتك والمساعدة في تحديد أسباب عدم رضاك إذا كانت إيجابتك "لا على الإطلاق" أو "قليلاً" أو "بشكل معتدل"

1. لا على الإطلاق	2. قليلاً	ج. بشكل معتدل	د. كافية	هـ. راض جداً
-------------------	-----------	---------------	----------	--------------

- تعليقات/مقترحات
-
-

6. هل أنت راض عن المتابعة الفنية؟ " قاعدين يجيوكم متاع الفلاحة ساعات يزوركم شقولك في الزيارات الي يعملوا فيها تفيدكم؟"

الرجاء إضافة تعليقاتك والمساعدة في تحديد أسباب عدم رضاك إذا كانت إيجابتك "لا على الإطلاق" أو "قليلاً" أو "بشكل معتدل"

1. لا على	2. قليلاً	ج. بشكل معتدل	د. كافية	هـ. راض
-----------	-----------	---------------	----------	---------

	جدا						الإطلاق
--	-----	--	--	--	--	--	---------

-

- تعليقات/مقترحات
-
-

7. هل كنت راضيًا عن أي إجراءات مصاحبة ممكنة ؟ "فسرولكم مليح الوثائق الي لازمكم تحضروها في المشروع، تحضروا الاجتماعات ويوضحولكم مليح كيفية الانتفاع.. قاعدة المعلومات توصللكم على المشروع وشنوة باش يصير في المشروع؟"

الرجاء إضافة تعليقاتك والمساعدة في تحديد أسباب عدم رضاك إذا كانت إجابتك "لا على الإطلاق" أو "قليلاً" أو "بشكل معتدل"

1. لا على الإطلاق	2. قليلاً	ج. بشكل معتدل	د. كافية	هـ. راض جداً
-------------------	-----------	---------------	----------	--------------

-

- تعليقات/مقترحات
-
-

1. هل أنت على علم بمحتوى الاتفاقيات/العقود التي تنظم تنفيذ الأنشطة؟ "في بالك اللي المجمع عمل اتفاقية شراكة مع جماعة الغابات تعرفشي شنوة فيها الاتفاقية وانت تحس روحك استفدت منها؟"

-

1. نعم	2. لا
--------	-------

-

1.7 في حالة الإجابة بنعم، هل أنت راض عن بنود الاتفاقيات/العقود الرجاء إضافة تعليقاتك والمساعدة في تحديد أسباب عدم رضاك إذا كانت إجابتك "لا على الإطلاق" أو "قليلاً" أو "بشكل معتدل"

1. لا على الإطلاق	2. قليلاً	ج. بشكل معتدل	د. كافية	هـ. راض جداً
-------------------	-----------	---------------	----------	--------------

-

- تعليقات/مقترحات
-
-

-

9. هل أنتم راضون على القدرات المتدخلة لتشخيص المشاكل وإقتراح الحلول ؟ " زعمة المشاكل الي تعرضتولها ا جماعة الفلاحة لقاوولها حل ساعدتكم في الخدمة متاعكم؟"

الرجاء إضافة تعليقاتك والمساعدة في تحديد أسباب عدم رضاك إذا كانت إجابتك "لا على الإطلاق" أو "قليلاً" أو "بشكل معتدل"

1. لا على الإطلاق	2. قليلاً	ج. بشكل معتدل	د. كافية	هـ. راض جداً
-------------------	-----------	---------------	----------	--------------

- تعليقات/مقترحات
-
-
-

10. هل أنت راض عن المداخل التجارية الممكنة من النشاط ؟ " شقوك في مستوى المدخول الممكن من النشاط هذا؟"

الرجاء إضافة تعليقاتك والمساعدة في تحديد أسباب عدم رضاك إذا كانت إجابتك "لا على الإطلاق" أو "قليلاً" أو "بشكل معتدل"

1. لا على الإطلاق	2. قليلاً	ج. بشكل معتدل	د. كافية	هـ. راض جداً
-------------------	-----------	---------------	----------	--------------

- تعليقات/مقترحات
-
-
-

11. هل أنت متفائل بمسألة المداخل التجارية المستقبلية للأنشطة؟ " زعمة بالنصائح ومتابعة للخدمة متاعك وربي يعطي خير و..مدخول المحصول ينجم يكون خير؟"

الرجاء إضافة تعليقاتك والمساعدة في تحديد أسباب عدم رضاك إذا كانت إجابتك "لا على الإطلاق" أو "قليلاً" أو "بشكل معتدل"

1. لا على الإطلاق	2. قليلاً	ج. بشكل معتدل	د. كافية	هـ. راض جداً
-------------------	-----------	---------------	----------	--------------



- تعليقات/مقترحات

-

-

-

مقترحات وتوصيات أخرى

-

-

-

-

-

-

II. CARACTERISTIQUES DU BENEFICIAIRE

1 Nom du bénéficiaire:

2. **Position actuelle** : Bénéficiaire direct ☐ Adhérent ☐ Associé ☐

3. Genre : H ☐ F ☐

4. **Age** :

◆ Entre ☐ et 18 ans ◆ Entre 19 et 39 ans ◆ Entre 40 et 59 ans ◆ >60 ans ☐ ☐

5. **Niveau d'éducation** :

Néant ◆ Primaire ☐ Secondaire ☐ Universitaire ☐

6. **Occupation professionnelle**

Agriculteur ☐ ouvrier ☐ chômeur ☐ femme de foyer ☐ Fonctionnaire ☐

Autre ☐

7. **Nombre de personne à charge** :



Annexe 3 : Questionnaire destiné à l'échantillon des bénéficiaires de la première enquête / AF23



*Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la
Pêche*

Direction Générale des Forêts

CONDUITE D'UNE ENQUETE DE SATISFACTION

Projet de Gestion Intégrée des paysages (PGIP) dans les régions les moins
développées de la Tunisie

Composante 3 : Gestion du projet et suivi-évaluation
Prêt BIRD N°8722-TN

Questionnaire

Janvier 2024

L'enquête de satisfaction est conduite auprès des bénéficiaires individuels directs des initiatives du Projet, pour recueillir leurs perceptions au sujet des activités du Projet.

L'enquête peut aussi être conduite auprès de quelques représentants de certaines institutions régionales impliquées dans la mise en œuvre du Projet (ex. membres du comité technique régional ; élus locaux, responsables communaux)

Dans certains cas, on pourra procéder à conduire l'enquête avec un groupe homogène de personnes. Il faudra alors rapporter les éventuelles différences des points de vue.

Il faudra bien expliquer à la personne interviewée que l'enquête est confidentielle, et que son nom n'est pas reporté.

Dans la section COMMENTAIRES on rapportera tout propos complémentaire éventuel (pas obligatoire) qui permettrait de comprendre l'avis de la personne interviewée.



BENEFICIAIRE n°

ou

PARTIE PRENANTE n°

Lieu :

Délégation :

Gouvernorat :

ACTIVITES :

1. Est-ce que vous êtes adhérent à un groupement ?

Oui

☐

Non

☐

-

- **Si oui, lequel ?**

-

2. Après un an de notre visite, Est-ce que vous êtes toujours satisfait de l'activité du Projet dont vous avez bénéficié ?

Merci d'ajouter les commentaires et de cerner les causes du manque de satisfaction si la réponse est "Pas du tout", "un peu" ou "Moyennement"

<i>A . Pas du tout</i>		<i>B : Un peu</i>		<i>C. Moyennement</i>		<i>D . Satisfait</i>		<i>E. Très</i>	
------------------------	--	-------------------	--	-----------------------	--	----------------------	--	----------------	--

-

Commentaires

-

3. Est-ce que vous êtes satisfait du suivi et de l'accompagnement fourni?

Merci d'ajouter les commentaires et de cerner les causes du manque de satisfaction si la réponse est "Pas du tout", "un peu" ou "Moyennement"

<i>A . Pas du tout</i>		<i>B : Un peu</i>		<i>C. Moyennement</i>		<i>D . Satisfait</i>		<i>E. Très</i>	
------------------------	--	-------------------	--	-----------------------	--	----------------------	--	----------------	--

Commentaires

4. Est-ce qu'il y a actuellement des revenus commerciaux de certaines activités ?

Oui

☐

Non

☐

-

5. Est-ce que vous êtes satisfait des revenus potentiels ?



Merci d'ajouter les commentaires et de cerner les causes du manque de satisfaction si la réponse est "Pas du tout", "un peu" ou "Moyennement"

<i>A . Pas du tout</i>		<i>B : Un peu</i>		<i>C. Moyennement</i>		<i>D . Satisfait</i>		<i>E. Très</i>	
------------------------	--	-------------------	--	-----------------------	--	----------------------	--	----------------	--

Commentaires

12. Dans quelle mesure les changements climatiques affectent-ils les activités ?

<i>A . Bas</i>		<i>B : modéré</i>		<i>C. Significative</i>		<i>D . Elevé</i>	
----------------	--	-------------------	--	-------------------------	--	------------------	--

Commentaires



AUTRES COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS :

II. CARACTERISTIQUES DU BENEFICIAIRE

1 **Nom du bénéficiaire :**

2. **Position actuelle :** Bénéficiaire direct ☐ Adhérent ☐ Associé ☐

3. Genre : H ☐ F ☐

4. **Age :**

< à 15 ans ☐ ♦ Entre 16 et 18 ans ☐ ♦ Entre 19 et 39 ans ☐ ♦ Entre 40 et 59 ans ☐ >60 ans ☐

5. **Niveau d'éducation :**

N'a pas été à l'école ☐ ♦ Primaire ☐ ♦ Secondaire ☐ ♦ Universitaire ☐

B.5 Occupation professionnelle

Agriculteur ☐ ouvrier ☐ chômeur ☐ femme de foyer ☐ autre ☐

Annexe 4 : Métadonnée relative à la base données (dictionnaire des variables)

Nom du variable	Etiquette
Date	Date
Activités	Activité du bénéficiaire
Q1	Est-ce que vous êtes satisfait de l'activité du Projet dont vous avez bénéficié ?
Q2	Est-ce que vous avez été satisfait de la manière où les activités ont été conduites ?
Q3	Est-ce que vous avez été satisfait de la qualité de la communication (des explications que l'équipe du projet a fourni au sujet de la nature des activités et des différentes procédures à suivre) ?
Q4	Est-ce que vous avez été satisfait des conseils techniques qui ont été donnés ?
Q5	Est-ce que vous avez été satisfait de la qualité des Ajouts éventuels du projet ?
Q6	Est-ce que vous avez été satisfait du suivi technique ?
Q7	Est-ce que vous avez été satisfait des mesures d'accompagnement éventuelles ?
Q8	Est-ce que vous êtes informé des conventions qui régissent cette activité du projet ?
Q8.1	Si oui, Est-ce que vous êtes satisfait des clauses de ces conventions ?
Q9	Est-ce que vous êtes satisfait de la capacité mise en œuvre pour l'analyse des problématiques et la proposition des solutions
Q10	Est-ce que vous êtes satisfait des revenus commerciaux potentiels de certaines activités ?
Q11	Est-ce que vous êtes optimistes au sujet des revenus commerciaux futurs ?
Bénéficiaire	Nom du bénéficiaire
Position	Position actuelle du bénéficiaire
Genre	Homme ou Femme
Age	Age du bénéficiaire
Niveau	Niveau d'éducation du bénéficiaire
Occupation	Occupation professionnelle du bénéficiaire
ACHarge	Nombre de personne à charge du bénéficiaire

Annexe 5 : Les détails des résultats obtenus

Gouvernorat	Délégation	Paysage	Activités	Nbre d'enquêtes prévues			Nbre d'enquêtes réalisées		
				F	H	Total	F	H	Total
Bizerte	Sejnene	Choucha	Cogestion	33	18	51	34	17	51
		Chitana	Cogestion	10	11	21	19	13	32
	Ghzela	Oued El Maleh	Plantation d'oliviers	7	90	97	1	99	100
Kairouan	Ain Jloula	Zaghdoud Jebel el Halfa	Plantation d'oliviers	1	8	9	0	4	4
	Oueslatia	Maarouf jebel esserj	Cogestion	4	4	8	7	6	13
			Plantations d'oliviers	0	7	7	1	8	9
Sidi Bouzid	Jelma	Zoghmar	Plantations d'oliviers	0	41	41	6	44	50
Béja	Nefza	Tabbouba Oued El Msid	Cogestion	4	3	7	7	1	8
Kef	Tajerouine	Garn Halfaya	Banquettes mécaniques	0	12	12	0	18	18
			Citernes individuelles	0	1	1	0	3	3
	Sakiet sidi youssef	Sidi rabej	Cogestion	2	2	4	7	7	14
			Banquettes mécaniques	7	0	7	0	7	7
Siliana	Bargou	Ain Boussaidia-Bhirine	Cogestion	13	14	27	3	22	25
Kasserine	Sbeitla	Douleb	Cogestion	1	1	2	0	2	2
Jendouba	Ain drahem	Tabainia-Oued Ezzen	Cogestion	1	4	5	2	4	6



